

JEAN-EDMOND WEELEN

ROCHAMBEAU

(1725 – 1807)



LE COMTE ROCHAMBEAU

D'après une peinture anonyme.

(Don du marquis ACHILLE DE ROCHAMBEAU au Musée de Vendôme)

PRÉFACE DE
GABRIEL HANOTAUX
DE L'ACADÉMIE
FRANÇAISE

Grâce à vous l'Amérique est libre.
LE DUC D'ENGHEN.

*Avec 7 gravures,
une carte hors texte et une carte dans le texte.*



DU MÊME AUTEUR :

Un héros de la Guerre de l'Indépendance.

Les dernières années du maréchal de Rochambeau (1725-1807).

Extrait du Bulletin de la Société Archéologique du Vendômois. Année 1930.

(Imprimerie LAUNAY et fils, Vendôme, 1931.)

Rochambeau ou l'ami des hommes. 7 novembre 1933.

(SILVAIN GUILLOT, graveur, Paris).

Une grande figure du XVIII^e siècle.

Rochambeau (1725-1807).

(Éditeur LECRAM-SERVANT.)

Ce volume a été déposé à la Bibliothèque Nationale en 1934.

A LA MÉMOIRE

DU LIEUTENANT

JEAN-BAPTISTE-DONATIEN-EUGÈNE

LACROIX DE VIMEUR

MARQUIS DE ROCHAMBEAU

Tombé au Champ d'Honneur, le 14 Juin 1915

ET DE L'ASPIRANT

HUBERT-RENE-DONATIEN

LACROIX DE VIMEUR

COMTE DE ROCHAMBEAU

Tombé au Champ d'Honneur, le 5 Mai 1916

J.-E.W.

PREFACE

Rochambeau est un de ces hommes, comme la France en a produit souvent, qui sont tout uniment des hommes de sens et de devoir. Quand les circonstances sont normales, ils restent dans le rang, exacts, ponctuels, distingués en tout, de peu d'effet, parce qu'ils sont modestes et désintéressés. Mais si des circonstances surgissent qui les prennent sur leurs ailes, élevés soudain, les voilà à la hauteur de toutes les tâches.

On en a vu, de nos jours, qui atteignaient l'âge de la retraite et l'acceptaient philosophiquement, supérieurs à leur destinée. Et puis, les heures lourdes étant venues, l'inquiétude universelle se tourne vers eux : ils répondent à l'appel du temps. Les tâches les plus difficiles sont leurs tâches. La fortune et la gloire sourient à leur exemplaire activité.

Et si, même, un service plus tardif encore les réclame, un service extraordinaire comportant le plus grand des risques : remettre sur une carte dangereuse ce grand passé acquis, ils sont encore prêts, sous-lieutenants octogénaires d'une nouvelle carrière qui épuisera leurs forces sans lasser leur courage et ne les laissera au repos que dans la mort.

Rochambeau, fils de cette heureuse contrée, la vallée de la Loire qui est le centre équilibré de notre France, fut soldat comme ses pères. A trente-quatre ans, après avoir fait ses preuves dans la fameuse campagne de Port-Mahon, dans les guerres d'Allemagne, et s'être signalé, — selon les paroles inscrites dans son épitaphe, — comme « également propre à protéger les retraites et à décider les victoires », est mis à la tête du fameux régiment d'Auvergne, l'un des quatre vieux ». C'est à lui que le chevalier d'Assas faisait appel à Clostercamp : « A moi, Auvergne, voilà les ennemis ! » Le colonel sauva l'honneur par une de ces retraites offensives qui savaient réussir. Dès lors, on disait de lui : « Il est homme de plein air et d'action, non de cabinet. »

Cependant, comme tel, il connaissait le terrain et le soldat ; et c'est pourquoi on recourut à lui, quand il fut question de refondre l'organisation militaire dont la guerre de Sept ans avait dévoilé les insuffisances ; il est fait maréchal de camp et, bientôt, appelé à l'Inspection d'infanterie. Choiseul, qui a l'idée tenace de réparer les suites de la guerre funeste, l'appelle dans ses conseils ; et c'est son expérience qui réclame la création de ces premières troupes de voltigeurs, futurs instruments des offensives en vitesse que Napoléon recueillera dans l'héritage de cette époque féconde.

Choiseul est tombé ; Saint-Germain a repris l'oeuvre et lui a imprimé sa marque ; Louis XVI règne ; Vergennes a les yeux tournés vers les vastes problèmes de l'économie et de l'ultramar, négligés par le règne précédent ; La Fayette a entraîné par son exemple cette belle jeunesse française « pleine d'ardeur comme on l'est à la fin d'un souper ». On a décidé l'intervention.

Mais il faut un chef, il faut un chef digne de ces circonstances nouvelles où la manoeuvre est à si vaste envergure et le risque si grand. « On sentait le besoin d'un homme qui fût différent de La Fayette, de caractère rassis et de sens pratique, un soldat instruit et qui eût fait ses preuves sur le champ de bataille. » Rochambeau, âgé de cinquante-cinq ans, lieutenant général de la dernière promotion, possédait l'une et l'autre qua-lités ; il était assez souple pour servir en second, sous Washington, — les troupes françaises n'étant qu'auxiliaires, — assez ferme pour maîtriser les ardeurs des jeunes nobles français et étrangers qui s'embarquaient : Rochambeau fut désigné.

Lisez ce livre qu'on m'a fait l'honneur de me donner à lire le premier, et vous verrez quelle fut cette

campagne si difficile, si complexe, l'armée française opérant avec des alliés inexpérimentés et maîtres chez eux, elle-même coupée de ses bases avec la mère patrie, ayant affaire à un adversaire tenace, vaillant, maître de la mer et connaissant le pays, ses ressources, le prix de l'enjeu. Partie difficile qui ne pourra se jouer que dans le tact, la mesure, la précision, la décision. Ajoutons que le plus grand embarras pour le commandement français fut, une fois de plus, l'indocilité des Français ; sur les lieux, les bavards et les prétentieux qui veulent tout savoir et tout faire ; à Paris, les critiques et les malins qui blâment à tort et à travers, affolent le gouvernement.

Lisez donc ce récit et vous verrez que toutes les qualités nécessaires sang-froid, finesse, coup d'œil, autorité, pondération, furent précisément celles de Rochambeau ; sa chance fut faite de son bon sens. Et sur quel ton paternel le vieil homme qui savait la vie, écrivait à l'ardent, impatient et indispensable La Fayette : « Le vieux père Rochambeau à son cher fils La Fayette... » Et comme il veut, sait conquérir l'affection et de Washington et de ces rudes puritains, lui, l'estime cet exquis gentilhomme à la figure si douce, au regard si fin sous la perruque poudrée !

Yorktown a capitulé. Ainsi que le constate un témoin, l'abbé Désandrouins, « l'opération la plus décisive de la Guerre est due à l'obstination et à la bonne judiciaire de M. de Rochambeau. » En un mot, il est un *chef*. Et nous savons, nous, ce qui sonne dans ce mot : un chef. Fersen écrivait : « Tout le monde était content d'être commandé par lui... C'était le seul homme qui fût capable de commander ici et de maintenir la parfaite harmonie entre les deux nations si différentes par leurs moeurs et par leur langage... »

Rien de plus beau que la rencontre de ces grands soldats réunis sous les murs de Yorktown au moment où naît une grande nation, à l'heure où l'armée vaincue sort de la ville avec des drapeaux roulés, les tambours battant une marche anglaise. On dirait que la Providence, en ce grand jour, père de tant de grandes journées, s'est donné à tâche de présenter à l'histoire les plus beaux exemplaires de l'humanité : Cornwallis, fou de douleur et qui ne peut même pas marcher à la tête de ses soldats, le général O'Hara qui le remplace, tendant son épée à Washington et celui-ci proférant l'un des plus beaux mots de l'histoire : *Never from such good a hand* (jamais d'une telle main), et qui la lui rend ; Rochambeau enfin que le général anglais a cherché du regard pour lui rendre son épée et qui, au milieu de ses troupes, ne se montre même pas.

La campagne était finie ; mais la paix n'était pas faite. Rochambeau dut rentrer en France. *Sic vos, non vobis*. Nous avons vu cela, encore.

La fin de cette vie est quelque chose d'extraordinaire dans le simple. Rochambeau était le dernier maréchal de la royauté ; il fut le premier général de la Révolution ; emprisonné par les Jacobins, délivré par Thermidor, le vieillard assistait à la gloire nouvelle des jeunes armées qu'il avait préparées. D'où son cri, cri admirable : « France ! O Nation unique ! Tu as démontré à tout l'univers ce que tu es capable d'exécuter quand des têtes mieux organisées dirigeront tes conseils et commanderont tes armées ! »

Des têtes organisées, des chefs ! C'est ce qu'il demande et c'est l'élite qu'il faut à ce pays d'élite. Bonaparte consul voulut voir Rochambeau. Il le reçut « avec la plus grande distinction » en présence de plusieurs généraux parmi lesquels Rochambeau reconnut Alexandre Berthier, son ancien aide de camp : « Général, s'écria Bonaparte, en les désignant du geste, voilà vos élèves. — Général Consul, répondit Rochambeau, les élèves ont bien surpassé le maître. »

Il s'était retiré dans son château de Rochambeau en Vendômois. Bon administrateur, il assainit les prairies, planta des arbres, cultiva sa vigne. Ce héros était un sage.

O France ! Nation unique !... Vallée claire, cours limpide du Loir, centre équilibré de la France !

Gabriel HANOTAUX, *de l'Académie française*.

CHAPITRE PREMIER - MONSIEUR DE SAINT-GEORGES

Le 6 décembre 1718, dans la chapelle du château des Effets, paroisse de Selommes en Vendômois, Gabriel-René de Vimeur de Rochambeau, prêtre de l'Oratoire et curé de Saint-Georges du Rosay-au-Maine, bénissait le mariage de son neveu Joseph-Charles de Vimeur avec Marie-Claire-Thérèse Bégon. Dans le gentil manoir des Bégon, le marquis de Rochambeau, ancien aide de camp du maréchal de Créqui, seigneur de Rochambeau, d'Ambloy, de La Fosse, de Nourray, de Villetrun, d'Aupuy, du Plessis, de Villarceau, de La Tour de Varennes, sa femme, nièce de Dom Brachet, supérieur des Bénédictins de Saint-Maur, et la noblesse des environs semblaient un peu à l'étroit.

Joseph-Charles de Vimeur était, en effet, l'héritier d'une famille dont la noblesse était illustre et ancienne. Un Macé de Vimeur, en 1481, prouvait aux collecteurs de l'impôt « qu'il était noble, extrait de noble lignée, vivant noblement, et partant qu'il n'était pas contribuable ». Son blason portait d'azur à un chevron d'or, accompagné de trois molettes d'éperon de même. Une devise, **Vivre en preux, y mourir**, le complétait. Le duc d'Anjou l'avait donnée aux descendants de Nicolas de Vimeur, mort bravement pendant l'expédition de Naples.

Son plus lointain ancêtre, originaire de Touraine, avait pris part à la première croisade ; un Jean de Vimeur avait été tué à côté d'Alphonse d'Anjou, frère de saint Louis, au combat de Mansourah. René de Vimeur, capitaine d'une compagnie d'arquebusiers à cheval, était à Saint-Cloud auprès du roi de Navarre et d'Henri III lorsque ce dernier mourut assassiné. Aussitôt, il alla s'enfermer dans Paris, puis se ravisa et demanda au nouveau roi un passeport qui lui permit « de se retirer dans sa maison de Rochambeau avec ses gens et jusqu'au nombre de six et y séjourner mais sans faire la guerre en aucune façon que ce fût ». Tempérament ardent, René de Vimeur ne put rester inactif à Rochambeau auprès de son père très âgé et presque aveugle. En juin 1594, on le trouve à la défense de Laon où le duc de Guise, Charles de Lorraine, lui accorde trois ordonnances de paiement pour le « récompenser des pertes qu'il avait souffertes dans son parti, même de trois chevaux qui lui avaient été tués en allant à la guerre sus les ennemis ». Il fit d'ailleurs sa paix avec la cour, devint gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, mais resta fidèle, jusqu'à sa mort, à la maison de Lorraine.

Le petit-fils du ligueur, qui portait le prénom de son grand-père, entra de bonne heure dans la seconde compagnie de mousquetaires dont François Colbert, frère du contrôleur des finances, était commandant. Dans une lettre à sa famille, de janvier 1668, René de Vimeur écrivait : « Nous fîmes la revue mardi dernier dans la cour du Louvre où je fus reçu maréchal des logis par le Roi ; et quand je le remerciai, il me fit l'honneur de me dire qu'il savait que j'étais de bonne maison et que je servais d'ailleurs parfaitement bien. Ce sont des bontés de M. de Colbert à qui j'ai les dernières obligations. » René de Vimeur ne se crut sans doute pas obligé trop longtemps puisqu'il quitta sa compagnie pour courir le monde.

Au printemps de 1670, il s'embarquait sur l'escadre de M. de La Haye, qui avait pour mission de visiter les établissements français des Indes. Nos vaisseaux firent escale à Fort-Dauphin, à l'île Anjouan où René de Vimeur et un autre Vendômois, Louis-Auguste Bellanger de Lespinay, furent « envoyés à terre pour parler au gouverneur qui nous montra et fit montrer, écrit Lespinay dans son journal de voyage, ce qu'il y avait de beau à voir dans l'isle ». Le gouverneur de San-Thomé, sur la côte de Coromandel, se montra moins obligeant. L'amiral lui ayant fait demander s'il pouvait descendre à terre pour se ravitailler, « il répondit très mal, disant que si nous avions besoin de sable de mer, il nous permettait d'en prendre ». M. de La Haye riposta en bombardant la ville qui se rendit. La conquête était difficile à garder. Malgré des combats incessants au cours desquels René de Vimeur fut blessé « à la joue d'un coup de demye-picque », il fallut traiter. Les survivants de cette équipée furent rapatriés sur un mauvais vaisseau hollandais qui faisait eau de

toutes parts et qui ne fut bientôt plus qu'un vaste hôpital. Quand, le 2 mai 1675, ils arrivèrent en vue de Lorient, « nous n'avions plus que dix-neuf hommes en santé, écrit Lespinay. La joie fut si grande parmi nous que je ne sçaurais l'exprimer. Tous nos pauvres malades se venaient traîner sur le pont, dizants qu'ils estoient contents d'avoir veu la France une fois après leur retour avant que de mourir. »

De tels hommes, aventureux à la guerre, avaient le souci de faire de belles alliances et de constituer un domaine. Par son mariage avec Jacqueline de Juston, vers 1477, Macé de Vimeur quittait la Touraine et s'établissait en Vendômois, sur la terre d'Ambloy. En 1512, Christine de Belon apportait à Mathurin de Vimeur le château de Rochambeau dont il prit le nom et, par héritage de son frère, le fief d'Aupuy. Leur fils, René de Vimeur, épousa, en premières noces, Renée de Maillé, d'une illustre maison tourangelle, et, en secondes noces, Carie Salviati, soeur de Cassandre que Ronsard célébra dans ses vers. Enfin, Élisabeth de Menon de Turbilli, la femme du blessé de San-Thomé, prétendait pouvoir étendre sa généalogie d'une part jusqu'à la maison de Condé, d'autre part jusqu'au roi.

Par contre, la noblesse des Bégon était de robe et fort récente. Le père de l'épousée, Jean-Baptiste Bégon, écuyer, conseiller et secrétaire du roi, était receveur des tailles de l'élection de Vendôme ; son grand-père, Jean Bégon, procureur au Parlement. Colbert qui, par son mariage avec Marie Charron, était allié aux Bégon, s'intéressa à l'un d'eux, Michel, le fit nommer trésorier de la marine à Toulon, puis intendant des îles françaises en Amérique. En 1683, Bégon débarquait à Saint-Domingue et pacifiait l'île, puis il passait à la Martinique où une fleur, le *bégonia*, prenait son nom. Rentré en France, il constitua un recueil d'estampes et de plantes rares peintes d'après nature, fit graver les cent deux portraits des *Hommes illustres* de Perrault et forma un cabinet d'antiquités égyptiennes. Un peu de la gloire de cet intendant éclairé rejaillissait sur sa famille blésoise¹.

Par sa mère, Claire-Thérèse Bégon était d'origine peut-être encore plus modeste. Au mois de février 1700, Jean-Baptiste Bégon avait épousé la fille d'un conseiller du roi vendômois, Jeanne-Claire Jabre. Henri IV avait fait la fortune des Jabre en attachant Pierre Jabre, en qualité de secrétaire, à la personne de son fils naturel, César duc de Vendôme. Auvergnat travailleur et madré, Pierre Jabre gagna très vite la confiance du jeune duc. Il obtint la main d'Ambroise Cadot, d'une bonne famille vendômoise dont il eut beaucoup d'enfants. Il les établit noblement. Il y eut du nom des fiefs qu'ils habitèrent, Jabre de La Cousinière, Jabre de Malitourne, de Bellessort, des Belles, de Villaria, du Plessis, tous plus ou moins besogneux. Pour abriter ses vieux jours, Pierre Jabre acheta à Vendôme, rue de la Poterie, l'hôtel de Courtenvaux qui possédait porche profond et large toit dont les rempants s'ornaient de choux frisés et de fleurons. Ce logis échut aux Bégon par héritage. Ils y convièrent le jeune ménage Rochambeau. La petite mariée de quatorze ans restait ainsi sous la surveillance de sa famille, entre ses soeurs, Jeanne, Claire, Olive, Marie-Josèphe et ses frères encore au maillot². La mort inattendue de Jean-Baptiste Bégon, âgé seulement de cinquante-deux ans, fit du marquis de Rochambeau le chef de ce foyer désemparé. Le marquis, en 1722, date du décès de son beau-père, n'avait que vingt-deux ans. Estropié de naissance, il ne put jamais servir et dut se contenter de titres honorifiques. En 1723, il fut pourvu de la charge de grand bailli d'épée du duché de Vendômois et fut nommé gouverneur du château puis, en 1728, de la ville de Vendôme. Chevalier de l'ordre de Saint-Lazare et du Saint-Sépulcre de Jérusalem, il fut choisi, grâce au maréchal de Villeroy, pour représenter le tribunal des maréchaux de France dans l'étendue de la province et dans le Perche-Gouet.

1 La patrie des Bégon est Gerzat en Limagne. Maurice Barrès qui y vint en 1908 pour connaître le pays d'Antoinette Bégon, mère de Pascal, a noté le trait caractéristique de la tribu : « C'étaient des laborieux qui avaient acheté des petites charges de greffiers, de notaires, écrit-il. Au temps de Pascal, ils étaient arrivés à être fort riches. » *Mes Cahiers*, Paris, Plon, 1933, VII, p. 42 et s.

2 Ils étaient au nombre de trois : Jean-Baptiste Bégon, qui fut receveur général des finances de la généralité de Montauban ; Louis Bégon, capitaine au régiment de Saint-Simon, et Alexandre-César Bégon de Lory, contrôleur général des fermes du roi à Chalon-sur-Saône, et, plus tard, seigneur de Saint-Lyé.

*

* *

De cette union naquirent d'abord trois garçons : Jean-Baptiste, qui mourut peu de mois après sa naissance ; Gabriel-Césaire-Joseph, qui fut baptisé en présence d'une assistance nombreuse de parents et d'amis, le 13 avril 1724 ; enfin, le 2 juillet 1725, Louis Bégon, curé de Ménars, administrait le sacrement, dans l'église Sainte-Madeleine de Vendôme, à son neveu, Jean-Baptiste-Donatien, né de la veille. L'enfant eut pour parrain « haut et puissant seigneur Donatien de Maillé, marquis de Carman », et pour marraine sa tante, Jeanne Bégon. Ce garçon chétif n'était autre que le futur maréchal de Rochambeau.

Dès qu'ils furent en âge de quitter leur nourrice, les fils du marquis reçurent, sur le jardin, un appartement particulier. La chambre était modestement meublée d'un lit à quenouille avec sa housse de satin broché et ses rideaux de toile blanche, de quelques chaises, d'un petit lit de repos garni de taffetas et d'un paravent à quatre feuilles, tendu de drap vert. Par la fenêtre ouverte, les jeunes garçons apercevaient, au-dessus du mur bas qui clôturait le parterre familial, le parc du collège de l'Oratoire dont le verger et les charmilles couvraient, entre les bras du Loir, l'*Isle Paradis*, véritable parc cartésien, bien peigné et élagué. Plus loin, à droite, s'enlevaient, sur les verdure sombres du coteau, les clochers de l'église Saint-Martin et de l'abbaye cardinale de la Sainte-Trinité. A gauche, les bâtiments de pierre et de brique du collège se présentaient, un peu de biais, cachant à demi l'antique chapelle et son clocheton ajouré. Le duc César de Vendôme, fondateur de ce collège, avait confié à Pierre Jabre la surveillance du chantier. L'aïeul maternel de Rochambeau s'acquitta de cette tâche avec son ardeur habituelle. Il fut alors décidé, en reconnaissance de ses services, que l'un de ses descendants serait reçu comme élève à perpétuité et gratuitement. Il paraissait donc normal aux frères Rochambeau de venir, un jour, s'asseoir sur les bancs de cette maison.

Le supérieur du collège, le Père Houbigant, trouvait d'ailleurs dans le marquis de Rochambeau, un confident et un ami qui aimait le commerce de Descartes et de Montaigne, sans négliger les Anciens. Les deux hommes esquissèrent un plan d'étude nouveau, inspiré des doctrines des Pères Thomassin, Lamy et Poisson qui avaient été, au siècle précédent, régents du collège de Vendôme. L'oratorien donnait à l'histoire et au français une place prépondérante : « L'histoire, disait-il, est le fondement des belles-lettres ; c'est un théâtre où tous les hommes sont spectateurs. » Il voulait que l'explication des textes latins se fit en français avec l'aide d'une bonne grammaire ornée de cartes de couleur. Suivant la forte expression de Malebranche, il désirait se servir de ce qu'on sait pour apprendre ce qu'on ne sait pas. Il ajoutait à ce programme l'étude des sciences mathématiques et physiques qui brident l'imagination de l'enfant et sont à la logique un complément naturel. Ainsi s'ébauchait, au cours de conversations intimes, le *Traité des Etudes* que le Père Houbigant écrira plus tard. A la rentrée des classes de l'année 1730, le marquis de Rochambeau lui confia ses deux fils.

Les rares congés étaient employés à rendre des visites : Jean-Baptiste-Donatien était ainsi conduit, une fois l'an, chez son cousin Jabre du Plessis qui avait deux fils, également élèves du collège ; à Villeromain, auprès de son parrain, le marquis de Kerman ; au château de Villetrun où sa vieille cousine, Gabrielle de Fleings, le recevait chichement. Aux grandes vacances, la famille entière s'entassait dans le carrosse à trois glaces piqué de velours cramoisi qui roulait au trot de son unique cheval vers les rives du Cher. Le marquis venait saluer, au château de Véretz, sa lointaine parente, Mme la princesse de Conti. Cette arrière-petite-fille du grand Condé avait pris au mot le duc d'Aiguillon qui lui avait déclaré, entre deux galanteries, qu'à Véretz elle était chez elle. Chaque année, depuis son veuvage, elle appréciait davantage le charme de cette « mai-son merveilleuse », comme disait Mme de Sévigné, située aux portes du couvent de Beaumont-les-Tours où sa soeur, Mme de Vermandois, était abbesse. Sous le plafond du salon, peint à fresque, on trouvait la princesse assise à son métier à broder, entourée de sa petite cour. A côté de l'archevêque de Tours et de l'évêque de Blois qui, comme la duchesse d'Aiguillon, appartenait à la maison de Crussol, on devinait très

vite, à son « gentil caquet », l'abbé Grécourt. La « Belle Élise », comme l'appelaient ses familiers, quittait sa broderie pour causer avec la marquise de Rochambeau dont un cousin, fils de Jean-Augustin Laboureau, « fabricant de soyerie » à Tours, était le maître de musique de sa fille, Mlle de Conti, aux Bénédictines de Beaumont-les-Tours. On écoutait « sa conversation tantôt vive et riante, tantôt solide et sérieuse ». Le soir venu, la société se répandait sur la terrasse longue de deux cents toises pour y juger des nouveaux aménagements. Tandis que les enfants descendaient à la ménagerie taquiner les paons, Élise entraînait les dames vers le bois où le duc, cédant à son caprice, lui avait élevé un petit cabinet incrusté de faïences et précédé d'un parterre de jasmins odorants.

C'est sans doute sur cette terrasse que se décida l'avenir de Jean-Baptiste-Donatien. Il était cadet et venait de remporter, dans la classe de troisième, le second prix de Discours Latin. Il n'en fallait pas davantage pour le destiner à l'état ecclésiastique. Monsieur de Blois persuada le marquis de Rochambeau que son fils ne pouvait pas achever ses études, sans compromettre son élévation, dans une maison suspectée de jansénisme. Il le prit dans son évêché, à Blois, d'où on le menait, tous les jours en classe, chez les Jésuites. « L'évêque, raconte Rochambeau dans ses *Mémoires*, m'appelait son petit grand-vicaire ; il était secondé dans ce dessein par son véritable grand-vicaire, l'abbé de Beaumont, qui fut depuis archevêque de Paris. Cela avait décidé ma vocation, et j'allais être tonsuré à la Pentecôte, lorsque mon frère aîné vint à mourir. J'en fus vivement touché; mais le bon évêque vint, avec toute sa franchise languedocienne, me déclarer qu'il fallait oublier tout ce qu'il m'avait dit jusqu'à ce jour, que je devenais l'aîné de ma famille et qu'il fallait servir ma patrie avec le même zèle que j'aurais pu servir Dieu dans l'état ecclésiastique : il me prit dans sa voiture et me remena tout de suite à mes parents³. »

*
* *

Après six mois d'absence, Jean-Baptiste-Donatien revenait à sa famille avec les premiers beaux jours. Il prit le titre de chevalier et ajouta à son nom celui de la terre de Saint-Georges dont son père était seigneur. Il retrouvait à l'hôtel de Rochambeau, avec un régime plus adapté à sa délicate santé, le décor de son enfance : dans la salle à manger tendue d'une tapisserie de verdure, les portraits de Louis XIV, de Louis XV, de l'amiral de Coligny, dans leurs cadres dorés; autour de la table, les douze chaises couvertes de molleton fleuri et, sur le mur, la fontaine de cuivre rouge ; au salon de compagnie, sous les cinquante aunes de tapisserie à personnages, les fauteuils et les bergères de panne rouge rayée et les écrans de soie qui protègent l'hiver du vent coulis.

M. de Saint-Georges reprenait, dans la librairie de son père, ses lectures favorites : les *Mémoires* de Sully, ceux de Commines ou de Brantôme. Assis à sa table, et simplement vêtu d'une robe de chambre de moire d'argent doublée de taffetas, le marquis écrivait d'une plume alerte l'*Éloge de l'Oie* qu'il dédiait malicieusement aux Vendômois. Parfois, sa « muse gothique » lui dictait sur *l'Air de Joconde*, une leçon à son fils et aux jeunes académiciens du collège dont il devint l'un des protecteurs : Soyez, disait-il, indulgents les uns pour les autres, apprenez à penser ; « évitez le faux de l'esprit » qui éloigne de la raison. Avec beaucoup de finesse, il mettait en garde les jeunes collégiens contre la stupide pédanterie :

En quittant le sacré vallon
Pour entrer dans le monde,
Il faudra sur un autre ton
Que l'esprit se refonde,
En partie on doit le cacher,
Sous le masque il badine ;
L'Esprit, ça ne peut s'afficher,

3 *Mémoires militaires, historiques et politiques de Rochambeau*, ancien maréchal de France et grand officier de la Légion d'honneur, à Paris, chez Fain, imprimeur, rue Saint-Hyacinthe, n° 25, 1809, deux volumes in-8°, I, 2.

Il faut qu'on le devine.

M. de Saint-Georges apprit de nouveau le chemin de l'Oratoire où les régents, qui usaient rarement de la férule, le reçurent avec bienveillance. Les jours de marché, il s'attardait volontiers, rue Saint-Jacques, sur les marches du petit castel que Ronsard habita lorsqu'il venait en Vendômois. De là, il apercevait les paysans entrer au jeu de paume public à l'enseigne de la Rose et les jeunes veaux, sans surveillance, piétiner le parvis de l'église Sainte-Madeleine.

Ce sanctuaire où son jeune frère reposait sous les armes des Rochambeau fraîchement peintes aux murs de la nef, fut témoin de sa vie religieuse. À Pâques fleuries, M. de Saint-Georges portait son buis à l'autel. Le jour de la fête du Corps-Dieu, il suivait, cierge en main, le dais du Saint-Sacrement. Les façades des hôtels du Bellay, de Gennes, de Rochambeau, de la Livre, construit par l'apothicaire d'Henri IV, et de Bonmars, qu'Antoine Fousteau, historiographe du roi, habita, se paraient de tapisseries et de moquettes de Rouen. Le vieux pont de la Chevrerie et son abreuvoir disparaissaient sous les feuillages. Lorsque le cortège atteignait la porte Saint-Georges, toute criblée de balles huguenotes, l'artillerie du marquis de Rochambeau, du haut des remparts de la Capitainerie, mêlait sa grosse voix au carillon des cloches.

Souvent M. de Saint-Georges accompagnait son père au château. Tandis que ce dernier vaquait aux occupations de sa charge, le jeune chevalier visitait l'enceinte flanquée de tours rondes où les troupes d'Henri IV firent brèche au siège de 1589. Il parcourait ensuite les appartements inachevés et déserts que César de Vendôme avait élevés sur la basse-cour. A l'heure de complies, il pénétrait dans l'église collégiale qui pointait au-dessus des murailles sa flèche d'ardoises. L'orgue préludait aux psaumes. Un dernier reflet s'attachait au grand Christ du jubé. Sur le pourtour du chœur et dans les chapelles, les gisants de tant de nobles dames et de magnanimes seigneurs de la maison de Bourbon semblaient s'animer. Il avait lu dans un manuscrit que le marquis de Rochambeau conservait pieusement, comment Jeanne d'Albret pilla le trésor de la collégiale, vola les chandeliers d'argent et fit jeter au Loir les reliques des saints. Il déchiffrait sur une dalle ce quatrain que le poète avait placé dans la bouche de Mme Catherine de Bourbon, soeur d'Henri IV :

Je naquis à Paris, à Pau je fus régente,
Soeur unique du roy, en Lorraine contente,
Pensant avoir conçu, je mourus à Nancy
Mon coeur y est encore et mon corps est icy.

M. de Saint-Georges ne savait pas encore que les épitaphes sont un masque sur le visage des morts : *En Lorraine contente...* Pauvre Catherine qui mourut d'avoir trop aimé, sous les ombrages de Pau, son intrépide cousin, le comte de Soissons !

On n'avait point le souci, à cette époque, de cacher aux enfants certains spectacles de la vie assez pénibles. A douze ans, Pierre de Ronsard assistait à l'autopsie du dauphin de France. Vers le même âge, le chevalier de Saint-Georges suivait, dans un paysage beauceron, le convoi de sa vieille cousine de Villetrun et signait le registre paroissial. Au mois de janvier 1740, il voyait inhumer, dans

l'église Sainte-Madeleine de Vendôme, messire Charles-Jacques Ferrand, seigneur des Minières, que sa tante Olive Bégon avait épousé dix ans auparavant. Par contre, le 29 juin 1739 et le 15 octobre 1741, il était présent à l'ondoiement d'une jeune soeur et d'un jeune frère qui ne devaient être baptisés que beaucoup plus tard⁴.

Entre temps, M. de Saint-Georges était venu suivre, à Paris, les cours de l'Académie. Tandis que ses camarades se rendaient à Auteuil en carrossées bruyantes, il travaillait l'équitation ou l'escrime et venait écouter, dans le jardin des Tuileries, les musiciens du roi.

La guerre de la Succession d'Autriche dispersa toute cette belle jeunesse. M. de Saint-Georges fit comme

4 Le 22 août 1745 dans la chapelle du château de Saint-Cloud. Le garçon mourut « âgé d'environ quatre ans » et la fille, prénommée Philippine-Élisabeth, épousa, le 7 août 1754, le comte des Salles, gentilhomme lorrain, capitaine au régiment d'Harcourt-cavalerie puis colonel du régiment de Saintonge.

ses camarades et troqua l'habit d'étudiant pour celui de soldat. Il obtint un emploi de cornette dans le régiment de Saint-Simon où son oncle, Louis Bégon, était capitaine et vint à Vendôme préparer son départ. Après la fête de Noël 1741, il fit ses adieux à sa famille. Et, sous la pluie tenace qui ravageait les chemins et gonflait les fleuves, ce gamin de seize ans marcha, presque dévotement, au baptême du feu.

*
* *

C'est que Rochambeau possédait, dès l'enfance, les vertus — pour employer la langue du dix-huitième siècle — qui font les grands hommes de guerre. Certains diront qu'il devait à sa double ascendance ce faisceau de qualités qui se trouvent rarement réunies dans un même individu. La grande galerie de portraits du château de Rochambeau, où tant de Vimeur, bombant le torse sous la cuirasse, voisinent avec les Bégon un peu guindés dans leurs habits de moire et de brocart, eût inspiré Taine. Il eût vu le grand soldat commandé à la fois par ces nobles et par ces bourgeois, tenant de ceux-là sa bravoure et l'amour de son métier, de ceux-ci, ce sens de la mesure et de l'épargne, ce souci du bien public, ce libéralisme qui faisaient dire à Dufort de Cheverny, dans ses *Mémoires*, que le preneur de Yorktown était « totalement démocrate ».

Cherchons plutôt, et peut-être avec plus de vérité, l'explication de son caractère, dans l'éducation tout cartésienne qui lui fut donnée par son père et les régents du collège de Vendôme. Taine qui pensait que la Révolution était tout entière sortie du cartésianisme ne l'eût pas désavouée. Et Rochambeau lui-même, par l'attitude de toute une vie, nous achemine vers cette solution.

Sans doute, pendant près de quarante ans, ne viendra-t-il dans son « air natal » qu'avec la mentalité du permissionnaire qui cherche avant tout le repos. Mais, au cours des périodes les plus agitées de sa longue existence, il n'oubliera jamais Vendôme où, en 1779, il devait faire, en qualité de gouverneur, une entrée publique.

Retenons cette date, car elle ouvre dans les rapports de Rochambeau avec sa province une ère plus intime. C'est en effet l'époque de l'intervention française en Amérique d'où il reviendra assez paré de gloire, assez comblé d'honneurs pour accorder à ses goûts champêtres la place qu'il avait dû leur refuser jusque-là. Commandant de la Picardie, de l'Artois, de l'Alsace, puis maréchal de France, on le verra désormais partager son temps entre ses résidences officielles et le château de Rochambeau embelli et agrandi par ses soins.

Il revenait volontiers au collège de sa jeunesse pour présider les exercices littéraires de cette petite académie dont il était à son tour le protecteur et où les élèves les plus avancés jouaient à l'Académie française. Il y conduisait ses hôtes. Une lettre de Fouché, alors régent au collège de Vendôme, nous apprend, en effet, que le célèbre Montgolfier, qui se trouvait à Rochambeau en 1786, rehaussa de sa présence la soutenance des thèses de fin d'année. Car le château de Rochambeau, comme beaucoup de demeures seigneuriales du dix-huitième siècle, était largement ouvert aux littérateurs et aux savants. L'un d'eux, Jean-Philibert Dessaignes, qui, après la dispersion des Oratoriens, prit la direction du collège y trouvait, avec son co-directeur, François Mareschal, le meilleur accueil.

Ce François Mareschal, dans la *Notice* qu'il consacra à Rochambeau après son décès, écrivait : « Il aima les lettres qu'il avait cultivées dans sa jeunesse. Il accueillit toujours amicalement les élèves de l'école militaire de Vendôme, protégeant spécialement ceux qui se destinaient au service, leur inspirant à tous du respect pour sa personne et de la vénération pour un état qu'il professait si honorablement. » Nous savons aussi, par une indiscrétion d'un autre Vendômois, Duchemin de La Chesnaye, qu'il s'amusait à composer des poésies que, par modestie, il brûlait presque aussitôt. Fort heureusement, nous possédons toujours, pour juger des talents du maréchal, sa correspondance rédigée dans un style volontairement dépouillé et ses *Mémoires* dont Henri Doniol, l'historien de la guerre de l'Indépendance américaine, a dit « qu'ils sont d'un militaire lettré et d'un esprit ferme et concis ». Ainsi, jusque dans sa vieillesse, le maréchal de Rochambeau restera soumis aux fortes disciplines de l'Oratoire.

CHAPITRE II - LE HARNOIS DE MARS

En cette fin de décembre 1741, malgré le courage qu'elle déployait pour sauver son héritage, Marie-Thérèse de Habsbourg, la fille de l'empereur défunt, succombait sous la pression de ses agresseurs. Le roi de Prusse, après la bataille de Molwitz, occupait la Silésie ; l'électeur de Bavière avait envahi l'Autriche et menaçait Vienne ; la France, pour rester fidèle à une tradition qui remontait au seizième siècle et faisait de l'écrasement de la maison d'Autriche le but essentiel de sa politique, soutenait l'électeur. Louis XV, au mois d'avril 1741, l'avait nommé lieutenant général d'une armée de 40 000 hommes qu'il envoyait en Bohême aux ordres du duc de Belle-Isle. Cette armée, par surprise, avait pris Prague. L'électeur, qui suivait dans les carrosses français, cueillait les couronnes. A Linz, il s'était fait proclamer archiduc d'Autriche ; à Prague, roi de Bohême ; à Francfort, le 4 janvier 1742, empereur, de la manière la plus solennelle.

Sur la route de Strasbourg à Nuremberg où il devait retrouver le régiment de Saint-Simon, le comte de Rochambeau glanait ces nouvelles. Malgré la pluie et la mauvaise nourriture, elles ensoleillaient ses étapes.

Mais rien n'est plus changeant que la fortune des armes. Le repos de l'hiver ayant été favorable aux troupes de Marie-Thérèse, le premier combat auquel le jeune homme assista au début de la campagne de 1742 fut une défaite. Heureusement, les exigences du service voulurent que Rochambeau ne fût que spectateur, car c'est mal débiter à la guerre que d'être battu. Le sang de sa race parla plus fort que les règlements. Il allait se mêler à un groupe de volontaires lorsque son colonel le reconnut et le mit aux arrêts. Ce fut l'unique punition de cette belle carrière. Il eut le temps, malgré tout, d'apercevoir le maréchal Toering, « ardent comme un mousquetaire » charger à la tête des Bavarois, se replier sous un feu vif et entraîner dans sa déroute les escadrons français.

A la suite de cette échauffourée, la position des Français dans la vallée du Danube était intenable. La retraite s'effectua à la faveur de la nuit et du brouillard. Les officiers désertaient et, à la fin de la campagne, Rochambeau était le seul cornette de son régiment qui fût encore à son poste.

Le froid et les fatigues eurent raison de sa ténacité. A peine l'armée eût-elle pris ses quartiers d'hiver entre Ingolstadt et Ratisbonne qu'une fièvre maligne se déclara : « L'ordre pour un changement de quartier arriva au régiment, écrit-il, au moment où j'étais le plus malade : on m'établit à sa suite, sur une charrette où je restai huit jours par le froid le plus grand ; le Danube était gelé au point de porter des voitures ; mais la nature, la jeunesse, la force de la fièvre me faisaient suer dans mon lit de douleur, comme si j'avais été dans le poêle le plus chaud. » M. de Saint-Simon, son colonel, l'envoya à Ratisbonne : « Je trouvai une garde au pont, qui arrêta ma voiture, et qui avait la défense du magistrat de ne laisser entrer dans la ville aucun malade de l'armée française, où l'on disait qu'il y avait une épidémie mortelle. Après avoir été en halte à cette porte pendant six heures, j'obtins, par le crédit de M. de Lanoue, ministre de France, la permission d'y entrer. La longueur de la maladie, des rechutes, une longue convalescence m'y retinrent jusqu'au 1^{er} de mai⁵. »

Un mois plus tard, le prince Charles de Lorraine, beau-frère de Marie-Thérèse, après avoir effrayé la Bavière par des pillages et des incendies, forçait le passage du Danube. Le reste de la campagne de 1743 ne fut, pour les troupes françaises, qu'une longue retraite coupée de haltes à Ratisbonne, Ingolstadt et Donauwerth. Les équipages étaient pillés et, pour son compte, Rochambeau se trouva réduit à la chemise qu'il avait sur le corps. « Dès que nous fûmes arrivés à Ratisbonne, écrit-il, j'allai voir mon ami, M. de Lanoue, qui me donna vingt-cinq louis avec lesquels j'achetai un mauvais cheval de bât, une peau d'ours et quatre chemises ; je jugeai que cet équipage me suffirait au métier que les grenadiers et carabiniers de l'armée

5 Rochambeau, I, 12.

allaient faire, étant tous les jours chargés de l'arrière-garde⁶. »

Le régiment de Saint-Simon passa le Rhin à Spire. Quelques jours plus tard, le 23 juillet 1743, le comte de Rochambeau obtenait une compagnie de cavalerie au même régiment. « Nous fûmes placés, écrit-il, en cantonnement sur le bord du Rhin. Nous montions la garde à pied dans des redoutes sur le bord de ce fleuve ; nous y avions à nos ordres des paysans armés de la Haute-Alsace, au nombre de quatre mille, qui y servirent avec beaucoup de zèle. » Ainsi se terminait, en terre française, cette malheureuse campagne dont Michelet a dit que « c'était la miniature du retour de Moscou ».

Lorsque le grand-duc de Toscane, époux de Marie-Thérèse, eut été proclamé empereur à Francfort, une sorte de neutralité s'établit sur le Rhin, qui fut respectée de part et d'autre au cours des campagnes suivantes. La lutte allait se poursuivre ailleurs. Louis XV qui avait déclaré la guerre, pour son propre compte, à l'Angleterre et à la Hollande, alliés de Marie-Thérèse, les attaquait aux Pays-Bas. La conquête se fit en trois étapes, après trois grandes batailles dont la première, livrée en 1745 à Fontenoy, ramenait la Victoire au camp français.

*
* *

Le calme qui régnait à l'armée du Rhin permit à Rochambeau de demander un semestre de congé qu'il vint passer au château de Saint-Cloud où sa mère, la marquise de Rochambeau, remplissait, depuis quelques mois, le rôle de gouvernante auprès de Mademoiselle, fille du duc de Chartres.

A l'occasion d'un voyage qu'elle fit à Paris, en 1745, pour atténuer l'exil d'un oncle de son mari, le chevalier de Rochambeau, chef d'escadre, qui, par mégarde, avait laissé une flotte anglaise ravitailler Gibraltar, la marquise de Rochambeau rencontra son amie, la princesse de Conti. Celle-ci la conduisit chez sa fille. Mlle de Conti avait épousé, un an auparavant, le duc de Chartres, petit-fils du régent et fils du duc d'Orléans qui menait, à l'abbaye de Sainte-Geneviève, une vie de réclusion et de prières. La jeune duchesse était grosse et sans beaucoup d'expérience. Elle crut bon d'attacher à l'enfant qui devait naître une femme d'âge que sa mère lui recommandait et qui pouvait lui rendre de grands services. Sous le titre de future gouvernante de Mademoiselle, la marquise fut présentée à la reine, le jour de Pâques, après le salut. Luynes, qui se trouvait sur son passage, note dans ses cahiers : « C'est une femme de cinquante ans, fort grosse, le visage fort rouge et très laide. »

Quémandeuse pour sa famille, Mme de Rochambeau l'était peu pour elle-même. Quand elle eut obtenu pour son fils aîné des pensions et des grades et pour ses autres enfants l'illustre parrainage de ses protecteurs, elle se montra satisfaite. Après la mort de Mademoiselle, qui s'éteignit à six mois, Mme de Rochambeau resta attachée, en qualité de dame d'honneur, à la duchesse de Chartres, devenue duchesse d'Orléans. Lorsque celle-ci mourut à son tour, en 1759, enlevée par la tuberculose, Mme de Rochambeau se retira presque complètement du monde⁷. Dans son petit appartement du Palais-Royal, elle réunissait les anciennes dames d'honneur de la duchesse, n'étant plus qu'une « agréable vieille femme qui se rajeunissait rien qu'en souriant et dont la mémoire était toute pleine d'amusantes anecdotes ». (Ed. et J. de Goncourt). Parfois, la bonne et douce Penthievre, femme du futur Philippe-Égalité, venait les y rejoindre ; elle s'amusait un instant à pincer la guitare de la marquise et à taquiner son perroquet gris. En l'absence du comte de Rochambeau, retenu en Amérique, elle fut, avec son père, le duc de Penthievre, la confidente de ses dernières volontés.

6 Rochambeau, I, 18.

7 Elle exerça ses fonctions de gouvernante des enfants de la Maison d'Orléans jusqu'en 1777, époque à laquelle Mme de Genlis lui succéda dans cette charge. La seconde Mademoiselle, Bathilde d'Orléans, future mère du duc d'Enghien, Philippe-Égalité et les enfants de celui-ci poussèrent leurs premiers vagissements sur les genoux de la marquise de Rochambeau. Le roi Louis-Philippe, qui n'ignorait pas cette particularité, se montra toujours extrêmement gracieux envers la famille de sa première gouvernante.

En 1746, le château de Saint-Cloud, avec son salon de Diane, sa grande galerie où Mignard peignit le triomphe du Soleil, son parc dessiné par Lenôtre, ses cascades que Lepautre surchargea de rocailles et de glaçons, invitait à une fête perpétuelle. Les soirs de réception, on organisait, sur la Seine, une escadre de petits bateaux « peints galamment » qui débarquaient les invités à l'entrée de la rampe du château garnie d'ifs de lumières ; des violons jouaient dans les bosquets où des jeux de bague sollicitaient le promeneur ; le souper était servi dans l'orangerie et les figures du bal se déroulaient dans la grande galerie éclairée de cinq files de girandoles.

Les hivers qui suivront, le comte de Rochambeau trouvera cette cour bruyante transportée au Palais-Royal. Sous le regard de l'aïeule, femme du régent, qu'on appelait avec dérision « l'Altesse Royale », le duc et la duchesse de Chartres se croyaient obligés à plus de modération. Pendant que le duc visitait les brocanteurs de la ville en compagnie de ses officiers, la duchesse, vêtue de linon blanc, appuyée sur une console, posait devant le peintre Nattier. Le soir, lorsqu'il n'y avait pas bal ou théâtre sur la scène où Molière trépassa, on écoutait, dans la galerie d'Énée, une conférence du médecin Tronchin ou les grivoiseries de Casanova.

Mais le palais, pour un jeune homme observateur et avide d'apprendre, était un champ d'investigation autrement vaste que ces âmes falotes. Tout y est noble et magnifique. La façade sur le Louvre, la cour intérieure, la galerie couverte ont gardé l'aspect que Lemercier, l'architecte de Richelieu, a voulu leur donner. Le parc, avec sa ceinture de maisons dont on aperçoit les pignons au-dessus du feuillage, est l'un des plus fréquentés de la capitale. Il est « fort ouvert », sans bosquets ni charmilles trop propices aux tête-à-tête galants. Sur le parterre de gazon, orné d'ormes en boules, les rayons du soleil transforment le jet des lances en autant d'arcs-en-ciel.

Le frère de Louis XIV et le Régent avaient réuni dans les galeries et les cabinets une collection unique de tableaux que les étrangers de passage à Paris venaient visiter. Le comte de Rochambeau s'attardait souvent devant le médaillier et dans l'ancienne galerie où Vouet avait peint les grands hommes français depuis Suger jusqu'à Turenne.

Mais il ne semble pas avoir pris beaucoup de plaisir à ces distractions d'amateur de curiosités. Une note, qu'il écrivit, en 1747, pour appuyer un mémoire du lieutenant-colonel du régiment de la Marche et dont le dernier trait n'est pas sans ironie, le laisse supposer : « Le sieur de Séverac étant un excellent officier, peu riche, qui a toujours aimé à se tenir attaché au corps sans en bouger, ni été ni hiver, j'ose demander en grâce à Mgr le comte d'Argenson de vouloir bien l'employer pendant l'hiver, en sa qualité de brigadier dont le roy a bien voulu l'honorer. Cela lui tiendra lieu d'autres grâces pécuniaires qu'il est en droit de demander par ses bons et longs services ! J'ose supplier Mgr le comte d'Argenson de vouloir bien considérer que ces raisons mettent le sieur de Séverac dans le droit de désirer d'être employé, à aussi juste titre au moins que la plupart de ses confrères les lieutenants-colonels brigadiers qui le sont, pendant l'hiver, à Saint-Cloud. » Aussi, quelle joie pour le comte lorsque l'heure sonnait enfin de reprendre la rude vie des camps !

*

* *

Derrière les officiers qui rejoignaient leurs régiments, en ce printemps pluvieux de 1746, les carrosses de la noblesse française roulaient à tombeau ouvert sur le pavé des Flandres. De toutes parts on venait assister aux entrées solennelles que Louis XV devait faire dans les villes conquises par le maréchal de Saxe. Le roi et la cour quittèrent Versailles le 2 mai. La duchesse de Chartres était du voyage. Elle emmenait avec elle Mme de Polignac, la petite marquise de Sabran et Mme de Rochambeau.

Le comte de Rochambeau abandonnait sur le Rhin sa compagnie de cavalerie et suivait le duc de Chartres en qualité d'aide de camp. Le 3, le roi arriva à Gand où il passa la nuit. Le 5, au matin, la pluie tombait sur Bruxelles qui se parait pour le recevoir. Les façades des maisons se couvraient de magnifiques tapisseries et

d'une quantité étonnante de tableaux qui montaient parfois jusqu'aux toits. Des guirlandes de houx et de mousse s'accrochaient aux balcons. Un tapis de sable, bordé de lauriers dans leurs caisses, jonchait les rues. Le roi arriva vers deux heures et demie et fut salué par le bourgmestre qui lui remit dans un bassin les clés d'or de la ville. Dans le décor pittoresque de la grand'place, les dames qui étaient aux fenêtres de la Maison du roi assistèrent au défilé. Les princes marchaient en tête, et Mme de Rochambeau reconnut son fils derrière le duc de Chartres ; le roi, vêtu d'un habit gris de fer galonné d'or, montait un cheval gris pommelé ; il était escorté par les représentants des corps de métiers qui portaient des flambeaux. Derrière lui, le maréchal de Saxe et le comte de Lowendal caracolaient sur de beaux coursiers. Quarante chevaliers du Saint-Esprit et plus de deux mille cavaliers fermaient la marche. A l'hôtel d'Egmont, où le roi logeait, on tira d'un foudre cerclé d'or et scellé aux armes de France, un vin d'honneur qui désaltéra tant de gosiers desséchés par la poussière et la fumée des torches. Un mois plus tard, la même cérémonie se déroulait à Anvers. Ces parades terminées, Louis XV, toujours suivi de la cour, rentra à Paris pour assister aux couches de la dauphine.

Rochambeau restait aux armées. Avant de se retirer, le duc de Chartres avait confié le jeune homme à son oncle, le comte de Clermont, qui venait d'être détaché pour faire le siège de Namur. Rochambeau, qui était le seul aide de camp auquel on pût confier des missions périlleuses, fut envoyé en reconnaissance sur un chemin taillé dans le rocher : « Je gravis, dans ce sentier, à quatre pattes, écrit-il, jusqu'à deux sentinelles placées à l'extrémité de deux palissades, qui eurent la complaisance de fumer leurs pipes sans se distraire pendant toute ma reconnaissance. » D'après les renseignements qu'il fournit, l'attaque se déclancha et réussit parfaitement. La ville et la citadelle capitulèrent. Le comte de Clermont vint loger à l'évêché. L'évêque lui déclara que le château était en flammes et que le magasin de poudre qui se trouvait dans les casemates allait sauter : « M. le comte de Clermont m'y envoya sur-le-champ, poursuit Rochambeau ; j'y trouvais nos compagnies d'ouvriers occupés à le déblayer ; ils étaient obligés de prendre, avec le bas de leurs habits, les tonneaux les plus près de la voûte, qui était déjà brûlante. Il y avait aussi des crevasses dans la voûte, que la force de l'inflammation avait produites par où il tombait des étincelles de feu ; enfin les barriques étaient heureusement doubles. L'évacuation de ce magasin se fit avec un ordre et un sang-froid de la part de ces ouvriers du corps royal d'artillerie, qui forcèrent mon admiration. Je vins au point du jour rendre compte de son évacuation complète : l'évêque et le prince avaient passé une fort mauvaise nuit, et tout le monde se coucha au soleil levant, avec une grande satisfaction⁸. »

Touché de cette marque de dévouement, le comte de Clermont demanda à son jeune aide de camp quelles étaient les vues de ses parents sur lui :

— J'ai, dit-il, la parole du premier bâton d'exempt dans les gardes du corps ; cet emploi n'exige pas de finance, mes parents n'étant pas en mesure de m'établir.

— Mandez-leur, répliqua Clermont vivement, qu'il faut qu'ils fassent un effort, je ne veux pas que vous entriez dans la Maison du roi, il faut qu'on vous donne un régiment.

Il lui promit enfin de le recommander à M. d'Argenson et à Mme de Pompadour. On retrouva, longtemps après, les lettres du prince dans le portefeuille de Pâris-Duverney qui avait été choisi comme truchement et n'avait pas cru bon d'importuner la marquise pour un inconnu.

Le comte de Rochambeau revint à l'armée au printemps de 1747 avec le grade de colonel. Au cours de l'hiver, M. de Montauban, premier écuyer du duc de Chartres, ayant donné sa démission du régiment d'Orléans-Cavalerie, M. de Melfort le remplaça. Il céda à Rochambeau le régiment d'infanterie de la Marche dont il était lui-même colonel. Le roi donna son agrément à ce marché le 3 mars 1747. Le jeune chef de vingt-deux ans fut mis de la réserve de M. de Clermont.

Depuis quelques jours, trop pressé de poursuivre ses succès, le maréchal de Saxe se heurtait à l'armée ennemie. Le 2 juillet, il la trouva rangée en bataille, son centre au village de Lawfeld en flammes. Il donna

⁸ *Rochambeau, I, 43.*

l'ordre à M. de Clermont d'attaquer sur-le-champ. C'est l'instant que le peintre Lenfant a choisi pour composer son tableau. Le roi, en habit écarlate brodé d'or, occupe, avec son état-major, la hauteur de Heerderen ; des moulins à vent et des bouquets d'arbres piquent la plaine ; sur les pentes, les lignes bleues et rouges des bataillons s'ébranlent dans le floconnement des bombes qui éclatent.

La brigade de la Fère, dont le régiment de la Marche dépendait, attaquait au centre. C'était le point le plus exposé du champ de bataille. Rochambeau le savait mais, sous les yeux du roi, il chargea sans trembler. Deux balles le couchèrent dans son élan. « Il a été à la mort, écrivait sa mère. Il est blessé de deux coups de biscaïen, dont l'un est entré dans la tête par le coin de l'oeil en froissant et labourant l'os de la tempe, l'autre est une balle de fer, grosse comme un oeuf de pigeon, qui lui a percé la cuisse de part en part, sans casser l'os. Il a été saigné plus de dix-huit fois ; il est actuellement sans fièvre et sans le moindre danger, à ce qu'on tâche de me persuader, quoiqu'il n'ait pu encore m'écrire une ligne. »

On lui apporta sur sa couche une lettre de M. d'Argenson datée du camp de la Commanderie du Vieux-Jonc qui lui mit le sang aux joues. Elle disait : « Le Roi voulant, monsieur, vous donner des marques de la satisfaction qu'il a de la manière dont il vous a vu servir à la bataille de Lawfeld et en considération des blessures que vous y avez reçues, Sa Majesté m'ordonne de vous mander qu'elle vous accorde une pension de deux mille livres sur le Trésor royal. »

Cependant la vue des six mille morts qui jonchaient le champ de bataille, avait fâcheusement impressionné le roi, et le peuple de France voulait la paix. Au maréchal de Saxe qui avait répondu « la paix est dans Maëstricht », on avait demandé de donner un coup décisif pendant la campagne de 1748. Les colonels reçurent l'ordre de rejoindre leurs régiments le 1^{er} avril. L'ennemi ne tenait ferme nulle part. Grâce à une marche feinte du maréchal de Saxe, Maëstricht fut investi le dixième jour de marche sur les deux rives de la Meuse. La pluie, la neige et les inondations apportaient aux assiégés un secours que les Anglais ne pouvaient leur donner. Le régiment de la Marche campait au parc d'artillerie. Cela ne l'empêchait pas de monter, à son tour, à la tranchée. Rochambeau s'y trouvait le 7 mai avec les Gardes-Suisses lorsque l'attaque générale fut décidée pour la nuit suivante. De retour au camp, il expliquait à son lieutenant-colonel ce qu'on attendait d'eux, lorsqu'il fut abordé par un capitaine qui lui dit que la paix était faite. Le comte le prit pour un fou et ne répondit pas. Un quart d'heure plus tard, la nouvelle se confirmait et l'ordre de cesser le feu arriva. L'armistice entra en vigueur le 11 mai. M. de Saint-Séverin, au nom de Louis XV qui voulait « faire la paix non en marchand mais en roi », signait, au mois d'octobre, à Aix-la-Chapelle, une paix qui consacrait l'abandon de toutes les provinces conquises. Aux troupes qui défilèrent dans un Paris brumeux et mécontent, Voltaire déclamait :

Accourez, recevez à votre heureux retour
Le prix de la vertu par les mains de l'Amour.

*
* *

Pour une fois, les fantaisies du poète devaient se réaliser. Le dieu narquois avait bandé son arc. Un an à peine après son retour, le comte de Rochambeau épousait Jeanne-Thérèse d'Acosta, fille d'Emmanuel Tellez d'Acosta, entrepreneur des vivres, et de Marie-Antoinette Fizenne. D'Acosta était fort riche et prétendait descendre d'une noble maison originaire de la ville de Trancoso, en Portugal. Son père aurait été envoyé aux Pays-Bas comme résident de la reine Christine de Suède. Il avait marié sa fille aînée au fermier général Étienne Bouret, « le plus généreux et le plus prodigue de tous les hommes, » mais qui avait le don d'amuser le roi. Jeanne-Thérèse, âgée de dix-neuf ans, de petite taille et de visage agréable, ne fut pas insensible à la glorieuse cicatrice qui barrait la tempe du comte et à la flamme de ses yeux bleus. Des promesses furent échangées et les deux familles entrèrent en pourparlers.

La lecture du contrat de mariage eut lieu le 21 décembre 1749: dans l'acte dressé, les jours précédents, par M^e Leverrier, notaire à Paris, relevons ce qui nous intéresse : les futurs époux adoptent le régime de la communauté, autorisé par la coutume de Paris. Le comte de Rochambeau se marie « avec les droits et biens qui lui appartiennent et lui appartiendront par la suite, ceux actuels consistant dans le prix de son régiment qu'il a payé sans emprunt ; plus, dans la pension de trois mille livres que le roi lui a accordée en considération de ses services et dans ses meubles, habits, linges, hardes, bijoux, armes, chevaux, équipages, arrérages de pensions, appointements et deniers comptant, le tout de valeur de dix-sept mille livres ». En avance d'héritage, son père, le marquis de Rochambeau, lui abandonne la terre de Saint-Georges-du-Rosay et, dans la succession du chevalier de Rochambeau, récemment décédé, vingt-cinq mille livres de vaisselle d'argent.

Emmanuel d'Acosta donne à sa fille une dot de trois cent seize mille quatre cent quarante-trois livres, dont deux cent vingt mille environ, comptant, et le reste un an après la célébration du mariage ; enfin, les diamants et les dentelles de la demoiselle sont estimés vingt mille livres. En cas de décès du comte, un douaire de cinq mille livres est accordé à sa veuve ; il est stipulé « qu'outre le douaire, la demoiselle future épouse aura son habitation dans le château de Rochambeau ou autre que ledit futur laissera meublé convenablement avec l'usage des parcs, jardins et potagers, fruits et légumes ». Le mariage fut célébré à Paris le 22 décembre et les époux eurent, deux fois, les honneurs du *Mercur de France*.

Par le fait même de son mariage, la fille d'Emmanuel d'Acosta devait être présentée à la cour, puisque le comte « montait dans les carrosses du roi » depuis 1747 et avait dîné au moins une fois à la table de Sa Majesté. La présentation de cette petite bourgeoise, pourvue de vingt mille livres de rente, était un spectacle alléchant. Il y eut foule dans les antichambres, le 1^{er} mars 1750, sur le passage de la nouvelle venue. Elle s'avança, sans gaucherie, entre sa belle-mère et Mme de Sade. Après qu'elle eut accompli les trois révérences d'usage, la princesse de Conti la présenta au roi qui lui dit quelques mots de sa voix enrouée. Puis, elle alla chez la reine, Mesdames et le dauphin qui la traitèrent également bien.

L'étonnement fut grand lorsque, les jours suivants, on ne la vit pas chez Mme de Pompadour, protectrice des oncles Bégon, et favorable, disait-on, au jeune couple. Le comte de Rochambeau avait enlevé sa femme en Vendômois où il décidait de passer, chez son père, « une année de vie douce et de régime »⁹.

Simple de goûts et de manières, Rochambeau n'avait pas l'esprit courtisan et connaissait imparfaitement le terrain mouvant de Versailles. Car la véritable originalité de ce soldat fut d'être, en plein dix-huitième siècle, un Français du règne précédent et, au milieu d'une société brillante et frivole à l'excès, le type accompli du gentilhomme provincial. Du terrien, il possédait, à la fois, les gaucheries et les solides qualités. De plus, il aimait sa jeune femme de bon cœur et voulut le lui prouver loin d'un monde qui applaudissait, chaque soir, *Le Préjugé à la mode* et tournait en ridicule l'amour conjugal. Pour toutes ces raisons, et quoiqu'il sût fort bien que le roi oubliait vite les absents, il se résigna à jouer à la cour, ainsi qu'il le dira beaucoup plus tard, un rôle « fort médiocre ».

La maladie troubla les premiers mois de cette intimité. Le comte, depuis ses blessures, souffrait de fièvres fréquentes et de crachements de sang. La jeune femme fut atteinte de la petite vérole. Pour hâter leurs guérisons, les jeunes époux se fixèrent au château de Rochambeau, puis au château de Renay qu'ils venaient d'acheter à M. de Saint-Lienne, ancien commis du financier Law. L'acquisition était excellente. Le château et sa grosse tour ornée d'élégantes lucarnes se dressaient au milieu d'un domaine de 980 hectares dont la plus grande partie, dite les *Bois-Bretons*, provenait de la vente qu'Henri IV avait faite pour solder ses dettes.

La lande était giboyeuse. Rochambeau y mena d'interminables parties de chasse en compagnie de ses cousins Jabre qui portaient les titres surannés de chefs d'échansonnerie et de paneterie du roi. En bon seigneur, il rendait la justice à Chesne-Carré dans la maison de Joachim Lubineau, à côté des fourches patibulaires que les paysans appelaient *Les quatre Demoiselles*. Il eut son banc seigneurial dans l'église de Pezou

9 Rochambeau, I, 64.

et ne laissa en déshérence aucun de ses droits. Un fils lui naquit¹⁰, auquel il donna les prénoms de Donatien-Marie-Joseph, et qui mit le comble au bonheur de son foyer.

Cette existence de gentilhomme campagnard était coupée par de fréquents séjours à Verdun, à Metz et à Besançon où le régiment de la Marche tint successivement garnison. Le maréchal de Belle-Isle, commandant des troupes en Lorraine et gouverneur des Trois-Évêchés, remarqua ce jeune colonel qui, malgré sa mauvaise santé, rejoignait ses bataillons, à la première heure, sur le terrain de manoeuvres. Il l'admit dans son intimité à Metz et à Biszy où une armée de jardiniers et de maçons transformaient ce château normand en une résidence presque royale. Il voulut que son fils, le comte de Gisors, colonel du régiment de Champagne en garnison à Metz, se liât d'amitié avec lui. Les jeunes gens passèrent dans la vieille cité lorraine des heures délicieuses. Ensemble, ils surveillaient les travaux d'embellissement que le maréchal avait commandés sur les quais de la Moselle. Le soir, dans son cabinet, le maréchal parlait aux deux colonels « de ses campagnes et de la guerre à merveille, mais toujours avec un peu de charlatanerie » qui sentait son Fouquet. Il leur donnait ses instructions sur un ton doctoral : « Je ne vous dirai point : cherchez à mériter l'estime du corps que vous commandez, mais je vous dirai : cherchez à en mériter l'amour. Ayez pour votre lieutenant-colonel la déférence la plus grande ; ne donnez aucun ordre sans le consulter. Visitez une ou deux fois par semaine les malades de votre régiment...

Descendez dans tous les détails. Que votre table soit bonne mais jamais délicate ; j'aime mieux qu'on parle de votre bienfaisance que de votre habileté dans l'art d'ordonner des fêtes. Levez-vous de bonne heure pour étudier. Tenez-vous à la lettre de la loi. Vous êtes braves, vous l'avez prouvé, mais gardez-vous de l'être à l'excès ; aimez votre patrie et votre roi ; aimez la gloire. »

Intentionnellement, se tournant vers Rochambeau, il ajoutait : « Cette passion de la gloire m'a soutenu dans la carrière difficile que j'ai parcourue ; elle m'a fait oublier que j'étais né avec une santé délicate, un corps faible. » Et les paroles du vieux soldat trouvaient un écho facile dans ces coeurs disciplinés.

10 A Paris, le 7 avril 1755.

CHAPITRE III - LA BELLE CAMPAGNE DE MINORQUE

Le traité d'Aix-la-Chapelle, malgré la modération de ses conditions, n'avait été signé qu'à regret par l'Angleterre. La cour de Londres, au moment même où elle promettait à ses marchands un empire colonial, perdait au Canada le Cap Breton et Louisbourg.

Elle chercha aussitôt le moyen de réparer cet échec et crut le trouver dans un passage obscur du traité d'Utrecht qui cédait aux Anglais l'Acadie dans ses anciennes limites, *limitibus suis antiquis comprehensam*. Comme les plénipotentiaires n'avaient pas spécifié quelles étaient ces limites, des commissaires furent nommés de part et d'autre pour en établir le tracé définitif. Ceux de Londres voulaient la rive droite du Saint-Laurent et ceux de Paris repoussaient des prétentions aussi exorbitantes. Le cabinet de Saint-James recourut alors à un attentat à peine digne des pirates barbaresques. En pleine paix, l'amiral Boscawen capturait deux frégates françaises et, sans déclaration de guerre, s'emparait « de trois cents vaisseaux marchands, comme on saisisait des barques de contrebande ». L'émotion fut profonde en France. Autant pour la calmer que pour donner le change à George II, Louis XV laissa courir le bruit d'une prochaine descente en Angleterre.

En réalité, ses regards étaient ailleurs. Le 15 mars 1765, le Conseil décidait l'expédition de Minorque, petite île cédée par l'Espagne au traité d'Utrecht et dont les Anglais avaient fait leur principale base maritime dans la Méditerranée. La direction de cette campagne fut confiée au duc de Richelieu.

A la guerre, dans les ambassades et dans les alcôves, ce « vieux papillon », comme disait d'Argenson en son admirable portrait, n'avait cessé de butiner : « L'explication de tant de succès, remarque M. Henry Bordeaux, est dans sa volonté de fer et dans sa sécheresse de cœur¹¹. » Le duc, jusqu'ici, n'avait échoué que dans deux tentatives de débarquement sur les côtes anglaises, et voici que, par la volonté royale, il se trouvait, de nouveau, en face de la mer. La satire fusait :

Ce pilote ignore les vents
De l'Angleterre.
Il ne sait qu'embarquer les gens
Pour l'île de Cythère.

Minorque n'était pas Cythère, mais portait sur les vieux atlas le nom de *Terre de l'Amour*, et Richelieu, « homme à bonnes fortunes », ne pouvait qu'ajouter cette conquête à tant d'autres. Une anecdote que le comte de Rochambeau raconte dans ses *Mémoires* montre que le grand mystère dont on entourait ce projet nuisait à son exécution. Le régiment de la Marche ayant été destiné à l'armée de Richelieu, Rochambeau le rejoignit, le 15 mars au soir, à Cuers en Provence. « J'avais passé dans la journée à Toulon, où M. de Massiac, commandant de la marine, me demanda sérieusement ce que voulaient dire tous ces bruits qui couraient d'une entreprise sur Mahon ; je crus qu'il me persiflait ; je lui répondis qu'il devait être mieux instruit du secret des opérations maritimes qu'un simple colonel de l'armée de terre. M. de Massiac me protesta de très bonne foi qu'il n'avait encore reçu aucun ordre pour armer les vaisseaux¹². » M. de Massiac ne disait que trop vrai. Lorsque Richelieu arriva à son tour à Toulon, il jeta feu et flammes, car il craignait, avec raison, d'être prévenu par les Anglais ». Mais l'initiative du marquis de La Galissonnière, qui devait convoier l'armée, permit de commencer l'embarquement des troupes le 4 avril. Le régiment de la Marche embarqua le lendemain. Le vendredi 9, à six heures du matin, l'escadre et les tartanes qui portaient les troupes, les bestiaux et les vivres, quittaient le port de Toulon. Une tempête, qui soufflait sur la mer, obligea le marquis de La Galissonnière à se réfugier dans la rade d'Hyères. Rochambeau qui, par curiosité,

11 Henry BORDEAUX, *Vies Intimes*, éd. Plon, 1928; p. 30.

12 Rochambeau, I, 69.

s'était rendu sur le vaisseau-amiral, fut témoin des impatiences que ce retard donnait à Richelieu. Le maréchal jouait au whist avec le marquis du Mesnil dans la chambre du conseil, lorsqu'il interpella La Galissonnière qui se tenait « à une fenêtre près de la plume qui sert de girouette ».

— Combien croyez-vous, dit-il, de sa voix cassée, que durera ce vent contraire, car, assurément, nous donnons bien le temps à toutes les flottes anglaises d'arriver dans la Méditerranée?

— Monsieur le Maréchal, répondit l'amiral en redressant sa taille difforme, il m'est arrivé de revenir en trois jours du détroit de Gibraltar, où j'avais mis trois mois pour aller ; voilà tous les calculs que l'on peut faire sur mer!

Richelieu revint à son partenaire, et le jeune Suffren, qui entendit, sans doute, la leçon, dut détourner la tête pour ne pas éclater de rire.

Le lendemain le vent changea, et l'amiral fit le signal d'appareiller. Sept jours plus tard, au matin de Pâques, et par un temps superbe, l'escadre mouillait entre Minorque et Majorque, semblable, a dit depuis Maurice Barrès, à « une goutte de lait tombée en plein soleil sur la mer ». Un demi-siècle après, Rochambeau vibrait encore au souvenir de cette journée : « C'est un des plus beaux spectacles que j'aie vus de ma vie. Notre escadre mouilla en croissant, ayant derrière elle tous les vaisseaux de transport. Les côtes de Majorque et de Minorque étaient couvertes de peuple ; les premiers par curiosité, les seconds par intérêt. Je distinguai avec une lunette beaucoup de femmes, ce qui ne me donna pas d'opinion de la résistance qu'on nous opposerait à la descente¹³. » La lunette de Rochambeau eût-elle fouillé tous les replis de l'île, qu'elle n'aurait pas découvert un seul uniforme anglais. Sir William Blackney, gouverneur pour Sa Majesté Britannique, et sa petite garnison s'étaient réfugiés, à la vue des vaisseaux français, dans le fort Saint-Philippe, qui dressait sa masse puissante à l'autre extrémité de l'île. « Le vaisseau-amiral, ajoute Rochambeau, était couvert de signaux comme les bâtons de confréries le sont de rubans de toutes couleurs¹⁴. » Ces signaux réglaient l'ordre de débarquement. L'opération commença vers le soir et se poursuivit toute la nuit, à la lueur de grands feux allumés sur la plage. Les indigènes, au teint bronzé, jouaient de la guitare autour de ces brasiers. « Les femmes et les enfants, écrit Rochambeau, venaient au-devant de nous et nous aidaient à passer les crevasses des rochers ; ils étaient tous catholiques et n'aimaient pas les Anglais ; on baisait les mains sales d'un vilain récollet que j'avais pris à Toulon pour aumônier, et les femmes se mettaient à genoux pour recevoir ses bénédictions qu'il ne leur épargnait pas¹⁵. » Ce vilain récollet, qui avait été « cinq fois supérieur dans les principales maisons de sa province », portait le nom d'Étienne Dupuy.

Malgré la chaleur accablante, Richelieu occupa l'île en trois jours. Il était reçu partout en libérateur. Les jurats de Citadella, la capitale, de Mercadal et de Mahon, qui attribuait sa fondation à Magon, frère d'Annibal, lui portèrent avec les clefs de ces cités leur soumission au Roi Très Chrétien. C'est au milieu de l'allégresse générale que l'arrière-neveu du grand cardinal ouvrit la tranchée devant le fort Saint-Philippe.

Rochambeau ne devait connaître ni les premières difficultés de ce siège célèbre, ni les douceurs du camp où Majorque déversait régulièrement ses vins, ses citrons et ses volailles. Le cuisinier de Richelieu eut l'idée d'accommoder ces dernières d'un mélange surprenant de jaunes d'oeufs et d'huile, que les convives baptisèrent **sauce mahonnaise**

Le colonel du régiment de la Marche qui avait été chargé du transport à pied d'oeuvre de l'artillerie et des munitions, se contentait de la détestable cuisine à l'ail du tavernier de Fornells. De ce port, le second de l'île, partait journellement un convoi de felouques qui portait aux assiégés les gabions, les fusées et les bombes. Les bouches à feu venaient par terre au pas lent des boeufs et des mulets : « Nous y mîmes une telle activité, écrit Rochambeau, qu'au lieu des deux tiers des pièces de canon, de quinze mortiers et d'un

13 **Rochambeau, I, 71.**

14 **Rochambeau, I, 72.**

15 **Ibid., I, 72.**

équipage proportionné qu'on demandait rendus à Mahon pour le 14 de mai, j'arrivai le même jour devant cette place avec toute l'artillerie, sans laisser une voiture derrière nous¹⁶. »

Le surlendemain, Rochambeau prenait part à la procession de la Fête-Dieu qui se déroulait, dans les rues de Mahon, de la cathédrale au port, vaste estuaire marin, semé d'îlots et « qui est le plus beau que l'on connaisse ». Les officiers français regardaient d'autres beautés : autour d'eux les Mahonnaises, qui ont « la peau fort blanche et certain embonpoint qui ne messied pas », égrenaient leur chapelet et jouaient de l'éventail avec une grâce étourdissante ; elles portaient une jupe plissée, très courte, qui découvrait les bas d'estame rouge ou bleue, et dans leurs tresses brunes des rubans couleur de feu. Jamais Richelieu n'avait subi si patiemment les lenteurs d'une cérémonie religieuse.

Le 18 mai, pour la première fois, Rochambeau montait à la tranchée. Les Anglais qui, jusqu'ici, n'avaient que fort peu contrarié les travaux d'approche, redoublaient d'activité. Du sommet de leur donjon, ils avaient aperçu l'escadre de l'amiral Byng qui venait les débloquer. Mais La Galissonnière fermait la passe. 11 manoeuvra pour gagner le vent et, le 20, engageait la bataille au large de l'île. Richelieu ne cachait pas son anxiété : « Nous étions avec lui sur la hauteur de l'île d'Ayres, raconte Rochambeau, à regarder avec beaucoup d'intérêt ce combat de mer que l'on ne pouvait découvrir qu'avec de bonnes lunettes. Le maréchal se tourna vers trois ou quatre colonels qui l'y avaient accompagné : « Messieurs, nous dit-il, il se joue là un jeu bien intéressant ; si M. de La Galissonnière bat l'ennemi, nous continuerons notre siège en pantoufles ; mais s'il est battu, il faudra avoir recours à l'escalade, aux derniers expédients : il n'y a personne dans l'armée qui ne pense, comme moi, qu'il vaut mieux se faire moine au haut du mont del Toro, que de rentrer en France sans avoir pris Mahon¹⁷. » Les colonels n'eurent pas à se faire moines sur ce piton désolé, car un pêcheur qui venait vendre son poisson au camp apprit à ses clients la victoire de l'escadre française.

Tout n'était pas terminé. Voltaire, à qui Richelieu adressait une relation du siège, écrit : « Il restait aux Anglais l'espérance de défendre la citadelle de Port-Mahon, qu'on regardait après Gibraltar comme la place de l'Europe la plus forte par sa situation, par la nature de son terrain, et par trente ans de soins qu'on avait mis à la fortifier : c'était partout un roc uni, c'étaient des fossés profonds de vingt pieds, et en quelques endroits de trente, taillés dans ce roc ; c'étaient quatre-vingts mines sous des ouvrages devant lesquels il était impossible d'ouvrir la tranchée ; tout était impénétrable au canon, et la citadelle était entourée partout de ces fortifications extérieures taillées dans le roc vif. »

La crainte de revoir à l'horizon les voiles anglaises donna à Richelieu l'audace d'attaquer une place qui n'avait pas dit son dernier mot. Le maréchal, « toujours pressé de jouer à la guerre comme en amour », voulut que l'attaque fût générale. Cependant le coup de bélier devait être donné contre la redoute de la Reine et les petits forts Anstruther et d'Argyle qui profilaient leurs glacis à moins de soixante toises du faubourg de la Ravalle.

Le dimanche 27 juin, les quatre colonnes d'assaut quittèrent ce faubourg ravagé par les feux de la place, à la nuit tombante. Par la faute d'un signal qu'elle attendit vainement, la colonne dont Rochambeau faisait partie resta, toute la nuit, à plat ventre sur un talus, au pied du rempart. Cet isolement était tragique. Rochambeau vit le ciel sillonné de fusées qui déclenchaient l'attaque principale ; il sentit la terre trembler lorsque les mines jouaient sous les pas de ses camarades ; il entendit, fort avant dans la nuit, les cris des combattants et les plaintes des mourants. Enfin le feu cessa. Lorsque le jour se leva, une poussière dorée flottait sur le fort Saint-Philippe et la mer clapotait dans la cale. Un bruit de voix tira Rochambeau de cette contemplation. C'était un groupe de brancardiers français et anglais qui relevaient leurs blessés. Par eux, Rochambeau apprit la chute des forts et la capture du colonel Jefferies, bras droit du vieux gouverneur. Livré à lui-même, Blackney, dans l'après-midi, faisait battre la chamade et hisser le drapeau blanc sur le donjon. L'imprenable citadelle, encore hérissée de canons, se rendait sans condition.

16 *Rochambeau*, I, 75.

17 *Rochambeau*, I, 76.

On sait comment la nouvelle s'en répandit dans Paris. La fille de Richelieu était à la Comédie-italienne lorsqu'un page lui annonça que Mahon avait capitulé. La foule comprit et applaudit. A Compiègne, où la Cour se trouvait, il y eut feu d'artifice et fête de nuit.

Dans les jardins, la marquise de Pompadour distribuait, elle-même, aux dames, des bonnets et, aux hommes, des noeuds d'épée à la Mahon. Sur l'escadre du marquis de La Galissonnière, la fête fut plus simple. La mer était grosse au départ. On profita d'une accalmie, en pleine mer, pour tirer les salves d'artillerie et dire les prières rituelles. Devant le régiment de la Marche assemblé, le Père Dupuy chanta le **Te Deum**.

Le 15 juillet, après trois mois d'absence, l'escadre, sur une ligne, entra dans la rade de Toulon. Toute la Provence se pressait sur le port pour acclamer Richelieu que Mme de Pompadour appelait, dans ses lettres, « Monsieur le Minorquin ». Lorsque ce petit-neveu du cardinal de Richelieu parut au théâtre de Marseille, les dames jetèrent de leurs loges des fleurs et des billets doux. A l'Opéra de Montpellier, une députation lui offrit une couronne qu'il effeuilla dans les mains de ses officiers. Rochambeau eut sa part de lauriers. Le 23 juillet, il recevait la croix de Saint-Louis et le grade de brigadier.

Le nouveau brigadier devait connaître plus tôt qu'il ne pensait les prérogatives de sa fonction. L'hiver qui suivit l'expédition de Minorque, le duc d'Orléans fixa à Rochambeau un rendez-vous d'affaires au cours duquel il lui offrit d'être chargé, en qualité de brigadier, « du détail de son infanterie », dans l'armée que le roi concentrait sur le Rhin. Rochambeau apprit, ainsi, le dessein qu'avait Louis XV d'intervenir sur le continent.

Un enchaînement de circonstances poussait le roi à cette intervention. Pour rétablir l'équilibre diplomatique que le rapprochement secret de l'Angleterre et de la Prusse compromettait, il avait répondu aux avances de l'Autriche et signé, à Versailles, un peu à la hâte, un traité qui l'engageait vis-à-vis de l'Impératrice-Reine. Frédéric II feignit de se croire menacé par cette alliance. Sans rupture, il envahissait la Saxe, prenait Dresde et faisait outrager, dans son palais, la reine de Pologne, mère de la Dauphine. Louis XV, pour satisfaire sa belle-fille qui réclamait vengeance et Marie-Thérèse qui exigeait le secours promis, pour maintenir la paix en Allemagne, dont il était garant depuis les traités de Westphalie, allait pousser ses troupes sur les routes de l'Empire.

Le lundi 16 mai 1757, le duc d'Orléans quittait Versailles, après souper, pour se rendre à l'armée d'Allemagne. Les trois cent cinquante chevaux de sa suite et les chariots qui contenaient les caisses de cristaux et la vaisselle d'argent s'engagèrent entre les bâtiments de la Grande et de la Petite-Écurie. Puis le carrosse, où Son Altesse avait pris place avec ses officiers, évolua sur le pavé de la place Royale et disparut, le dernier, dans la Grande Avenue.

CHAPITRE IV - SUR LES ROUTES DE L'EMPIRE

Le duc d'Orléans, précédé de son volumineux bagage, atteignait à peine Cassel, que son brigadier d'infanterie lui était enlevé. Rochambeau, par ordre du roi, était appelé à Strasbourg, « pour être major général » d'une armée de réserve qui se formait en Westphalie, sous le maréchal de Richelieu. Bientôt, d'ailleurs, une intrigue de cour étendait le commandement de Richelieu sur la grande armée. Les états-majors furent incorporés, et Rochambeau remit sa place de major général au marquis de Cornillon, son ancien de service.

Il ne céla pas au secrétaire à la Guerre, Paulmy, son protecteur et son parent, le dommage que cette mesure lui causait : « Il ne me reste de tout ceci, monsieur, que le désagrément d'un tire-laisse fâcheux et ruineux pour moi ; le zèle dans mon métier fait tout mon bien. J'ai mangé vingt-cinq mille francs de celui de ma femme pour me faire un équipage, et monter une maison telle qu'elle convenait à la place dont vous m'aviez honoré et dont je n'ai pas joui huit jours. J'ose espérer que le roi aura la bonté de m'en dédommager. »

Cette lettre est datée du camp d'Oldendorf, le 5 août 1757. Le lendemain, du fond de sa province, le vieux marquis haussait le ton : « Ce contretemps, Monseigneur, écrit-il, dérange infiniment mon fils qu'on sçait pas très riche : il venait d'emprunter et de mettre quinze mille francs pour l'augmentation de son équipage, outre toute mon argenterie que je lui ay sur-le-champ envoyée.

« Dans cette circonstance il n'y a donc que la bonté infinie du Roy qui puisse réparer les torts du contretemps. L'expectation de la première inspection d'infanterie indemniserait non seulement mon fils mais le mettrait en estat de se soutenir au service. J'ose dire encore que c'est précisément l'employ dont il serait le plus capable ; il est amoureux fou de son métier, il possède le flegme, l'exactitude, la prudence si propres et allie la douceur et la fermeté nécessaires dans cette place

« Je ne doute pas, Monseigneur, qu'il n'y ait bien des demandes et des concurrents ; mais, à mérite à peu près égal, le titre de major général que mon fils a eu très ouvertement, en est un de plus pour l'emporter sur les autres.

« J'ose dire mesme, qu'il y a une sorte de dignité pour indemniser de la perte réelle et pour fermer la bouche à tous ceux qui, ayant vu mon fils annoncé major général dans toutes les gazettes pourraient croire de ce qu'il ne l'est plus aujourd'hui qu'il a démerité, de sorte que son honneur exige aussi une espèce d'attestation publique qu'il n'a pas été assez malheureux de déplaire au Roy. »

Les plaintes du fils et les exigences du père ne changèrent rien au « coup de foudre » qui les frappait. Rochambeau revint à sa brigade, à la tête de laquelle il devait, pour emprunter les termes à peine exagérés de son épitaphe, **protéger les retraits ou décider les ictoires.**

Il fut aussitôt détaché par Richelieu, avec les troupes légères de Fischer, pour rançonner le pays d'Halberstadt, véritable « magasin de blé » de l'Empire. Puis il s'empara, par surprise, de la forteresse de Regenstein dans laquelle, disait une légende, le diable lui-même n'avait jamais pu entrer sans la permission du gouverneur.

Le 23 juin 1758, l'armée française, après une retraite excessive, campait devant Crefeld, sur la rive gauche du Rhin. Rochambeau épaulait, à l'aile gauche, la brigade de Touraine, lorsque le prince Ferdinand de Brunswick, beau-frère du roi de Prusse, l'attaqua brusquement. Il eut le temps de se mettre en bataille et de soutenir, arc-bouté à la clôture d'un jardin, le choc de vingt-quatre bataillons hanovriens. Camille Rousset, dans sa biographie du comte de Gisors, mortellement blessé ce jour-là, a indiqué le rôle important que Rochambeau joua dans cette bataille : « Exécuteur intelligent des ordres de M. de Saint-Germain, le comte

de Rochambeau avait donné pour point d'appui à sa gauche une maison dont le jardin assez étendu touchait au fourré même. Une levée de terre fermait l'enclos ; il en fit écrieter le sommet, et, derrière cet épaulement improvisé cinq pièces de canon, tirant à barbette, rasant d'un bout à l'autre la lisière des bois, empêchèrent longtemps les Hanovriens d'en sortir.»

Le comte de Clermont qui commandait en chef ne crut pas nécessaire d'interrompre son repas pour donner des ordres. Lorsque ce rejeton du Grand Condé parut sur le champ de bataille, il était trop tard. L'aile gauche, débordée, sans munitions ni renforts, battait en retraite. Paris se vengea par une épigramme :

Moitié plumet, moitié rabat,
Aussi peu propre à l'un qu'à l'autre,
Clermont se bat comme un apôtre
Et sert son Dieu comme il se bat.

Il servit du moins Rochambeau, en réclamant une récompense digne d'un si beau courage. Le 31 mars 1759, le roi disposait du régiment d'infanterie d'Auvergne en faveur du comte de Rochambeau. Ce régiment de quatre bataillons et qui portait l'uniforme gris blanc avait « grande réputation ». Les « petits vieux » d'Auvergne, comme le peuple les surnommait, savaient mourir crânement. Le matin du 10 juillet 1760, le duc de Broglie, successeur du comte de Clermont, attaquait le prince héréditaire de Brunswick, neveu du prince Ferdinand, dans la plaine de Corbach. Comme l'action progressait, le maréchal de Broglie vint s'asseoir auprès du régiment d'Auvergne, qu'il tenait en réserve derrière le parc aux munitions. Le maréchal, « excédé de soif et de fatigue », se restaurait de pain et de vin, lorsqu'un obus ennemi fit sauter quatorze caissons de cartouches. Auvergne, sans broncher, reçut la mitraille en pleine face. Dès que la fumée fut dissipée, Rochambeau s'aperçut que le maréchal n'avait pas bronché de son côté : « Je suis très édifié, lui dit-il, de vous voir le verre à la main, sans que cet accident infernal ait troublé votre déjeuner. — Monsieur, répondit Broglie, je suis bien plus édifié de voir un régiment, après une telle explosion, se remettre sur un poste incendié, avec autant d'ordre et de sang-froid¹⁸. »

L'édification du duc de Broglie devait se muer en admiration après Clostercamp. Le régiment d'Auvergne avait été désigné pour faire partie d'une petite armée qui devait empêcher le prince héréditaire de porter la guerre sur le Bas-Rhin en assiégeant Wesel. Le jeune marquis de Castries, qui commandait cette expédition, emporta Rheinberg l'épée à la main, jeta un secours dans Wesel et vint camper, le soir du 15 octobre, à un quart de lieue de l'abbaye de Clostercamp. Le prince héréditaire crut le moment venu de surprendre, par le flanc, un ennemi endormi. Ce qui advint alors a été popularisé par le joli récit de Voltaire : « Le général français, qui se doute du dessein du prince, fait coucher son armée sous les armes ; il envoie à la découverte pendant la nuit M. d'Assas, capitaine au régiment d'Auvergne. A peine cet officier a-t-il fait quelques pas, que des grenadiers ennemis, en embuscade, l'entourent et le saisissent à peu de distance de son régiment. Ils lui présentent la baïonnette, et lui disent que, s'il fait du bruit, il est mort. M. d'Assas se recueille un moment pour mieux renforcer sa voix ; il crie : *A moi, Auvergne! voilà les ennemis!* Il tombe aussitôt percé de coups. »

Rochambeau avait entendu l'appel du chevalier d'Assas. Il donna l'ordre aux chasseurs du régiment de riposter, « et surtout de périr à leur poste plutôt que de l'abandonner ». Puis, dans la nuit très noire — il était quatre heures du matin — il disposa ses bataillons de manière qu'ils servissent de pivot au changement de front que l'armée française devait opérer pour faire face à l'ennemi. Castries, accouru au galop de son cheval, ne put qu'approuver les ordres de son second. On comprend qu'il ait mis dans son rapport au roi : « M. le comte de Rochambeau s'acquitta de cette disposition avec une célérité et une intelligence à laquelle on doit les premières difficultés que les ennemis ont rencontrées. » Le prince s'impatiente, en effet, de trouver l'adversaire « aussi éveillé que lui ». Dans la brume, que le jour naissant ne dissipe pas encore, il déclenche la charge d'une division de grenadiers anglais. Les grenadiers se heurtent aux fossés et aux haies du camp que les officiers d'Auvergne défendent « par les plus belles actions du monde ». Ils se heurtent, surtout, à la

18 *Rochambeau, I, 148.*

volonté farouche du colonel de Rochambeau. Blessé à la cuisse d'une balle qui a mis sa culotte en lambeaux, il n'en continue pas moins de porter les paroles de réconfort. On le voit aller de la droite à la gauche du régiment, en clopinant, et soutenu sous les bras par deux soldats. Spectacle admirable et qui donne du courage aux plus timorés !

La résistance acharnée du régiment d'Auvergne permet au marquis de Castries de jeter toutes ses forces dans la bataille et de prendre l'offensive à son tour. Attaqués à l'arme blanche par les brigades d'Alsace, de Normandie et de la Tour-du-Pin, les Anglais plient de tous côtés. Les régiments, emportés trop loin par leur ardeur, se jettent dans les escadrons de la cavalerie anglaise qui couvre la retraite du prince héréditaire. Sans l'intervention de la cavalerie française, les fantassins étaient décimés. Ce fut l'effort suprême de cette journée sanglante. Trois mille Français, dont soixante officiers et huit cents soldats du régiment d'Auvergne, gisaient parmi les fossés et les haies.

Castries et son état-major furent fêtés à Versailles avec d'autant plus de joie que le pays était sevré de victoires. Le 20 février 1761, Rochambeau était fait maréchal de camp. Le jour même de sa nomination, il recevait l'ordre de rejoindre l'armée en toute diligence.

Le soir de Clostercamp, le prince héréditaire qui rendait Rochambeau responsable de son échec, le priait, avec une belle impertinence, de ne plus se trouver sur son chemin, parce qu'il était « son oiseau de mauvais augure ». Il devait l'y rencontrer de nouveau, dans des circonstances qui illustrent assez bien les moeurs militaires de l'époque. Un jour du printemps de 1761, Rochambeau suivait, à distance, l'arrière-garde du prince, lorsque celui-ci lui « fit demander parole ». L'entrevue eut lieu sur le versant d'un vallon. Le prince héréditaire qui n'avait demandé cet entretien que pour permettre à son artillerie de s'éloigner jugea, au bout d'un quart d'heure de conversation, que le moment était venu de se retirer. Il alla, comme par défi, se mettre en bataille sur le coteau opposé. Rochambeau l'en délogea promptement. Sur quatorze personnes présentes à la conversation, treize furent reprises ; le prince lui-même ne dut la liberté qu'en jetant sa bourse et sa montre à deux hussards qui le serraient de trop près.

Ces suspensions d'armes et ces échanges de compliments entre chefs adverses étaient alors fréquents. A l'issue d'un combat qui eut lieu le jour de la Saint-Jean 1762, et au cours duquel plusieurs officiers anglais furent capturés, Rochambeau se montra si charitable envers les blessés que lord Granby lui fit tenir une lettre, « toute de sa main », pour le féliciter à la fois de son humanité et de ses talents militaires.

« Je vous suis, monsieur, infiniment reconnaissant pour les bontés que vous avez eues envers nos blessés, écrivait-il le 3 juillet. Je n'attendais pas moins de votre générosité et de votre humanité et vous pouvez compter que ce sera avec un vrai plaisir que j'en userai de même vis-à-vis les vôtres.

« J'ose recommander à votre protection M. Pierson, un de nos chirurgiens-majors qui aura l'honneur de vous remettre cette lettre. Je l'envoie pour traiter nos blessés.

« S'il n'avait tenu qu'à moi, j'aurais, très volontiers, prêté des ailes même tant à votre infanterie qu'à votre cavalerie, mais j'aurais en même temps désespéré qu'ils s'en soient servi, et quoique leur bravoure m'a fort affligé elle ne m'a point étonné, d'autant moins depuis le rapport que les officiers prisonniers m'ont fait du respect que le corps portait à son chef et de la confiance qu'on a avec tant de raison en sa bonne conduite. »

Rochambeau envoya copie de cette missive à une dame amie afin qu'elle y vît, disait-il, « des traits de la politesse anglaise ».

Au quartier général où, par son nouveau grade, il avait ses entrées, Rochambeau et le maréchal de Broglie apprirent à se connaître, et se plurent, étant faits pour se plaire. Bientôt, le comte eut sa place à la table du maréchal comme en son conseil. Au goût de certaines plaisanteries, on devine que Rochambeau est de la maison. Cela ne l'empêche pas de se trouver partout où il y a des coups à donner. Le roi l'apprend et l'en félicite. Louis XV n'intervenait pas toujours avec le même à-propos. Sur la foi de rapports tendancieux, il

sacrifia le maréchal de Broglie aux ressentiments du timide Soubise.

Le prince Ferdinand, qui « voyait écarter le seul général français qui lui en eût imposé et l'eût battu en plusieurs circonstances », reprit l'offensive et la garda pendant toute la campagne de 1762. Rochambeau, harcelé « par des forces très supérieures », tient tête, presque seul, à l'armée anglaise et oblige même lord Granby à suspendre sa marche en avant. Avec ce sens des réalités qui le caractérise, il croit le moment venu de se défendre par l'offensive et s'en ouvre à Soubise. Celui-ci répondit tardivement qu'il fallait attendre. On attendit, dans l'inaction la plus complète, jusqu'à la signature des préliminaires de paix : « Ainsi finit, soupire Rochambeau, une des plus tristes campagnes que j'aie faites de ma vie¹⁹. »

*

* *

Si, comme l'affirmait Napoléon, « la pauvreté, les privations et les misères sont l'école du bon soldat », Rochambeau ne pouvait être à meilleure école. Tandis que les premières neiges mettaient en fuite ses collègues, il restait aux postes « les plus hasardés », au milieu des marécages et des fleuves gelés. Il ne devait quitter l'armée que deux fois pendant les six hivers qu'elle cantonna en Allemagne : en 1759, pour négocier l'échange du régiment de la Marche, et en 1761, pour accrocher, de ses mains, la croix de Saint-Louis sur la poitrine de son père. Dès le premier hiver, à Giffhorn, « au poste le plus avancé de l'armée », il cherche à connaître les intentions de l'ennemi en provoquant les confidences d'un cocher de diligence et d'un vieux baron qui haïssait le roi de Prusse.

C'est dire qu'il restait à Rochambeau peu de loisirs pour livrer sa pensée au papier. Dans les cartons du ministère de la Guerre où dorment tant de copieux mémoires, on ne rencontre que rarement sa petite écriture illisible. Comment s'en étonner? Il est homme de plein air et d'action, non de cabinet. Le goût d'écrire lui viendra par la suite, mais il s'en faut à l'époque où nous sommes. S'il lui arrive de le faire, il s'en excuse presque :

« Voilà ce que je pense être pour le mieux, mais je soumets mes idées à de meilleures encore et ne les crois pas du tout infaillibles. » Il ne prend la plume que pour corriger quelque abus. Les *Mémoires sur les recrues et la désertion* mettent le doigt sur les deux plaies de l'armée d'autrefois. Le *Mémoire sur l'infanterie*, qui fut rédigé en 1761, dans un poêle de la Hesse, pouvait servir de bréviaire à l'officier. Rochambeau y pose deux principes qui régissent l'un la vie physique du soldat, l'autre sa vie spirituelle : « Le premier devoir à inspirer au soldat est le respect qu'il doit à Dieu et à sa religion ; c'est le meilleur frein pour leur faire éviter toutes les mauvaises actions et principalement la désertion. Rien n'est mieux que les ordonnances prussiennes et autrichiennes sur l'article de la religion. Tous les officiers sont tenus à mener leurs soldats en règle à l'office des dimanches. » Le second devoir est la simplicité dans la table et le vêtement. Non pas qu'il faille lésiner : « Le roi, dit-il, doit avoir les troupes les mieux payées de l'Europe » et le plus solidement vêtues. « Cet habillement doit être d'une étoffe à durer deux ans, en la retournant la seconde année. Le manteau peut, après avoir servi deux ans, être destiné à faire le gilet ou la veste de dessous. Le casque doit être léger ; il ne coûte que fort peu plus cher que les chapeaux. »

En matière de discipline, comme ailleurs du reste, Rochambeau se montre un fervent adepte des méthodes du Grand Frédéric : « La discipline ne peut s'établir que par des récompenses et des châtiments prompts dans un métier qui demande l'obéissance la plus prompte. Le bâton est, dit-on, contre les usages de la nation qui n'y est pas accoutumée comme l'Allemand dès sa jeunesse ; cependant c'est le nerf de toute discipline et on n'y parviendra jamais sans un équivalent. » Cet équivalent serait les coups de plat de sabre.

Rochambeau usa modérément d'une correction qui, pour être plus noble que le bâton, n'en restait pas moins brutale. Il ne faut cependant pas juger des châtiments corporels de l'ancien régime avec notre mentalité actuelle. Si le régiment d'Auvergne devint le plus docile de l'armée, c'est par des procédés que

¹⁹ *Rochambeau*, I, 211.

nous ne voudrions plus employer aujourd'hui.

Le comte de Rochambeau marqua son passage à la tête de ce régiment par des créations plus durables. Il donna, le premier, l'exemple des conseils d'administration pour gérer les fonds du régiment, exemple dont Choiseul devait s'inspirer dans son ordonnance de réforme du 10 décembre 1762.

Par sa position presque permanente aux avant-gardes, Rochambeau comprit l'utilité de troupes légères dans une armée fort peu manoeuvrière et qui employait parfois une journée à se mettre en bataille. Sur le modèle des chasseurs de Fischer, il organisa une compagnie de voltigeurs par bataillon et l'encadra d'officiers de mérite. « Mon objet, en les formant, écrivait-il dans ses *Mémoires* était d'offrir de l'émulation à cette classe d'hommes de petite taille si nombreuse en France et si négligée, mais si ingambe, et quelquefois plus leste que ceux d'une taille plus élevée²⁰. »

Cette troupe d'élite, prototype « des compagnies de chasseurs dans l'infanterie française », fit merveille au feu. A Crefeld, où Rochambeau l'emploie pour la première fois, elle coupe l'élan d'une charge ennemie ; à Franckenberg (septembre 1760), elle manoeuvre sans se commettre et gagne l'ennemi de vitesse, lui fermant toute retraite ; à Clostercamp, c'est d'Assas, un capitaine de chasseurs du régiment d'Auvergne, qui donne l'alarme et, par son héroïsme, décide de l'issue du combat ; à Filinghausen (juillet 1761), après un bombardement très meurtrier qui ne fit pas « perdre un pouce de terrain » au régiment d'Auvergne, les chasseurs se retirent les derniers et « en très bon ordre » ; en 1762, enfin, à la veille de la paix, malgré l'ordre de se « tenir à la défensive la plus morte », les chasseurs attaquent sans cesse et finissent par remporter des succès. Car là est le secret du chef. Si Rochambeau subit parfois — et avec quelle contrainte — la défensive, il ne s'y résigne jamais : « Si nous nous contentons de parer les coups sans en porter, écrit-il, nous serons comme le meilleur plastron qui finit par être percé. » Foch disait, à peu près dans les mêmes termes, de la défensive que « c'est le duel dans lequel un des combattants ne fait que parer. L'idée ne viendrait à personne que, par ce jeu, il pût avoir raison de l'ennemi ». Pour Rochambeau, comme pour Foch, la guerre n'est pas un jeu, mais un corps à corps difficile où le vainqueur est celui qui « ne *veut* pas s'avouer vaincu ».

C'était aussi l'avis de Broglie qui, désirant rendre à son armée une nouvelle jeunesse, ordonna la création de chasseurs dans chaque régiment. Napoléon devait, par la suite, perfectionner cette institution et y attacher son nom. L'Empereur n'oublia jamais, cependant, que le comte de Rochambeau avait voulu faire de la vitesse un instrument de succès et que ce jeune entraîneur d'hommes avait deviné, longtemps avant lui, que les batailles se gagnent non seulement avec le cerveau des chefs mais aussi avec les jambes des soldats.

*

* *

On peut dire que la Renommée, cette déesse si versatile, commença à sourire au comte de Rochambeau dans la nuit tragique du 15 au 16 octobre 1760. Sans la bataille de Clostercamp, au cours de laquelle il se révéla à lui-même et à ses chefs, Rochambeau eût peut-être rongé son frein à la tête d'un régiment jusqu'aux approches de la retraite.

Le fait d'armes de Clostercamp le met subitement en pleine lumière. Broglie et Castries insistent, dans leurs rapports, sur « les services importants » rendus à l'armée et au pays par le colonel de Rochambeau. Le roi se montra touché. Le jeune vainqueur se vit pourvu du grade de maréchal de camp, et, le 17 août 1761, par une lettre datée de Versailles, reçut la promesse de grâces plus importantes : « J'ai lu au Roy, Monsieur, la lettre dont vous m'avez honoré et le détail du combat que vous avez essuyé à Grùshagen. Sa Majesté a vu avec satisfaction la conduite que vous avez tenue en cette occasion. Elle est très conforme au zèle, à la fermeté et aux talents que vous montrez dans toutes celles où vous commandez et le Roy m'a ordonné de vous marquer de sa part qu'il est très disposé à vous donner des marques de son contentement. Je présume que Sa Majesté vous destine un des premiers gouvernements qui viendra à vaquer. »

20 *Rochambeau*, I, 130.

Ce gouvernement que l'on fit si souvent miroiter aux yeux du grand soldat, comme la récompense ultime, Rochambeau ne devait l'obtenir que quinze ans plus tard. Le 16 avril 1776, par lettres royales calligraphiées sur parchemin muni de lacs de soie et du grand sceau de cire brune, le comte de Rochambeau était nommé gouverneur de Villefranche-en-Roussillon en remplacement du maréchal du Muy décédé. Le 5 mai de la même année, le nouveau gouverneur prêtait le serment requis entre les mains de Mgr de Miromesnil, garde des sceaux de France.

Si la plus grande partie de l'armée applaudit à l'élévation de Rochambeau après Clostercamp, il se trouva quelques rivaux pour lui reprocher une certaine avarice et de l'ambition : « Quoique le principal mérite de cette action, écrivait le prince de Montbarey, fût particulièrement l'ouvrage d'un officier qui se dévoua (d'Assas), le colonel sut s'en attribuer une partie et, de ce moment, sa réputation s'établit. »

Il est certain que Rochambeau battit le fer pendant qu'il était chaud. On a, de sa main, un mémoire où, après avoir retracé ses états de service, il supplie le secrétaire à la Guerre, Belle-Isle, âgé et presque mourant, de lui « continuer ses bontés et son ancienne amitié ». Mais qui donc lui reprocherait d'avoir cherché, au péril de sa vie, un peu de gloire pour lui et, pour sa famille, un peu d'aisance?

Le 7 mars 1761, un mois à peine après sa nomination au grade de maréchal de camp, Rochambeau obtenait l'Inspection d'infanterie qu'il attendait depuis longtemps. Tout en lui donnant sur l'armée une influence plus grande, cet emploi le mettait en rapports constants avec le nouveau secrétaire au département de la Guerre, Choiseul. « Il avait succédé au maréchal de Belle-Isle, écrit-il dans ses *Mémoires*, et son caractère ne ressemblait en rien à celui de ce dernier. Le cœur de ce ministre était bon ; il était très généreux, mais encore plus prodigue de son propre bien qu'il ne l'était de celui de l'État; son esprit était actif ; il avait surtout celui de la réplique. En voici un trait qui peut être cité : le duc de Richemond, envoyé un an après la paix, ambassadeur en France, passa à Dunkerque, où il y avait une discussion entre le commissaire anglais et celui de la France pour la destruction d'une écluse. On fit intervenir l'ambassadeur de l'empereur, en prétendant que la destruction de cette écluse occasionnerait une inondation dans la châtellenie de Furnes. On s'assembla chez M. de Choiseul : le commissaire français, vieil ingénieur, battit, papiers sur table, le commissaire anglais, qui ne savait plus que répondre. « Mais, monsieur le duc, dit M. de Richemond, toujours des complaisances de la part de l'Angleterre? — Qu'appelez-vous, monsieur l'ambassadeur, des complaisances? répliqua M. de Choiseul, en se levant ; sachez que le roi, mon maître, ne veut de complaisances d'aucune puissance de l'Europe, encore moins de l'Angleterre que de toute autre. Avez-vous commission de votre cour pour me parler ainsi? »

Ce ministre savait parfaitement que l'Angleterre, dont les finances étaient aussi épuisées que les nôtres, ne voudrait pas recommencer la guerre pour une écluse de Dunkerque. M. de Richemond fut embarrassé, s'excusa sur ce que, parlant mal français, il avait pu se servir d'une expression impropre. M. de Choiseul le prit sur le temps, et lui répliqua : — Eh bien ! monsieur l'ambassadeur, signez l'arrangement proposé, et que tout soit terminé ; ce qui fut exécuté²¹. »

Malgré des caractères très différents, Rochambeau et Choiseul sympathisèrent aussitôt. Un même amour du travail et de l'État les unissait. « Mon fils, écrivait de Vendôme, le 15 novembre 1764, le marquis de Rochambeau, est revenu de son service des six mois d'été et fut, à la Toussaint, en rendre compte, et de son inspection au ministre, à Fontainebleau. M. le duc de Choiseul lui donna une audience particulière de trois grandes heures et lui accorda généralement toutes les grâces pour les officiers de son inspection, excepté les croix de Saint-Louis, dont on ne donnera que dans trois ans ; mais il a eu cinquante autres grâces en pensions, gratifications, pour dix bataillons. Cela n'est point mal en temps de paix, après toutes celles qui ont été données.

On peut rattacher au début de leurs relations une courte anecdote où Choiseul et Rochambeau paraissent

à leur avantage : certain jour qu'ils travaillent ensemble, Rochambeau exprime le désir d'aller à Broglie visiter le général exilé, sous lequel il avait servi « avec le plus de plaisir » ; Choiseul, à ces mots, fronce le sourcil, mais répond : « Vos motifs sont trop nobles pour ne pas avoir toute permission. Allez-y et tant que vous voudrez. » La rude franchise du comte enthousiasma l'ancien diplomate qui, selon son habitude, marqua son contentement par des libéralités. Peu de temps après cette conversation, Rochambeau reçut le cordon rouge²². Puis il fut chargé, jusqu'en 1769, de l'inspection de l'infanterie française en Alsace. D'après ses lettres de service, l'inspecteur devait s'employer « à visiter les troupes, ordonner aux officiers ce qu'ils auront à faire pour l'entretien et le rétablissement de leurs compagnies, rendre compte au secrétaire d'État de la Guerre de tous les détails qui concerneront lesdites troupes, envoyer les extraits des revues qu'il en fera, vérifier les engagements des soldats et les viser ; faire faire l'exercice à la garde ; ne souffrir rien de défectueux à l'armement, à l'habillement et à la chaussure des soldats ». Quand le nombre des inspecteurs fut réduit à quatre, Rochambeau fut l'un des quatre. Enfin, pour subvenir aux frais qu'une longue tournée de réforme des régiments allait lui occasionner, Choiseul lui expédiait huit mille livres de gratification sur l'extraordinaire des guerres.

Rochambeau n'avait pas besoin de cette chaîne d'or pour s'attacher à l'oeuvre que le ministre entreprenait. Choiseul travaillait à l'uniformité de composition des corps et à la fixité des cadres. Mais cette réforme, qui coupait « bras et jambes à nos pauvres régiments », entraînait la suppression d'un grand nombre d'officiers roturiers. Rochambeau se fit leur protecteur. En Provence et en Dauphiné, où il était porteur de trente-trois retraites forcées, il n'en donna que six, et Choiseul n'osa pas l'en blâmer.

Mais déjà Rochambeau est reparti. Dans les répit que lui accorde « une maudite fièvre » qui le tracasse sans cesse, il expédie les revues des nouveaux régiments, accourt à Lille pour siéger au Conseil de guerre qui doit juger la rébellion du régiment Royal-Comtois, conduit sur le champ de bataille où Turenne a été tué le prince héréditaire de Brunswick, qui le comble désormais « de marques d'estime et d'amitié ». Lorsque, brisé de fatigue, Rochambeau rentre à Strasbourg, c'est pour suivre le travail des bataillons qui paraîtront au prochain camp de Compiègne.

Choiseul avait imaginé, en effet, de former, chaque été, dans les environs de cette ville, de véritables camps d'instruction. En juillet 1769, à Verberie, Rochambeau commandait la troisième division. Louis XV passa sur le front des troupes rangées en bataille sur une seule ligne et assista à l'exercice à feu. La présence du roi et des dames entraînait à plus de représentation. Dans la ferme qu'il habitait, Rochambeau dépensa plus de vingt-cinq mille livres pour traiter ses invités sans compter l'achat de linge fin, de porcelaines et les honoraires du maître d'hôtel qu'il emprunta au maréchal de Soubise.

Rochambeau ne suivit pas Choiseul à Chanteloup, mais se déclara ouvertement du parti de l'exilé, non parce que la mode l'exigeait, mais parce qu'il craignait, pour l'armée, de nouveaux bouleversements. En ce temps-là, comme de nos jours, la première tâche d'un ministre consistait à détruire l'oeuvre de son prédécesseur. Monteynard, d'Aiguillon et du Muy ne manquèrent pas à la tradition. Au milieu de cet effondrement, les comités des inspecteurs de l'infanterie et de la cavalerie continuaient d'étudier les projets d'ordonnance qui devaient permettre au comte de Saint-Germain d'achever, quelques années après, l'oeuvre de Louvois et de Choiseul. Par la clarté de ses exposés et la confiance qu'il inspirait au ministre, Rochambeau fut le principal artisan de cette refonte de nos institutions militaires.

Il reçut la mission délicate de faire triompher sur le terrain, au camp de Vaussieux, en Normandie, l'une de ces ordonnances qui, en réglant la disposition des troupes sur le champ de bataille, mettait aux prises les défenseurs de l'ordre mince et de l'ordre profond. Par la variété et la souplesse de ses manoeuvres, il démontra que le succès ne dépend pas de tel ou tel système, mais du coup d'oeil du général en chef qui saisit à propos les vrais moyens d'exécution. Ce jour-là, et quoi qu'il lui en coûtât, Rochambeau donna une

²² Ses états de service indiquent : Commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 1^{er} avril 1766 et grand-croix le 9 décembre 1771.

leçon aux tacticiens en chambre et aux partisans de la routine.

Il devait avoir la bonne fortune de poursuivre son succès sur de véritables champs de bataille et de vivre assez longtemps pour voir Napoléon adopter des principes qui se réclament, avant tout, de la raison.

Car l'histoire d'un peuple, comme celle d'un individu, ne connaît pas de cloisonnage. On a laissé croire que les armées de la Révolution levèrent comme champignons après l'orage. Rien de plus faux ! Ces armées sont en puissance dans les ordonnances royales. Aussi, un Rochambeau, comme un Gribeauval, mérite-t-il de partager avec un Lazare Carnot le beau nom d'organisateur de la Victoire.

CHAPITRE V - A BORD DU DUC DE BOURGOGNE

Le conflit entre l'Angleterre et ses colonies avait été, dès les premiers jours, suivi avec attention en France. Il avait suffi de l'arrivée à Paris de Benjamin Franklin et du départ clandestin du marquis de La Fayette avec quelques jeunes gens sur la *Victoire*, pour que la cause américaine, accueillie d'abord avec sympathie, fût adoptée. « Les vieux militaires y voyaient une guerre ; les jeunes gens quelque chose de nouveau, les femmes quelque chose d'aventureux » et Talleyrand, l'auteur de ces lignes, d'ajouter : « Ceux des Français que des expéditions militaires avaient conduits dans les colonies revenaient avec des descriptions magnifiques de toutes les richesses que renfermait cette nouvelle partie du monde. On ne parlait que de l'Amérique. » On s'abordait en répétant, après l'intendant de la marine Malouet et l'abbé Raynal, que serions-nous sans l'Amérique?

La cour, à son tour, s'enthousiasmait pour les « Insurgents ». L'idée que la plus puissante monarchie d'Europe pût aider un peuple à conquérir son indépendance était faite pour séduire un jeune roi qui abolissait la servitude dans ses domaines et que l'on savait juste et bon. Sans bien connaître les ressources des États-Unis, Louis XVI signait avec eux, le 6 février 1778, un traité d'alliance et de commerce, véritable reconnaissance de leur autonomie. Puis il leur envoyait, secrètement, l'escadre du vice-amiral d'Estaing. Le cabinet de Versailles, moins chevaleresque, et qui voyait surtout, dans cette nouvelle guerre, une occasion de déchirer le désastreux traité de Paris, semblait attacher peu d'importance à cette croisière audacieuse. Il avait repris le fameux projet de descente en Angleterre qui avait été la chimère du règne précédent, mais qui permettait de frapper en plein coeur « l'insolente nation ». L'obligation que Louis XVI s'était faite d'obtenir le concours de son oncle, le roi d'Espagne, retarda jusqu'au printemps de 1779 la réalisation de ce gigantesque dessein.

Tandis que les flottes françaises et espagnoles devaient protéger une descente de quarante mille hommes aux ordres du comte de Vaux, sur la côte anglaise, l'armée de Sa Majesté Catholique bloquait Gibraltar. M. de Vaux exigea quatre divisions d'égale force sans compter l'avant-garde. Le commandement de cette avant-garde, « la plus belle qu'on puisse commander à la guerre », fut confié au comte de Rochambeau, qui venait de montrer au camp de Vaussieux ses qualités brillantes de tacticien. Après avoir battu la flotte anglaise, on devait attaquer Portsmouth et l'île de Wight. Mais on força le comte d'Orvilliers, commandant de la flotte française, d'aller, avec trois mois de vivres, au-devant des Espagnols. « Cet amiral, écrit Rochambeau, eut beau représenter que, connaissant leur lenteur ordinaire, on allait lui faire consommer tous ses vivres dans une croisière prématurée », il dut partir. Après deux mois d'attente, il entra dans la Manche et se présenta devant Plymouth. Mais un coup de vent violent le força de regagner Brest « avec la moitié de ses équipages malades ».

Dans cette dernière ville, l'état-major se morfondait. Le duc de Lauzun a peint sur le vif, dans leurs poses familières, les officiers généraux qui n'avaient rien autre chose à faire, qu'à se chicaner sur des questions de préséance. Rochambeau « ne parlait, dit-il, que de faits de guerre, manoeuvrait et prenait des dispositions militaires dans la plaine, dans la chambre, sur la table, sur votre tabatière si vous la tiriez de votre poche ; exclusivement plein de son métier, il l'entend à merveille ». M. le comte de Coigny « fumait dans l'antichambre du général pour avoir l'air d'un vieux partisan ». M. le comte de Caraman, « tiré à quatre épingles », arrêtait dans la rue tous les gens dont l'habit était boutonné de travers. M. Wall, vieil officier irlandais, « buvait du punch toute la journée, disait que les autres avaient raison et ne se mêlait de rien ». Tous se plaignaient de la « chère empoisonnée » que M. de Vaux leur dispensait et souhaitaient la fin de cette équipée ridicule. « On tint à Brest, à la fin de septembre, écrit Rochambeau, un conseil de guerre des généraux de terre et de mer, où il fut décidé que, vu le temps de l'équinoxe et les coups de vent de cette saison, il n'était plus possible de tenter aucune expédition dans la Manche. Ainsi finit la campagne la plus

dispendieuse et la plus mal combinée²³. »

Puisque l'attaque directe de l'Angleterre n'avait pas réussi, Vergennes songea à la combattre indirectement en Amérique, où désormais, disait-il, « les grands coups doivent être portés ». La Fayette, qui était en France depuis quelques mois, l'orientait dans cette voie. Le Marquis, comme on l'appelait familièrement aux États-Unis, nourrissait le secret espoir de revenir vers ses amis, à la tête de quatre mille Français. Aussi, quel ne fut pas son dépit lorsqu'il apprit que le roi avait désigné à sa place le comte de Rochambeau?

Celui-ci fut le premier surpris. A peine remis d'une crise rhumatismale, il avait obtenu, en janvier 1780, la permission d'aller à Vendôme, régler la succession de son père, brusquement décédé²⁴. Comme il s'apprêtait, en pleine nuit, à monter dans sa berline de voyage, il fut abordé par un courrier, qui le pria de se rendre à Versailles pour recevoir les ordres du roi. Quelques heures plus tard, Rochambeau savait pourquoi Louis XVI l'avait mandé si matin. Le prince de Montbarey, secrétaire d'État à la Guerre, s'attribue, dans ses *Mémoires*, le mérite de cette nomination. Il faut croire qu'il ne fut pas le seul à recommander un camarade de promotion dont il disait, ordinairement, plus de mal que de bien, car le nom de Rochambeau était, depuis quelques jours, sur toutes les lèvres. On sentait le besoin d'envoyer en Amérique un homme qui fût assez différent de La Fayette, de caractère rassis et de sens pratique, un soldat instruit qui eût fait ses preuves sur le champ de bataille. Rochambeau, âgé de cinquante-cinq ans, lieutenant général de la dernière promotion²⁵, possédait l'une et l'autre qualité. Il était assez souple pour servir en second sous Washington, assez rigide pour maîtriser les ardeurs des jeunes nobles français et étrangers qui s'enrôlaient avec passion, sous la bannière du roi, pour la *Croisade de la libération*. La majesté royale, dans les mains d'un tel chef, doublé d'un tel homme, ne craignait plus d'être avilie.

Dans un mémoire au souverain, Rochambeau, tout en remerciant le roi de la marque de confiance dont il voulait bien l'honorer, faisait remarquer que le corps de troupes mis sous ses ordres était insuffisant et réclamait au moins 6 000 hommes. Puis, après avoir consulté La Fayette qui repartait pour l'Amérique comme éclaireur, il insistait pour recevoir non seulement un détachement de cavalerie, mais aussi une grande quantité de farines, de biscuits, de briques pour les fours, de pièces de toiles, d'outils et une imprimerie portative pour les proclamations. Rochambeau eut gain de cause. Louis XVI accorda, sans hésitation, tout ce que son lieutenant général demandait.

En même temps que ses lettres de service qui sont datées du 1^{er} mars 1780, il recevait les *Instructions* du roi. Sa Majesté confiait le commandement de ses troupes au général Washington auquel on rendrait les honneurs habituellement dus aux maréchaux de France. Tous les projets de campagne seraient « ordonnés par le général américain, d'après le concert que Sa Majesté se flatte de voir régner entre les deux généraux en chef ». Les troupes françaises, n'étant qu'auxiliaires, devaient, ainsi que cela s'était pratiqué déjà, céder le pas et la droite aux troupes américaines. Enfin, le roi s'en remettait à la prudence et à la fermeté de son lieutenant général pour maintenir le soldat dans la plus sévère et la plus exacte discipline.

Dans la partie secrète de ses *Instructions*, on avertissait Rochambeau que les intentions du roi étaient « qu'il ne soit fait aucun disperement des troupes françaises, et qu'elles servent toujours en corps d'armée et sous les généraux français ». Comme à la guerre il faut tout envisager, Rochambeau était invité, en cas de défection des Alliés, à se replier sur Saint-Domingue où il trouverait un bon hivernage.

Rochambeau voulut savoir jusqu'à quel point il pourrait aider les Alliés en argent et en denrées de toute nature car, disait-il, « des gens qui manquent de tout ont tous les besoins ». Il lui fut répondu que ce que le roi envoyait avec ses troupes était uniquement destiné à l'entretien du corps français, mais qu'on lui permettait de vendre « à son profit en Amérique, à des prix avantageux mais modérés », certaines marchandises. En considération de la dépréciation du papier-monnaie, on le pressait d'emporter beaucoup plus en nature qu'en espèces et d'employer le fonds d'avance des régiments en achat de souliers, de tricots,

23 *Rochambeau*, I, 235.

24 Le 19 décembre 1779.

25 1^{er} mars 1780.

de chemises et de chapeaux. Sur la question financière, Necker lui prodiguait tous les conseils. Mais, comme il n'était pas « jaloux d'autorité en matière de finances », Rochambeau décida de réunir, chaque quinzaine, un conseil d'administration.

Le moment venu de surveiller, sur place, les derniers préparatifs, Rochambeau quitta Paris. Le 23 mars, il était à Rennes et montrait sa satisfaction de voir fonctionner avec célérité les services de l'armée de terre : « Je ne crains de retard, écrivait-il au prince de Montbarey, que pour les effets de quelques régiments faute de rouliers et à cause des chemins rompus qui les effrayent. » Mais les rouliers ne furent point seuls à manquer.

Le 26, après avoir visité le port de Brest, Rochambeau s'apercevait, non sans stupeur, que le départ du comte de Guichen avec sa flotte, pour les Antilles, avait accaparé la plupart des bâtiments sur lesquels il comptait pour transporter ses troupes. Sartine, le secrétaire à la Marine, dont la montre, disait-on, retardait sans cesse, n'avait pris, pour remédier à cette pénurie, que des mesures trop tardives. Or, pendant que M. Hector, commandant de la Marine à Brest, rassemblait péniblement un convoi de voiles suffisant pour embarquer cinq mille hommes, on apprenait que l'amiral Graves s'apprêtait à quitter Plymouth. Sous peine de se voir précédé en Amérique par une flotte anglaise, Rochambeau se trouva dans la cruelle nécessité de laisser à terre deux régiments. Il informa le roi de cette séparation qui affaiblissait dangereusement sa petite armée, et le supplia de mettre tout en oeuvre pour lui envoyer le plus tôt possible cette seconde division.

La rade de Brest, en cette fin de mars 1780, offre une agitation insolite. Sept vaisseaux de haut bord et deux frégates, qui composent l'escadre du chevalier de Ternay, y attendent l'ordre de convoier la flottille de transports. Ce sont : le *Duc de Bourgogne* de quatre-vingts canons ; le *Neptune* et le *Conquérant* de soixante-quatorze ; l'*Éveillé*, la *Provence*, l'*Ardent* et le *Jason* de soixante-quatre. Autour des coques immobiles, doublées de cuivre, une multitude de chaloupes s'empresse jour et nuit. Les unes apportent un équipage de siège et un équipage de campagne, tirés avec leurs munitions des arsenaux de Nantes et du Havre ; les autres, huit mille aunes de drap bleu et blanc, dix mille chemises et dix mille paires de souliers, des piles de bonnets de coton, de tabliers d'apothicaires et de robes de chambre, des ballots de boutons, d'agrafes, de galons d'argent, des lots de pelles, de haches, de gamelles et de marmites, que les matelots déversent dans les faux-ponts par les écoutilles.

Les frégates la *Surveillante* et l'*Amazone*, capitaine La Pérouse, s'emplissent de barils d'huile, de farine et de riz ; de tonneaux de biscuits, de lard et de salaisons ; de pintes d'eau-de-vie et de barriques de vin. On n'a pas oublié de menus présents destinés aux sauvages : des couvertures à raies rouges et bleues, des bracelets d'argent, des médailles aux armes du roi, des pendants d'oreilles et des carabines.

Une théorie de domestiques, de bourreliers, de charrons, de tonneliers, de boulangers et de couteliers, qui n'ont jamais vu la mer de si près, s'embarquent sur les cutters la *Guêpe* et le *Fantasque*, ce dernier armé en flûte. Dix-sept officiers, à la tête desquels se trouvent MM. Coste, premier médecin, et Robillard, premier chirurgien, composent, sur le *Pélican*, le service de santé. Ce vaisseau-hôpital est abondamment pourvu de lits démontables, de draps et d'oreillers. La prévôté comprend un lieutenant de la maréchaulsée, un procureur du roi et un greffier. Des aumôniers, comme l'abbé Robin, qui a laissé sur cette expédition des lettres charmantes, sont attachés à chaque régiment.

A terre, l'animation n'est pas moins grande. Afin d'éviter l'encombrement, les régiments qui doivent embarquer font leur dernier cantonnement aux environs de Brest. La légion de Lauzun à Quimper, Bourbonnais à Lamballe, Soissonnais à Hennebont, Saintonge à Camaret, Royal-Deux-Ponts à Landerneau. Les soldats ont reçu l'ordre d'arriver au port « dans le meilleur ordre et ensemble, sans laisser personne derrière, ni valets, ni équipages ». Il est défendu de s'éloigner « même sous prétexte de faire des emplettes dans la ville » où les piastres d'Espagne qui ont remplacé, dans les goussets, l'argent français ne seraient plus acceptées. Ainsi, jusqu'au 12 avril, défilent sous une pluie torrentielle, qui propage les maladies, les uniformes blancs à parements rouges de l'infanterie et les bonnets d'ourson des grenadiers. On se montre

au passage les colonels chamarrés de galons : les comtes de Deux-Ponts, de Custine et de Saint-Maisme, le vicomte de Noailles, le marquis de Montmorency-Laval, le duc de Lauzun, précédé par sa réputation de Don Juan, d'amateur de courses et de voyages. Beaucoup d'autres préfèrent, en attendant que le vent se calme, polissonner dans les cabarets ou même ferrailer, comme le comte de Dillon qui disparut plusieurs jours et rentra enfin de Nantes avec deux coups d'épée.

Le 14, Rochambeau et son fils, le vicomte, les deux frères de Viomesnil, le chevalier de Chastellux, et le brigadier de Beville, couchent à bord du *Duc de Bourgogne*, vaisseau-amiral. Des aides de camp en grand nombre sont venus peu à peu grossir ce brillant état-major. Toute la belle jeunesse de l'Europe française, ardente « d'une jolie ardeur comme on l'est à la fin d'un souper », prélude à sa vie d'aventures par ce voyage au nouveau continent. MM. Collot et de Vauban, le marquis du Bouchet qui parle très bien l'anglais, M. de Closen, le comte Charles de Lameth, que Danton sauvera de la guillotine, Axel de Fersen et Mathieu Dumas, qui devaient protéger, l'un la fuite, l'autre le retour de la berline royale sur la route de Varennes, Bertrand de Laubardière, l'Irlandais Lynch, le petit-fils du président de Montesquieu et le comte Roger de Damas, que le prince de Ligne, fin connaisseur, appelait « un joli Français, un joli garçon, un brave garçon, un seigneur de bon goût de la cour de France ». Berthier, le futur prince de Wagram, et son jeune frère, qui sont arrivés les derniers « en veste et culotte de toile », s'accrochent aux échelles de corde et supplient qu'on les prenne comme matelots. Mais comme « le chevalier de Ternay ne sait véritablement pas où les fourrer, tant tout est rempli et surpressé », les pauvres jeunes gens, au désespoir, doivent regagner la terre.

On était aux derniers jours d'avril. La flotte, retenue dans la baie par des vents contraires, n'attendait qu'une accalmie pour lever l'ancre. Ce changement de temps se produisit dans la nuit du 1^{er} au 2 mai. Le lendemain, le comte de Rochambeau écrivait à Montbarey : « Nous avons eu la plus belle partance et nous naviguons par le meilleur vent du nord-est, sans accident, et traversant le golfe avec le temps que nous pouvions désirer. » Mais le golfe de Gascogne réserve des surprises aux navigateurs. Un vent violent se leva, qui dispersa les trente-deux transports. L'amiral de Ternay put les rallier et doubla le cap Finisterre. Trois vaisseaux étaient démâtés de leurs mâts de hune et les troupes avaient souffert du mal de mer.

On apprit par l'équipage d'un sloop, qui allait aux Iles du Vent, le siège et la prise de Charleston par sir Henry Clinton, gouverneur de New-York. C'était le premier résultat d'un effort vigoureux que les Anglais, déçus de ne pouvoir étendre leur influence sur les rives de l'Hudson, au delà des bastions de New-York, tentaient dans les Etats du Sud. Clinton, après ce succès, regagnait New-York sur la flotte d'Arbuthnot et laissait lord Cornwallis en Caroline. La navigation dans le parage des Açores fut « douce, mais lente et contrariée par les calmes ». Les officiers, en sabots, pêchaient les bancs de dorades argentines. Les soldats, qui n'avaient pas le droit de fumer, dormaient dans les hamacs. « Après la tourmente que nous avons essuyée dans le golfe de Gascogne, écrit Mathieu Dumas, cette navigation dans de belles mers fut un doux repos, une véritable fête. Un vent léger enflait toutes les voiles et tempérant la chaleur pendant le jour : les nuits étaient charmantes. Nous jouissions avec délices de la sérénité de l'air ; on ne changeait point les amarres, et le vaisseau, bien appuyé, ne faisait presque aucun mouvement. » Vers le 30^e degré de latitude, l'azur de la mer devint plus profond et la nuit les vaisseaux semblaient plongés dans des « torrents de phosphore enflammé ». L'étoile polaire s'était rapprochée de l'horizon et la voie lactée avait disparu du ciel.

Dans la soirée du 20 juin, au sud-ouest des Bermudes, on découvrit six vaisseaux de guerre qui arrivaient à toutes voiles. Le chevalier de Ternay rallia son convoi derrière lui et se mit en ligne de bataille. On se canonna de part et d'autre sans se faire grand mal. La nuit venue, l'ennemi gagna le large et le chevalier, allumant tous ses feux, continua sa route avec son convoi.

Les sondes touchèrent fond le 4 juillet. Le soir du même jour, comme l'amiral donnait l'ordre de mouiller, on vit distinctement à l'entrée de la baie de la Chesapeake dix à onze voiles fortes qui semblaient attendre l'escadre française pour prendre leur revanche. Le chevalier de Ternay revira de bord au soleil couché et mit le cap sur Rhode-Island, que les *Instructions* du Roi désignaient comme le plus sûr atterrissage de la côte

américaine. Malgré des brumes qui égarèrent un transport, l'escadre jeta l'ancre devant Newport, capitale de l'île, le 11 juillet, avant le crépuscule. La traversée avait duré soixante-dix jours.

Rochambeau descendit à terre avec son état-major et se logea dans une auberge de la ville. Peu de monde se montra aux fenêtres. Mais vingt-quatre heures après que le général français eut déclaré aux Américains qui venaient le saluer, qu'il n'était « que l'avant-garde d'une plus grande force et que le roi était décidé à les soutenir de toute sa puissance », toutes les maisons et les clochers de la ville furent illuminés et un feu d'artifice déchirait la nuit. Les soldats débarquèrent à leur tour. Rochambeau les campa sur un terrain qu'il avait reconnu, en travers de l'île, la gauche à la mer, la droite au mouillage de l'escadre. En prenant fortement possession du sol, le comte était bien inspiré. Car vingt voiles ennemies, toute la flotte d'Arbuthnot, grossie de celle de Graves, ne tardèrent pas à venir « renier » les côtes de l'île et le bruit se répandit que Clinton serait bientôt en vue avec dix mille hommes.

Le scorbut avait fait de tels ravages dans les rangs de son armée que Rochambeau crut devoir s'adresser aux miliciens du Massachusetts et du Rhode-Island pour l'aider à se retrancher. Malgré les travaux de la moisson, ils accoururent en grand nombre à l'appel de leur chef, le général Heath, ancien fermier, chauve et corpulent. Partout où l'on craignait de voir accoster l'ennemi, on éleva en hâte des fortifications, on disposa des batteries, et bientôt Rochambeau se trouva « dans le cas de désirer Clinton plutôt que de craindre sa visite ». L'arrivée de La Fayette acheva d'apaiser les esprits et les miliciens furent renvoyés à leurs champs.

Par tempérament autant que par nécessité, Rochambeau écrivait peu et parlait moins encore. Mais ses moindres paroles étaient lourdes de promesses qu'il tiendra. Dès le 15 juillet, sa réponse au discours des représentants du Rhode-Island fit impression : « Je les prie, disait-il, de compter sur moi, et sur tout le corps qui est à mes ordres, à la vie et à la mort, comme leurs frères et leurs meilleurs amis. » Cette émotion gagna le Congrès lorsque son président, M. Huntington, donna lecture d'une lettre du général français qui se terminait ainsi : « Nous sommes vos frères, nous nous conduirons comme tels avec vous, nous nous battons contre nos ennemis à vos côtés, comme une seule et même nation. » Et le Congrès reconnaissant approuva les premiers actes de celui qui se présentait modestement à lui, « comme le premier soldat français de l'armée du général Washington ».

CHAPITRE VI - RHODE-ISLAND

Malgré la flotte anglaise toujours menaçante, La Fayette put enfin parler. Dans une audience qu'il obtint des généraux français, il passa sans transition « des plans défensifs aux plans offensifs ». Il peignit avec émotion la grande détresse des Insurgents, les soldats privés de pain et de viande qui mangeaient « comme leurs chevaux, sauf le foin », les caissons vides, les vêtements en haillons. Il déclara, au nom de Washington, qu'il était « absolument nécessaire de prendre New-York avant l'hiver » et supplia les généraux de « ne pas se borner à une défensive honteuse ». Rochambeau prit la parole à son tour. Puisque le général Washington désirait connaître son opinion, il ne pensait pas « que l'on puisse faire aucune entreprise sur New-York, sans une supériorité maritime » laquelle, étant donné les circonstances, ne pouvait se produire que de trois manières : l'arrivée de la seconde division et de son escorte, celle d'un secours de vaisseaux envoyé par M. de Guichen, ou un mouvement de la flotte anglaise qui, dégarnissant suffisamment New-York, permit de l'attaquer sans infériorité. En attendant l'une de ces trois éventualités, il resterait à Rhode-Island, désormais à l'abri d'un coup de main. La Fayette n'avait plus qu'à se retirer. Il sortit dans les rues de Newport, encore encombrées de miliciens, et lança son cheval dans la direction du continent. A quelques jours de là, les généraux français reçurent du marquis une dépêche de douze pages qui proposait « des choses extravagantes » et déclarait sans ambages que le sort de l'Amérique dépendait de l'activité ou de l'inaction des Français pendant le reste de l'été. Cette lettre ne soufflait mot d'une entrevue que Rochambeau avait demandée au général Washington où, disait-il, « dans une heure de conversation on conviendrait de plus de choses que dans des volumes d'écriture ».



Le comte et la comtesse de Rochambeau

D'après les pastels attribués à Maurice Quentin de Latour (*Collection du château de Rochambeau.*)

Un historien américain, Charlemagne Tower, a fort bien compris les sentiments qui agitaient alors le

lieutenant général français : « M. de Rochambeau trouva exagéré le soin qu'avait pris La Fayette de reproduire mot pour mot les conversations qu'il avait eues avec lui et avec l'amiral ; il est possible aussi qu'il ait été blessé que le général Washington ne témoignât pas plus d'empressement à communiquer directement avec lui au lieu de prendre pour intermédiaire ce jeune Français dont l'influence en Amérique semblait peut-être au général déjà bien assez grande et qui faisait beaucoup de jaloux parmi les officiers ses compatriotes. » Il était dur en effet pour un lieutenant général des armées du roi d'être chapitré par un adolescent à peine plus âgé que son propre fils. Rochambeau répondit, le 12 août sur un ton un peu vif :

« Sur ce que vous me mandez, mon cher marquis, que la position des Français à Rhode-Island n'est d'aucune utilité aux Américains, je vous observerai : que je n'ai pas encore ouï dire qu'elle ait nui à aucun d'entre eux ; qu'il serait bon pourtant de réfléchir que la position du corps français peut bien être de quelque chose dans l'évacuation que Clinton a faite du continent où il était pour se confiner à Long-Island et à New-York ; qu'enfin, pendant que la flotte française est observée ici par une marine supérieure et rassemblée, vos côtes de l'Amérique sont tranquilles, vos corsaires font des prises très avantageuses, et votre commerce maritime a toute liberté. Il me semble que dans cette douce position, on peut bien attendre une augmentation de marine et de force que le Roy m'a assuré devoir envoyer. Je crains les Savannah et autres événements de cette espèce dont j'ai tant vu dans ma vie. Il est en guerre un principe, comme en géométrie, *vis unita fortior*. Au surplus, j'attends les ordres de mon généralissime, et je le supplie de nous accorder, à l'amiral et à moi, une entrevue. Je vous embrasse, mon cher marquis, du meilleur de mon coeur.

La Fayette, avec une entière franchise, préféra s'accuser de maladresse plutôt que de se plaindre. « Si je vous ai offensé, répondit-il, je vous en demande pardon pour deux raisons, la première, que je-vous aime, le seconde que mon intention est de faire ici tout ce qui pourra vous plaire. »

Le moyen de résister à une telle déclaration ! Rochambeau, qui n'avait pas de rancune, écrivit le 27 août la plus belle lettre de sa vie :

« Permettez, mon cher marquis, à un vieux père de vous répondre comme à un fils tendre qu'il aime et estime infiniment. Vous me connaissez assez pour croire que je n'ai pas besoin d'être excité, qu'à mon âge, quand on a pris un parti fondé sur la raison militaire et d'État, forcé par les circonstances, toutes les instigations possibles ne peuvent me faire changer sans un ordre positif de mon général. Vous êtes humilié, mon cher ami, dans votre qualité de Français, de voir une escadre anglaise bloquer ici, par une supériorité marquée de vaisseaux et de frégates, l'escadre du chevalier de Ternay ; mais consolez-vous, mon cher marquis. Si vous aviez fait les deux dernières guerres, vous n'auriez entendu parler que de ces blocus.

« C'est toujours bien fait, mon cher marquis, de croire les Français invincibles ; mais je vais vous confier un grand secret, d'après une expérience de quarante ans : il n'y en a pas de plus aisés à battre quand ils ont perdu la confiance en leurs chefs et ils la perdent tout de suite quand ils ont été compromis à la suite de l'ambition particulière et personnelle. Si j'ai été assez heureux pour conserver la leur jusqu'ici, je le dois à l'examen le plus scrupuleux de ma conscience ; c'est que sur quinze mille hommes à peu près qui ont été tués ou blessés sous mes ordres dans les différents grades et les actions les plus meurtrières, je n'ai pas à me reprocher d'en avoir fait tuer un seul pour mon propre compte.

« Vous mandez au chevalier de Chastellux, mon cher marquis, que l'entrevue que je demande à notre général l'embarrasse, parce que c'est lors de l'arrivée de la seconde division, et que ce serait alors le temps d'agir. Eh! mon Dieu, vous avez donc oublié que je ne cesse de la demander préalablement à tout, afin qu'au cas qu'une des trois chances arrive pour nous mettre à portée d'agir offensivement, l'exécution soit prompte et rapide. Ce sera dans un de ces trois cas, mon cher marquis, que vous retrouverez encore dans votre vieux radoteur de père des restes de vigueur et d'activité. Soyez donc bien persuadé de ma plus tendre amitié, et que, si je vous ai fait observer très doucement les choses qui m'ont déplu dans votre dernière dépêche, j'ai jugé tout de suite que la chaleur de votre âme et de votre coeur avait un peu échauffé le flegme

et la sagesse de votre jugement. Conservez cette dernière qualité dans le conseil, et réservez toute la première pour le moment de l'exécution. C'est toujours le vieux père Rochambeau qui parle à son cher fils La Fayette, qu'il aime, aimera et estimera jusqu'au dernier soupir.

« Le comte DE ROCHAMBEAU. »

Cette correspondance passa certainement sous les yeux de Washington. Il ne pouvait se dérober plus longtemps à l'entrevue demandée par le comte de Rochambeau et offrit de le rencontrer à Hartford le 20 septembre. La Fayette et le général Knox, brigadier général, l'accompagnèrent. De son côté, Rochambeau y vint avec son fils, l'amiral et deux aides de camp. La conversation se prolongea toute une journée autour d'une table chargée de bols de punch et de cidre. La Fayette tenait le rôle d'interprète. La situation fut envisagée sous tous ses aspects et on s'entendit pour demander au roi de France un nouveau secours de 10 000 hommes. La figure noble et douce de Washington, son sourire bienveillant et sa pondération lui acquirent l'amitié des Français.

Rochambeau et ses compagnons reprirent, à travers les derniers contreforts des Montagnes-Blanches, la route, tantôt marécageuse et tantôt raboteuse qui mettait la berline à rude épreuve. « En allant à cette conférence, écrira-t-il plus tard, la voiture qui me conduisait avec l'amiral de Ternay, qui était fort infirme, vint à casser. J'envoyai Fersen, mon premier aide de camp, chercher un charron, qui demeurait à un mille du lieu où nous étions. Il revint me dire qu'il avait trouvé un homme malade de la fièvre quarte, dont il était tourmenté, qui lui avait répondu que son chapeau, plein de guinées, ne le ferait pas travailler la nuit. J'engageai l'amiral de m'accompagner, pour aller ensemble le solliciter. Nous lui dîmes que le général Washington arrivait le soir à Hartford, pour conférer avec nous le lendemain, et que la conférence manquerait s'il ne raccommodait pas notre voiture. — Vous n'êtes pas des menteurs, nous dit-il ; j'ai lu dans le papier de Connecticut que Washington doit y arriver ce soir pour conférer avec vous ; je vois que c'est le service public, vous aurez votre voiture prête à six heures du matin. Il tint parole, et nous partîmes à l'heure indiquée. Au retour de cette conférence, une autre roue vint à casser, et nous fûmes forcés d'aller encore haranguer notre charron. — Eh bien ! nous dit-il, vous voulez encore me faire travailler la nuit ? — Hélas ! oui, lui répondis-je, l'amiral Rodney est arrivé pour tripler la force maritime qui est contre nous, et il est très instant que nous retournions à Rhode-Island pour nous opposer à ses entreprises. — Mais qu'allez-vous faire, repartit-il, avec vos six vaisseaux contre vingt vaisseaux anglais ? — Ce sera le plus beau jour de notre vie, s'ils s'avisent de vouloir nous forcer dans notre rade. — Allons, dit-il, vous êtes de braves gens, vous aurez votre voiture à cinq heures du matin. Mais avant de me mettre à l'ouvrage, dites-moi, sans vouloir savoir vos secrets, avez-vous été content de Washington, et l'a-t-il été de vous ? Nous l'en assurâmes ; son patriotisme fut satisfait, et il nous tint sa parole. Je ne prétends pas donner à croire que tous les Américains ressemblent à ce bon charron ; mais tous les cultivateurs dans l'intérieur des terres, et presque tous les propriétaires du Connecticut, ont cet esprit public qui les anime, et qui pourrait servir de modèle à bien d'autres²⁶. »

Rochambeau chargea son fils de porter en France les résultats de la conférence d'Hartford. Le vicomte apprit par coeur les dépêches de son père « pour pouvoir les rendre verbalement aux ministres, s'il avait le malheur d'être pris ». *L'Amazone*, où il prit place, quitta Newport le 28 octobre. Fort habilement La Pérouse, son commandant, avait profité d'un coup de vent violent qui disloquait l'escadre anglaise pour passer sans être poursuivi.

La bonne tenue de l'armée française faisait l'admiration de la province. Le jour même de son débarquement, Rochambeau assurait Washington que l'armée du roi vivrait à Rhode-Island « en aussi bonne discipline que

26 *Rochambeau, I, 251.*

sous les murs de Paris ». Et l'armée ne faisait pas mentir son chef. Au cours de sa visite, La Fayette est obligé de reconnaître « que la discipline française est telle, que pigeons et cochons peuvent circuler sans crainte entre les tentes ; le camp, écrit-il, borde un champ de blé dont pas un épi n'a été distrait ! » Les députations de sauvages qui « ne marquaient aucune surprise à la vue des canons, des troupes et de leurs exercices, ne revenaient point de leur étonnement de voir les pommiers chargés de fruits au-dessus des tentes que les soldats occupaient depuis trois mois ».

Ces visites des bons Indiens emplumés étaient pour le soldat une récréation. Il s'amusait à découvrir sur leur visage tatoué l'ébahissement que provoquait la distribution des présents apportés de France. Puis on buvait de bon coeur à la santé du roi. Rochambeau raconte qu'un chef indien lui fit un jour, dans une audience publique, une réflexion qui le surprit :

« Mon père, me dit-il, il est bien étonnant que le roi de France, notre père, envoie ses troupes pour protéger les Américains dans une insurrection contre le roi d'Angleterre, leur père. — Votre père, le roi de France, lui répondis-je, protège la liberté naturelle que Dieu a donnée à l'homme. Les Américains ont été surchargés de fardeaux qu'ils n'étaient plus en état de porter. Il a trouvé leurs plaintes justes : nous serons partout les amis de leurs amis, et les ennemis de leurs ennemis. Mais je ne peux que vous exhorter à la neutralité la plus exacte dans toutes ces querelles. C'est ainsi que je me tirai, tant bien que mal, d'une question qui ne laissait pas que d'être embarrassante²⁷. »

Tant d'habileté et une discipline aussi exacte faisaient tomber un à un les préjugés des Américains. Ils ne regardaient plus les Français comme « des espèces de machines légères, incapables de solidité, occupés uniquement du soin de friser leurs chevelures et de se colorer le visage ». C'est ainsi que malgré la répugnance qu'ils avaient d'introduire des soldats dans leurs villes, Rochambeau obtint de leurs représentants la permission de caserner ses troupes, pendant l'hiver, dans les maisons de Newport pillées par les Anglais. La mise en état de ces bâtisses lui coûta cent mille francs. « Cette guerre est d'une cherté bien cruelle, confie-t-il à Necker. Il n'y a pas un bourgeois qui ne soit ici très indépendant, et il ne donne rien, pas une maison pour loger, pas un terrain pour camper, sans vouloir de l'argent. » Les officiers logèrent chez l'habitant où ils trouvèrent « une société fort agréable ». Lauzun habitait chez Mme Hunter, qui avait deux filles charmantes. Au cours d'une grave maladie, il fut soigné par elles avec beaucoup de dévouement. Mais le manque de fourrage l'obligea bientôt à s'établir avec ses hussards, sur le continent, à Lebanon : « La Sibérie seule, écrira-t-il dans ses *Mémoires*, peut être comparée à Lebanon qui n'est composé que de quelques cabanes dispersées dans d'immenses forêts. » Mais la gaieté du duc transforme cette Sibérie en un lieu charmant. Les forêts résonnent du jappement des chiens qui chassent le renard, et les cabanes, du rire des convives, auxquels daigne se mêler parfois le vieux gouverneur Trumbull, historien à ses heures.

On chassait aussi à Newport, mais un animal plus singulier. Chaque soir les soldats rapportaient des sarigues qu'ils avaient prises dans les bois. Le chevalier d'Aboville, commandant de l'artillerie, qui employait ses loisirs à étudier la physique et l'histoire naturelle, en éleva un couple sous son lit et eut la chance de le voir se reproduire. A ceux qui croyaient « que les petits de l'opossum sortaient du ventre de leur mère par les mamelles », le chevalier put opposer un démenti formel. Il était d'ailleurs appuyé dans ses conclusions par le premier chirurgien, M. Robillard, qui, faute de jambes à couper, faisait quelques dissections. On profita du départ de l'*Hermione* pour envoyer des sarigues vivantes et des échantillons de plantes au célèbre Buffon.

Le marquis de Chastellux donna le premier le signal des grands voyages. Le 11 novembre, malgré la neige et le vent coupant, il quittait Newport en compagnie de M. Linch, de M. Montesquieu et de leurs domestiques. Il avait l'intention de s'arrêter quelques jours à New-Windsor, où Washington hivernait, puis de pousser, avec La Fayette, jusqu'à Philadelphie. Pendant ce long hiver, Washington recevra avec sa

27 *Rochambeau*, I, 255.

bonne grâce naturelle presque tous les officiers supérieurs français, qui, tant par sympathie que par curiosité, viendront le saluer.

Rochambeau, à son tour, quitte Vernon-House, son quartier général, qui existe encore. Il fait d'abord avec Fersen « un petit voyage de six jours dans le continent » pour reconnaître de nouveaux cantonnements, puis, au début de décembre, il va « voir Boston et M. Hancock ». La ville est bâtie en amphithéâtre au fond d'une large baie dont la principale curiosité est « une superbe jetée » qui s'avance à près de deux mille pieds dans la mer. Les rues sont larges, bordées de maisons de bois peintes en gris. A la suite de son hôte qui, malgré ses infirmités, renonce difficilement aux plaisirs de la table, Rochambeau pénètre dans les clubs où règne « un ton d'aisance et de liberté » qui doit plaire à un Français. On s'y assemble après l'heure du thé, pour lire, causer, jouer gros jeu et prendre un souper délicat où le bon vin n'est pas épargné.

C'est à Boston que Rochambeau apprit la mort du chevalier de Ternay. Il l'avait laissé un peu fiévreux et découragé. L'amiral mourait de chagrin de voir son escadre bloquée si loin de sa patrie. Rochambeau annonça cette mort à Washington en termes émus : « C'est une perte cruelle pour notre service ; c'était un très brave homme, un très honnête homme, et un excellent marin que je regrette infiniment. » Le commandement de l'escadre échut au chevalier Destouches, marin énergique et audacieux, qui attendait la première occasion pour reprendre la mer.

Washington la lui fournit. Ce général venait d'apprendre que sir Henry Clinton détachait vers le sud un corps de troupes aux ordres de Bénédict Arnold, son ancien compagnon d'armes qui était passé à l'ennemi. Il insista auprès de Rochambeau pour qu'on essayât de capturer le traître ; il y voyait un moyen de flatter l'amour-propre américain et de porter secours aux États du Sud.

Dans ce but, il proposait d'embarquer sur la flotte un corps de troupes françaises qui viendrait se joindre au corps d'infanterie légère américaine qu'il envoyait lui-même, par terre, sous le marquis de La Fayette.



Le siège de Yorktown d'après la gouache de Van Blarenberghe (1784)

Au centre de son état-major le comte de Rochambeau donnant des ordres pour l'attaque (Collection du château de Rochambeau.)

Destouches, qui venait de prendre à l'ennemi, au cours d'un raid secret, une frégate, le *Romulus*, et quatre petits bâtiments, se montra favorable à ce plan. Rochambeau lui confia un corps de douze cents grenadiers et chasseurs aux ordres du baron de Viomenil. Le 8 mars 1781, sous les yeux du général Washington, l'escadre française sortait du port, au coucher du soleil. Le surlendemain, la flotte de l'amiral Arbuthnot, qu'une violente tempête venait d'éprouver durement, mais qui avait mieux employé son temps que celle du chevalier Destouches, quittait Gardiner-Bay où elle mouillait, et se lançait à la poursuite des Français. On resta quelques jours à Rhode-Island anxieux et sans nouvelles. Elles vinrent enfin et annoncèrent un combat vigoureux et indécis qui n'avait pas permis à Destouches de remplir sa mission : « Ce que j'ai vu, mon général, écrivait le baron de Viomenil à Rochambeau, dans cette journée, du bon ton, de la résolution de MM. les officiers de la marine ainsi que de la joie de tous les équipages, au moment et pendant la durée du combat, m'a fait pleurer d'attendrissement. » L'escadre rentra à New-port sans être attendue, par un temps de brume, traînant après elle le *Conquérant* qui avait perdu son gouvernail. Rochambeau envoya à Washington un rapport de ce combat qui se terminait ainsi : « Il est au-dessus de l'humanité de régler les vents. » Washington dut sourire de cette réflexion bien française.

Ainsi la petite armée du Sud, malgré les efforts surhumains du général Greene et de La Fayette, semblait vouée, sous les attaques conjuguées de Cornwallis et d'Arnold, à une perte certaine. Et une défaite à cette heure, après celle de Camden et la sanglante bataille de Guilford-Court-House, c'était la ruine totale. D'autre part, depuis quelques mois, les lignes de Pensylvanie et de Jersey refusaient momentanément de combattre.

De nouveau, tous les yeux se tournent vers la France. Rochambeau attend l'arrivée de son fils et des renforts qu'il a demandés ; le Congrès, celle de John Laurens, qu'il a délégué vers le roi avec une lettre pressante de Washington. Et la France fait attendre sa réponse.

A la fin de février, La Pérouse, montant la frégate *l'Astrée*, rapportait le courrier de France — le premier depuis le départ de l'expédition. Les dépêches apprenaient que le roi gardait le vicomte de Rochambeau pour examiner plus en détail les conclusions de la conférence d'Hartford, que le marquis de Castries et le marquis de Ségur remplaçaient, l'un à la Marine et l'autre à la Guerre, Sartine et le prince de Montbarey ; que l'impératrice Marie-Thérèse venait de mourir, ce qui compliquait singulièrement les affaires d'Europe et ne permettait plus « de donner une attention bien soutenue aux besoins de l'Amérique ».

Il fallait donc encore prendre patience. Le 8 mai, on signale à Rochambeau l'arrivée à Boston de la frégate la *Concorde* ayant à son bord le vicomte de Rochambeau et le comte de Barras, remplaçant de l'amiral de Ternay. Dès que les paquets de dépêches sont distribués, Rochambeau déchiffre avidement les siennes. Il y lit que le roi n'a pas cru devoir adhérer aux conclusions de la conférence d'Hartford. Non seulement M. de Vergennes ne voulait pas envoyer le renfort demandé, mais il faisait savoir qu'il ne fallait plus compter sur la seconde division ; car, disait-il, « si nous transportions un renfort de dix mille hommes sur le continent de l'Amérique, les Anglais ne tarderaient pas à y en faire passer un équivalent » et il précisait : « Il est sensible que, plus nous aurons de troupes dans l'Amérique septentrionale, plus les moyens de subsistance et d'entretien leur seront difficiles et moins, par conséquent, elles y seront utiles. » Par contre, le roi accordait « par forme de subside gratuit » une somme de six millions de livres tournois qu'il tenait à la disposition du général Washington. Et, pour mettre « le comble à sa générosité et à sa munificence », il empruntait en Hollande pour le compte des États-Unis dix millions de livres tournois. Si bien qu'en deux ans le total des sommes avancées s'élevait, selon le calcul de Vergennes, à vingt-quatre millions.

On demandait aussi à Rochambeau de faciliter autant que possible l'expédition de La Pérouse dans la baie d'Hudson ; enfin on lui confiait pour lui seul que « des forces maritimes supérieures » viendraient dégager en juillet ou en août l'escadre de Rhode-Island. Le marquis de Castries ajoutait dans sa dépêche particulière quelques précisions. Cette flotte, disait-il, est aux ordres de l'amiral de Grasse. « Il conduit vingt vaisseaux, il en trouvera dix aux Iles, vous en avez huit de plus à lui donner ; ainsi maître de ses mouvements, j'espère que pendant un temps assez considérable il sera maître des côtes de l'Amérique, et de concourir avec vous

si vous voulez former quelque entreprise. »

L'espoir d'un si mince et si problématique secours ne pouvait illusionner Rochambeau plus longtemps. Mais son désappointement fut encore plus profond lorsqu'il apprit l'ingratitude des officiers supérieurs de son armée. Son courrier intime lui prouvait que « ceux qu'il avait le mieux traités l'avaient peu ménagé dans leurs lettres ». On ne se gênait pas de critiquer à Paris le manque de grâce, la minutie, l'esprit d'économie et surtout la méfiance du lieutenant général.

Quelques heures de réflexion suffirent à Rochambeau, que cette double défection avait un instant découragé, pour recouvrer son merveilleux équilibre. Il prit le parti de pardonner à ses ennemis personnels et de courir sus à ceux du roi. C'était la réponse d'une grande âme. Le 13 mai, trois jours seulement après avoir pris connaissance de ce funeste courrier, Rochambeau dictait pour le secrétaire à la Guerre, la lettre suivante : « Mon fils est revenu bien seul dans ce pays-ci : quoi qu'il en puisse arriver, il faut que le Roi soit servi comme il veut l'être et je vais commencer cette seconde campagne avec tout le zèle et j'ose dire la passion dont je suis pénétré pour sa personne et pour son service, en employant du mieux que je pourrai les très petits moyens qu'il laisse en ma puissance. »

CHAPITRE VII - LA TRANCHÉE DE YORKTOWN

Faire de grandes choses avec de petits moyens, tel était le tour de force que Rochambeau espérait réussir au cours de cette seconde campagne. A la conférence de Wethersfield, le 21 mai, il offrit à Washington de conduire le corps expéditionnaire dans les provinces du Sud, pour aider le « pauvre marquis de La Fayette ». Mais le généralissime déclina l'offre. Il assura son interlocuteur qu'il ne connaissait pas « de mesure si propre à porter du secours aux États du Sud que de menacer sérieusement New-York » et lui demanda d'opérer « aussi vite que possible » la jonction des armées française et américaine devant cette ville. Rochambeau s'inclina, mais Chastellux, l'unique témoin français de cette discussion, insinue, dans une lettre intime, qu'il s'inclina de mauvais gré, car, disait-il, « il n'est pas aisé de faire céder un homme habitué à toujours faire à sa tête ».

Cette lettre tomba par hasard aux mains des Anglais qui ne manquèrent pas d'en envoyer copie au comte de Rochambeau. « Je fis venir le chevalier de Chastellux, écrit-il dans ses *Mémoires* ; je lui montrai cette lettre ; je la jetai au feu, et le laissai en proie à tous ses remords²⁸. »

Rochambeau se montrait d'autant plus magnanime que les événements se chargeaient de le venger. On apprenait que, le jour même de la conférence de Wethersfield, lord Cornwallis et Benedict Arnold avaient fait leur jonction en Virginie. La Fayette fuyait devant l'orage. Harcelé par la cavalerie de Tarleton qui montait les meilleurs chevaux de Virginie, il abandonnait Richmond. Cornwallis triomphant, exultait : « Le gamin ne peut m'échapper. » (*The boy cannot escape me.*)

Mais le vieux père Rochambeau veille sur son gamin. Avec cette acuité de vision qui fait les grands capitaines, il voit, sur la carte, le champ de bataille unique où les alliés peuvent vaincre. En dépit du roi impuissant, de son état-major railleur, de Washington même, il y veut rassembler ses forces. C'est à de telles obstinations que se reconnaît le génie !

Pour empêcher Barras de se retirer à Boston après le départ de l'armée française, Rochambeau réunit un conseil de guerre et l'escadre reste « à portée des opérations futures ». Puis, en un mois, il écrit à l'amiral de Grasse trois lettres pour le presser d'arriver. Il y expose, avec beaucoup d'impartialité, les projets de Washington, mais on sent où vont ses sympathies personnelles. « Il y a deux points pour agir offensivement sur l'ennemi : Chesapeake et New-York. Les vents du sud-ouest et l'état de détresse de la Virginie vous feront probablement préférer la baie de Chesapeake, et ce sera là où nous pensons que vous pouvez rendre les plus grands services. » Il ne cache pas l'étendue de cette détresse : « Ce pays-ci est aux abois et tous les moyens lui manquent à la fois. » Il faut donc venir avec un contingent de troupes de Saint-Domingue et le plus d'argent possible.

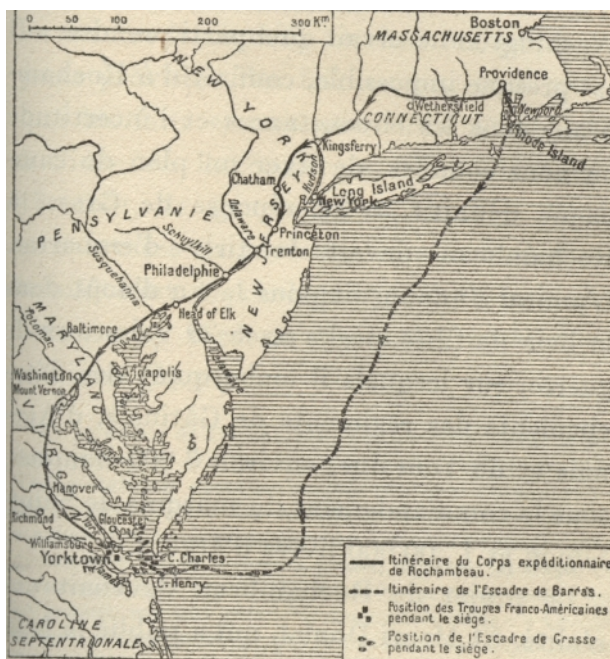
Rochambeau peut partir satisfait. Le grain qu'il a semé en cachette germera et portera fruit. Le 10 juin, il quitte Rhode-Island avec son armée et l'artillerie de campagne. Il laisse dans l'île un détachement de 430 hommes aux ordres de M. de Choisy qui a pour mission de défendre l'escadre et l'artillerie de siège.

La longue marche commence sous un soleil de feu. Dès deux heures du matin, raconte l'abbé Robin, les roulements de tambour annoncent qu'il faut plier la tente, monter à cheval et « suivre à pas d'ambassadeur » les colonnes d'infanterie. On arrive au camp au moment le plus chaud du jour. Comme il est défendu de boire de l'eau sans qu'elle soit coupée de rhum, il faut attendre, « étendu sur la poussière, haletant de soif », les attelages de boeufs porteurs de la précieuse liqueur, qui parfois n'arrivent qu'à la nuit tombée. Mais la fatigue disparaît lorsque les instruments militaires se mettent à jouer : « Alors officiers, soldats, Américains, Américaines, tous se mêlent et dansent ensemble : c'est la fête de l'Égalité. »

La réunion des deux armées s'accomplit le 6 juillet « au delà des Plaines-Blanches, à trois lieues de l'île de New-York ». Le sur-lendemain de cet événement, Rochambeau écrivait joyeusement au comte de Barras : « Nous avons fait, mon cher amiral, la marche la plus rapide pour nous rendre ici au désir du général Washington, sans une plainte et sans laisser un homme derrière, excepté dix amoureux de Soissonnais qui auront retourné voir leurs maîtresses à Newport et que je vous prie de faire rechercher. »

Washington profita de la présence de la cavalerie et des ingénieurs français pour reconnaître et faire lever à vue les principaux ouvrages de New-York. Il s'aventura un jour avec Rochambeau dans un îlot qui était séparé de l'ennemi par un bras de mer dont il voulait connaître la largeur. « Pendant que nos ingénieurs faisaient cette opération géométrique, raconte Rochambeau, nous nous endormîmes, excédés de fatigue, au pied d'une haie, sous le feu du canon des vaisseaux de l'ennemi qui voulait troubler ce travail. Réveillé le premier, j'appelai le général Washington, et je lui fis remarquer que nous avions oublié l'heure de la marée. Nous revînmes vite à la chaussée du moulin, sur laquelle nous avons traversé ce petit bras de mer qui nous séparait du continent. Nous la trouvâmes couverte d'eau. On nous amena deux petits bateaux, dans lesquels nous nous embarquâmes avec les selles et les équipages des chevaux²⁹.

C'est au retour de cette promenade périlleuse que les généraux reçurent de La Fayette des nouvelles presque rassurantes. Épuisé par une marche trop rapide et par les chaleurs, Cornwallis rétrogradait. A son tour, il abandonnait Richmond, puis Williamsburg, et se retranchait dans Yorktown. On apprenait d'autre part que sir Henry Clinton, craignant une attaque, renforçait la garnison de New-York.



LA MARCHÉ SUR YORKTOWN

(Carte *Illustratin.*)

Devant ce renversement de la situation, Washington ne savait quel parti prendre. « Il est presque impossible, confiait-il à Rochambeau, dans les circonstances et l'incertitude où nous sommes, de fixer un plan de campagne définitif. » La réponse de Grasse à Rochambeau devait le tirer d'embarras. L'amiral s'annonçait pour la fin d'août dans la baie de Chesapeake avec 29 vaisseaux de guerre, sur lesquels il embarquait des détachements des régiments de Gâtinais, d'Agenais et de Touraine, environ 3 000 hommes, sous le commandement du marquis de Saint-Simon et 1 200 000 livres d'argent.

Le projet de Rochambeau devenait une réalité. Et Henri Doniol, qui a publié la belle correspondance du lieutenant général français, où l'on peut suivre toute cette machination, n'hésite pas à écrire : « Le comte de 29 Rochambeau, I, 283.

Rochambeau n'a pas eu tort d'insinuer, et ça été d'ailleurs avec une discrétion extrême, qu'il fut l'auteur de la campagne de Virginie.

C'est bien lui qui avait suggéré au comte de Grasse de fixer ses résolutions à cette entreprise-là, d'amener les forces nécessaires pour en assurer la réussite, et c'est lui qui, par la juste prévision des faits, avait, tout autant que les faits eux-mêmes, rallié Washington à l'idée de l'exécuter. » Effectivement, le 17 août, le généralissime donnait l'ordre aux armées de marcher vers le Sud. Chastellux, tout psychologue qu'il était, s'apercevait trop tard qu'il y a des entêtements sublimes³⁰.

Avant son départ, Rochambeau invitait M. de Barras à rallier le Chesapeake avec le détachement de Choisy et l'artillerie. Puis, franchissant l'Hudson à Kinsferry, il portait son armée à Chatham où, pour tromper Clinton, il avait fait construire des fours de boulangerie ; mais tournant court subitement, il franchissait à gué la Delaware près de Trenton et entrait dans Philadelphie. Clinton était joué.

Les troupes françaises traversèrent la ville précédées de leurs musiques, « spectacle toujours nouveau pour les Américains ». Elles rendirent les honneurs au Congrès. Et les treize membres, au salut des étendards, levaient gravement leurs treize chapeaux. Le régiment de Soissonnais fit, le lendemain de son arrivée, l'exercice à feu dans les plaines de la Sckuykill. Vingt mille personnes y vinrent en voitures. « Nous nous amusâmes beaucoup, écrit l'abbé Robin, de l'erreur du peuple qui prit pour un général un de ces hommes que nos grands seigneurs ont à leur suite pour les devancer ou porter leurs missives. » Son justaucorps brodé, sa riche cote à franges d'argent, son bonnet armorié, sa canne à pomme d'or, étaient la cause de cette méprise : toutes les fois qu'il s'approchait de son maître pour recevoir ses ordres, on croyait qu'il les lui donnait. Le président du Congrès « en gros habit de velours noir honorait ce spectacle de sa présence. Il se fit présenter au beau-frère du Marquis, le vicomte de Noailles, et le complimenta sur la précision des évolutions de son régiment.

Il y eut, le soir de cette parade, un grand dîner chez le chevalier de La Luzerne, ministre plénipotentiaire de France en Amérique. Le chevalier, « noble dans sa dépense comme un ministre d'une grande monarchie mais simple dans ses manières comme un républicain », donna à ses compatriotes un spectacle où son intendant n'avait eu aucune part. On apprit, au début du premier service, l'arrivée du comte de Grasse dans la Chesapeake. Aussitôt le Congrès délégua Charles Thompson, son secrétaire, pour porter ses compliments. Cependant le peuple s'amasse dans la cour de l'hôtel où des plaisants, montés sur des tréteaux, prononcent l'oraison funèbre de Cornwallis. On réclame La Luzerne, qui, répondant à la

30 Le comte de Rochambeau dut, en effet, élever la voix pour persuader Washington que la « réduction de New-York » était une opération risquée et « qu'il s'y casserait le nez » s'il la tentait. Le *Journal* du colonel Desandrouins, commandant du corps de génie et vétéran de l'épopée canadienne, dont l'abbé Gabriel a publié, naguère, les fragments subsistants, nous apporte les échos de cette discussion qui, un instant, mit aux prises les deux chefs alliés : « Lorsque M. de Rochambeau reçut, par la *Concorde*, l'avis que l'amiral Grasse allait à la baie de Chesapeake, Washington désolé voulut envoyer à cet amiral M. du Portail pour l'engager à revenir contre New-York. Mais le général français lui représenta que les Anglais venant de recevoir 3 000 hommes de renfort étaient inattaquables dans cette place ; que les armées française et américaine ne dépassaient pas 8 000 hommes ; que M. de Saint-Simon n'en amenait que 3 000, ce qui nous porterait seulement au même nombre que l'ennemi lequel était retranché et environné de rivières et de criques ; et qu'enfin ce serait une imprudence impardonnable de tenter une expédition aussi contraire au bon sens. « Washington répondait que Cornwallis ne nous attendrait pas et s'échapperait.

« M. de Rochambeau lui répliqua que ce serait toujours ne pas avoir perdu son temps que de délivrer la Virginie. A la fin, il fut obligé de lui signifier qu'il était à la vérité sous ses ordres mais que M. de Grasse n'y était pas, et que lui ne pouvait abandonner son amiral venu sur sa propre demande ni l'obliger à changer de dessein, et que, par cette raison, il ne pouvait se dispenser de se mettre en marche incontinent avec le corps français. Mais qu'il ne crût point pourtant que ce fût pour se soustraire à ses ordres ; au contraire, qu'il l'invitait même à se mettre à notre tête et à se faire suivre de telle partie de son armée qu'il jugerait pouvoir tirer de devant New-York.

« Washington alléguait que ses troupes avaient une si grande répugnance à aller au Sud vers la Virginie qu'elles se révolteraient peut-être plutôt que d'y aller.

M. de Rochambeau répondit que tout au moins les soldats de Rhode-Island, le régiment de Canadiens commandé par le colonel Tigen et la plupart des troupes du Congrès suivraient les Français ; et, il ajouta, que s'il fallait partager l'argent de notre armée pour mettre la sienne en mouvement, il était prêt à le faire. En effet, il lui prêta cinquante mille écus.

« Enfin, Washington se laissa aller. Mais rien ne le toucha davantage que la proposition que lui fit notre général de se mettre à ses ordres... On voit par là que l'opération la plus décisive de toute la guerre est due à l'obstination et à la bonne judiciaire de M. de Rochambeau. Je tiens toutes ces circonstances de lui-même ; et je les écris le moment d'après que je les ai entendues de sa bouche. »

sympathie de la foule, paraît sur le balcon, au cri mille fois répété de : *Vive le roy!*

Washington et Rochambeau avaient communiqué cette nouvelle de Head of Elk, qu'ils venaient d'atteindre. « L'officier porteur de ces dépêches était arrivé depuis une heure, écrit Rochambeau, et c'est peut-être le hasard le plus extraordinaire qu'une expédition combinée des Iles sous le Vent et du nord de l'Amérique se soit trouvée au rendez-vous de la haie, dans le sud de l'Amérique, à une heure de distance. » Rochambeau ne dit pas qu'il n'avait rien laissé au hasard. Washington qui contenait mal sa joie offrit à son compagnon de s'arrêter quelques heures à Mont-Vernon, qu'il n'avait pas revu depuis le début des hostilités. Les deux généraux se présentèrent le 10 septembre devant la maison, simple, sans étage, coiffée d'une petite coupole. La femme de Washington, « un peu grasse, mais fraîche et d'une figure agréable », attendait ses hôtes sur le perron couvert et les conduisit à la salle à manger. La vue, de là, est admirable : après les pelouses en pentes, c'est le cours du Potomac qui luit entre les fûts des grands chênes, c'est aussi la rive opposée avec ses bois que le soleil couchant et les premières touches de l'automne revêtent d'écarlate.

Faisant soixante milles par jour, pour rattraper le temps perdu, les généraux atteignirent Williamsburg dans la soirée du 14. Ils y trouvèrent les troupes de La Fayette et de Saint-Simon qui bloquaient, par terre, lord Cornwallis. Une lettre du comte de Grasse leur apprit, dans la nuit, que la flotte française venait de battre l'escadre de sir Samuel Hood et que les vaisseaux de Barras étaient arrivés à bon port.

Les deux généraux voulurent contempler le chapelet des trente-six navires qui, du cap Henry au cap Charles, barraient la retraite au lord anglais. Ils tinrent un conseil de guerre, à bord du vaisseau-amiral, la *Ville-de-Paris*, et les marins, pavoisant les vergues de toutes les frégates, saluèrent leur départ d'une salve de mousqueterie.

L'amiral de Grasse devait donner à Rochambeau bien du tracas. Par-dessus le canon de York, on entend sa grosse voix tantôt menaçante et tantôt larmoyante. L'éloignement du champ de bataille ne lui permet pas de comprendre toujours les phases de la lutte. Et la responsabilité qu'il a prise en conduisant aux États-Unis l'armée des Antilles l'effraie : « Je me suis enfourné, dit-il, dans une affaire qui peut tourner à mon désavantage et à l'humiliation de la nation. » Aussi, son plus grand désir est-il de repartir pour ne pas être pris dans une souricière. Il faut toute l'habileté de Rochambeau pour le retenir. « Vous êtes, mon cher amiral, lui écrit-il, le plus aimable amiral que je connaisse; vous allez au-devant de tous nos désirs, et je crois que nous allons faire de la bonne besogne. » Et Grasse, qui a bon coeur, de répliquer : « Je suis provençal et marin, voilà bien des titres pour être vif, je m'avoue coupable et j'espère en votre amitié. » Apprend-il que Rochambeau a la fièvre, il s'inquiète et lui fait tenir un remède avec ce billet : « Je suis sûr de lui, comme vous de Cornwallis ; faites-le-moi danser de la bonne manière. »

L'armée des alliés, qui maintenant était sur les lieux, s'y employait du mieux qu'elle pouvait. Le 28, à la pointe du jour, l'investissement de Yorktown commença, sans aucune perte d'hommes. Cornwallis abandonnait les ouvrages extérieurs pour « se réduire à son corps de place qui n'était pas bien formidable ». Cette retraite, qui du point de vue stratégique était inexplicable, pouvait cacher une ruse. Les généraux, qui avaient entendu ramer dans la nuit, craignirent que l'armée anglaise ne leur échappât en franchissant le fleuve. Pour parer le coup, ils envoyèrent à Gloucester, sur l'autre rive, un détachement de milice américaine et la cavalerie française.

Lauzun surprit dans un pacage le colonel Tarleton, qui désirait depuis longtemps *to shake hands with the french duke*. On chargea de part et d'autre. « Tarleton, écrit Lauzun, me distingua et vint à moi le pistolet haut. Nous allions nous battre entre nos deux troupes lorsque son cheval fut renversé par un de ses dragons. » Ses soldats le portèrent promptement derrière les retranchements de Gloucester.

La première parallèle fut ouverte au-dessus et au-dessous de la rivière de York dans la nuit du 6 au 7 octobre. Rochambeau, que la fièvre clouait au lit depuis deux jours, se leva pour voir monter aux lignes,

tambours battants, les régiments de Bourbonnais et de Soissonais. On employa les jours suivants à perfectionner la tranchée et à creuser des hoyaux de communication.

Le 10, à sept heures du matin, les batteries françaises et les mortiers américains que le général Knox pointait lui-même répondirent pour la première fois au tir des Anglais. On avait pris pour cible la maison des Nelson, dont les trois étages dominaient la muraille de la ville.

Une seconde parallèle fut ouverte dans la nuit du 11 au 12, « avec beaucoup de méthode et de précaution ». Le baron de Viomesnil, que l'art des sièges impatientait, soutenait qu'on retardait inutilement l'attaque de « deux redoutes de la gauche de l'ennemi ». — « Vous vous trompez, lui dit Rochambeau, mais en reconnaissant l'ouvrage de plus près, on pourra s'en assurer. » — Il ordonna de cesser le feu, raconte Mathieu Dumas qui rapporte ce trait, nous défendit de le suivre et permit seulement à son fils de l'accompagner. Il sortit de la tranchée, descendit lentement dans le ravin, s'approcha de la redoute jusqu'aux abatis. Après l'avoir bien observée, il revint à la batterie sans que l'ennemi eût tiré : « Eh bien ! dit-il, les abatis et les palissades sont encore entiers. Il faut redoubler notre feu pour les briser et écrêter le parapet ; nous verrons demain si la poire est mûre. » Le lendemain, Viomesnil et La Fayette, à la tête des troupes alliées qui « chargèrent comme des lions », emportaient les redoutes l'épée à la main.

Les assiégés contre-attaquèrent la nuit suivante avec leurs meilleures troupes ; mais Chastellux les repoussa facilement. Le dénouement approchait. Le 17, Cornwallis commença à parlementer et la capitulation fut signée le 19 octobre à Moore-House, dans une petite ferme où Washington avait établi son quartier général.

La garnison de York, habillée de neuf, défila vers deux heures de l'après-midi entre l'armée américaine et l'armée française, l'arme au bras, les drapeaux roulés dans leurs étuis et les tambours battant une marche anglaise. Cornwallis, fou de douleur, s'était fait représenter par le général O'Hara. Ce général, dont on vantait l'amabilité, demanda à Mathieu Dumas, qui l'escortait, où se trouvait Rochambeau : « A notre gauche, lui dis-je, à la tête de la ligne française. Le général anglais pressa le pas de son cheval pour présenter l'épée au général français. Pressentant son intention, je partis au galop pour me placer entre lui et Rochambeau qui m'indiquait du geste Washington placé en face de lui. J'y conduisis O'Hara et, à l'instant où il élevait son épée, Washington le prévenant lui dit : *Never from such good a hand!* (Jamais d'une aussi bonne main). » On dénombra 8 000 prisonniers dont 1 000 matelots, 214 pièces de canon et 22 drapeaux. Beaucoup d'officiers anglais pleuraient ; on vit un colonel mordre son épée avant de la rendre puis s'éloigner en se couvrant le visage.

A la nuit tombante, une ombre se glissa dans la tranchée déserte, longue de 700 toises, « assez large pour y conduire des voitures », et profonde de quatre pieds ; c'était l'abbé Robin qui, ne craignant plus les girandoles de grenades, venait examiner de plus près gabions, fascines et créneaux. Poussé par la curiosité, il s'aventura dans Yorktown. Des cadavres d'hommes et de chevaux, des livres épars, des meubles éventrés gisaient sur le sable des rues. La Nelson-House, meurtrie par les bombes, béait de toutes parts. Sur les tombes, qui cernaient la modeste église rongée de mousse, la tempête d'automne hurlait un *Dies ira*.

La pièce jouée, comme disait La Fayette, chacun rentra chez soi, Grasse aux Antilles, Washington sur l'Hudson et La Fayette en France ; l'armée de Rochambeau restait sur place pour niveler les fortifications de York et de Gloucester. Quand cette besogne fut terminée, elle établit ses quartiers d'hiver à Williamsburg. Cette petite ville aux maisons de bois et de briques ornées de dômes et de colonnades offrait, à l'exception de son université, peu de ressources. Pour égayer les soirées d'un hiver particulièrement rude, Rochambeau organisa des réunions où les dames de la province furent conviées. L'une d'elles, la jeune Mme Bowling, descendante de la princesse Pocahunta, trouva au camp français une cour d'adorateurs. Son origine sauvage donnait à son éclatante beauté un attrait de plus. La lecture des courriers de France rompait la monotonie des heures : tel jour, le roi, vers lequel Rochambeau avait dépêché le duc de Lauzun, ordonnait le chant du *Te Deum* de reconnaissance ; tel autre jour, on apprenait la naissance d'un dauphin³¹.

31 C'est vers cette époque que Rochambeau reçut les compliments de la Cour. Le secrétaire d'État à la Guerre lui écrivait de Versailles, le 5 décembre 1781 : « Le roi m'ordonne, monsieur, de vous marquer combien Sa Majesté est satisfaite

La sollicitude du comte de Rochambeau s'étendait aussi à la province, où les nécessités de la guerre le faisaient hiverner. Pour calmer les craintes du général Greene, il envoya la légion de Lauzun sur le Dan. Il rendit de fréquentes visites aux professeurs de l'Université de Williamsburg, qui, par courtoisie, reçurent docteur en droit le chevalier de Chastellux et permirent au médecin-chef, Jean-François Coste, de prononcer dans leur aula un discours latin sur la médecine ; il demanda au baron de Turpin de dessiner et de mesurer le Pont-Naturel, une curiosité de la région ; il s'intéressa à l'esclavage, à la colonisation, à la religion ; il étudia les moeurs et la situation de la jeune fille aux États-Unis. Plus tard, lorsqu'il décrira le home américain, c'est aux maisons de Virginie qu'il pensera : « Elles ont toutes un vestibule ouvert, ou une espèce d'avant-scène ; un joli salon, où le bois, pendant l'hiver, n'est pas épargné ; la cuisine est à côté. La famille se tient, toute la journée, dans le salon ; on y fait au moins quatre repas, interrompus par un travail modéré, et le petit nègre est continuellement occupé à défaire et à remettre le couvert³². »

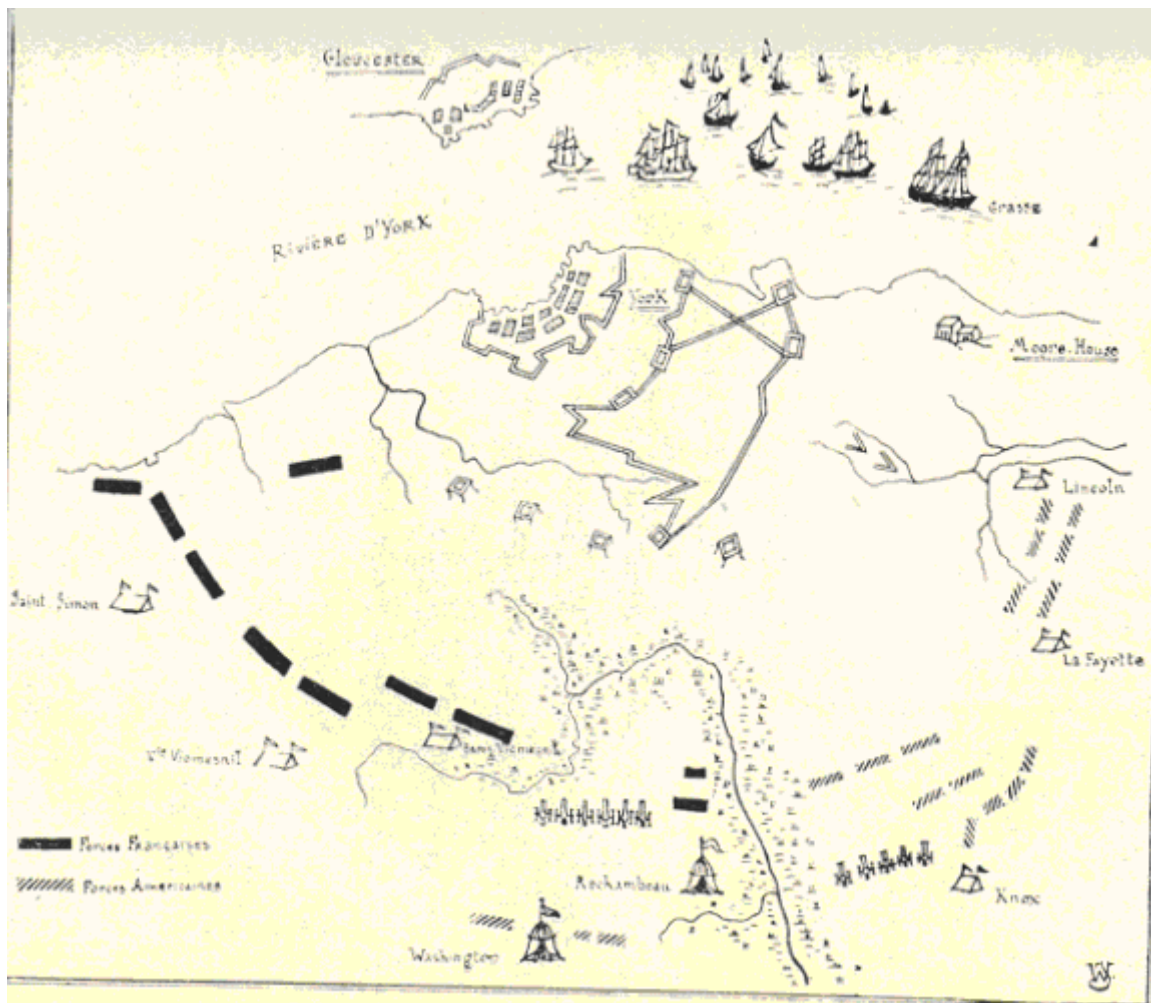
Rochambeau surprit sans doute bien souvent le geste familier du petit nègre au cours de la longue chevauchée qu'il entreprit en février 1782. Il s'arrêta d'abord chez Nelson, l'ancien gouverneur, qui lui donna le divertissement d'un combat de coqs. Puis il alla coucher à Louisa-Court-House, dans une taverne, où le propriétaire, monstrueusement gras, partageait avec ses clients son jambon et sa chambre. Le sénateur Jefferson le tira heureusement de ce taudis pour le mener dans sa maison qu'il avait construite lui-même et meublée avec beaucoup de goût. Richmond, capitale de la Virginie, où il séjourna quatre ou cinq jours, laissa à Rochambeau un mauvais souvenir d'auberge. Le tenancier, chez qui il avait mis ses chevaux en garde, se trouva si profondément honoré de voir descendre dans son écurie les montures d'un général européen, qu'il demanda vingt-cinq louis pour leur hébergement. Nos hôteliers modernes ont de semblables emballements, même quand il ne s'agit plus de chevaux. Cette agréable randonnée à travers une contrée que les voyageurs appellent le *Jardin de la Virginie*, prit fin, au cap Henry, à l'extrême pointe de la baie de Chesapeake, où Rochambeau espérait trouver un vaisseau français porteur du plan de la campagne d'été.

Mais on était, à Versailles, bien en peine de le lui envoyer. L'Angleterre, malgré la capitulation de Yorktown, s'avouait difficilement vaincue. Ses amiraux cherchaient une revanche dans les Antilles. L'un d'eux, Rodney, infligeait, le 12 avril, aux îles des Saintes, une défaite retentissante à l'escadre de Grasse et faisait l'amiral prisonnier à son bord. Ainsi, de nouveau, les circonstances acculaient Rochambeau à la défensive. La nouvelle de l'écrasement de l'amiral de Grasse, connue au camp français dans les derniers jours de mai, le jetait dans la consternation. Privée de ses plus belles unités, la marine du roi ne pourrait plus, désormais, épauler les opérations de terre ni chasser les corsaires anglais — « cette vermine », écrivait Rochambeau à son ministre — qui, peu à peu, en s'insinuant dans les baies et les estuaires de la côte, couperont toutes communications entre les deux continents et réduiront le corps français à la plus extrême disette de dépêches et d'argent.

Rochambeau réussit pourtant à se maintenir, jusqu'au fort de l'été, dans ce poste de vigie qu'était la presqu'île de York, à égale distance des « armées américaines du Nord et du Sud » et prêt à seconder, selon les préférences du roi, Greene ou Washington. Le silence incompréhensible de la cour et les chaleurs déprimantes de Virginie l'obligèrent enfin à « prendre un parti sur des conjectures et faire pour le mieux ». Le 1^{er} juillet, l'armée quittait Williamsburg et remontait vers Baltimore par des étapes de nuit qui s'achevaient au lever du soleil « passé lequel la chaleur excessive ne permettait plus aucun mouvement ».

de vous avoir donné le commandement de son armée en Amérique. La réputation dont vous jouissez depuis longtemps et votre dévouement à son service ont été les premiers motifs de sa confiance. Les vrais talents militaires dont vous venez de donner de nouvelles preuves dans la circonstance actuelle, le grand ordre que vous avez fait observer dans les troupes, les justes combinaisons que vous avez faites, la marche longue et assurée de votre armée, vos dispositions de guerre, l'esprit de conciliation que vous avez apporté dans toutes les opérations que vous avez concertées avec le général Washington, et enfin le succès qui les a couronnées, ne laissent rien à désirer à Sa Majesté. »

32 *Rochambeau*, I, 326.



Seul et à cheval, Rochambeau avait pris les devants pour conférer à Philadelphie avec Washington. Celui-ci, qui cherchait à flatter l'amour-propre de ses alliés, proposa d'entrer en forces *into the bowels of Canada* et d'assiéger Québec. C'était méconnaître les tendances pacifiques de la politique de Vergennes. Rochambeau, qui, lui, ne les ignorait pas, éluda la difficulté en invoquant ses *Instructions*. Comme à Wethersfield, l'année précédente, il accepta seulement de se joindre aux milices américaines qui campaient sur les bords de l'Hudson et d'y attendre l'arrivée, toujours différée, du plan de campagne.

Le surlendemain de cette réunion qui fut marquée de part et d'autre par de véritables transports de joie, le propre fils du secrétaire à la Guerre, le comte de Ségur, atteignait, à son tour, l'Hudson après une traversée périlleuse. Rochambeau le reçut à bras ouverts. Ce jeune homme apportait l'ordre de tenir le corps expéditionnaire en mesure d'embarquer pour les Iles sur treize vaisseaux que le marquis de Vaudreuil avait ralliés, après le désastre des Saintes, et qui réparaient leur grément dans la rade de Boston. Une fois de plus, le lieutenant général avait manoeuvré du bon côté. « Quoique nous n'ayons pas vu d'ennemis, écrivait Fersen à son père, vers cette époque, la campagne a été rude ». A peine pouvait-on donner le nom de campagne à cette marche rétrograde de l'armée qui, entreprise pendant la canicule, et coupée d'un séjour dans le Maryland s'achevait dans un embrassement général. Rochambeau s'en consolait en apprenant que, d'eux-mêmes, les Anglais abandonnaient Charleston et Savannah et s'apprêtaient à évacuer New-York, leur dernier boulevard aux États-Unis. C'était le signe avant-coureur de la paix.

L'armée française quitta son camp le 22 octobre, s'arrêtant à Hartford et à Providence pour donner à Vaudreuil le temps de se préparer. L'automne était froid et neigeux. Rochambeau, qui avait sollicité du ministre la permission de ne pas suivre ses soldats aux Iles, leur fit ses adieux, le 30 novembre. « Nous avons vu partir M. de Rochambeau avec peine, écrit Fersen ; tout le monde était content d'être commandé par lui.

C'était le seul homme qui fût capable de nous commander ici et de maintenir cette parfaite harmonie, qui a régné entre deux nations si différentes par leurs mœurs et leur langage. Sa conduite sage, prudente et simple a plus fait pour nous concilier l'Amérique que quatre batailles gagnées n'auraient pu le faire. »

Rochambeau qui n'avait pas osé distraire une frégate de l'escadre de Vaudreuil pour le rapatrier, fut obligé de revenir sur ses pas pour en trouver une qui voulût bien le prendre avec son fils et tout son état-major. Il revit une dernière fois Washington dans sa petite maison de Newborough, « construite à la hollandaise ». « Ce fut là, écrit-il, que se firent nos plus tendres adieux³³. » Puis, par des chemins couverts de neige et de glace, Rochambeau atteignit Philadelphie. De multiples adresses de félicitations lui furent présentées. Le Congrès vota des remerciements solennels et supplia le comte d'accepter, en guise de trophées, deux canons anglais.

Rochambeau, qui cherchait à dépister les navires anglais, s'embarqua sur l'*Emeraude* à Annapolis, le 8 janvier 1783. A peine cette frégate eut-elle débouqué, qu'on aperçut, à une lieue au large, un vaisseau croiseur anglais. L'*Emeraude* força de voiles, mais n'échappa à une poursuite favorisée par un beau clair de lune, et qui dura trente heures, qu'en s'allégeant des mâts de rechange et de quelques canons.

Bientôt s'élevait sur l'Océan un ouragan, dont les plus anciens marins du bord n'avaient « jamais vu d'exemple ». La mâture résista, mais la foudre tomba sur le petit mât de hune et le fendit de haut en bas. La malheureuse frégate put enfin jeter l'ancre « à l'entrée de la rivière de Nantes ». On était le 12 de février. Rochambeau apprit, sur le rivage, que la paix était faite.

CHAPITRE VIII - LE DERNIER MARÉCHAL DU ROI

On pourrait croire que Paris, qui a le secret des belles réceptions, avait ménagé au général victorieux un retour triomphal. Il n'en fut rien. La Fayette avait ceint toutes les couronnes et Rochambeau n'était pas homme à les lui disputer. « On n'a pas assez apprécié, écrivait le comte de Ségur, tout le bien que la sagesse de La Luzerne et l'habile prudence du comte de Rochambeau ont fait à la noble cause que nous soutenions. Sans doute la postérité, plus juste, honorera comme elle le doit, deux hommes si utiles à leur patrie et réparera les torts de leurs contemporains. »

Le roi, par contre, le reçut « avec beaucoup de distinction ». Il le garda dans son cabinet une longue demi-heure ; « il lui dit que c'était à lui qu'il devait la paix » et lui donna, le 20 février, « les entrées de sa chambre ». Sur ses instances, les dignitaires de l'Ordre du Saint-Esprit, réunis en chapitre, à Versailles, le jour de la Pentecôte, pour dresser la liste des prochains *cordons bleus*, retinrent le nom du comte de Rochambeau. Cette promotion — la douzième et la plus importante du règne — comprenait un pair de France, huit lieutenants généraux, dix maréchaux de camp et deux ambassadeurs. Sa réception fut fixée au 1^{er} janvier 1784. Ce jour-là, les nouveaux chevaliers, qui avaient endossé le vêtement de drap d'argent des novices et qui portaient des souliers de velours blanc et une épée gainée de peau blanche, furent introduits, vers dix heures du matin, dans le grand cabinet où Sa Majesté leur donna l'accolade. Puis, comme la cérémonie s'achevait à la chapelle, une imposante procession s'organisa. Les novices qui vont en avant, deux par deux, débouchent les premiers dans la grande galerie. Une lumière blessante qui monte des terrasses encapuchonnées de neige inonde la voûte. Chaque fenêtre et chaque glace qui lui fait vis-à-vis, où se gravent les perspectives du parc, encadrent ce cortège revêtu de la livrée de l'hiver d'une suite d'estampes comme Cochin n'en a jamais dessiné. Le roi, précédé des chevaliers profès, des princes du sang et de ses frères, s'avance le dernier. Deux huissiers en habit de satin blanc ferment la marche. La messe, à laquelle la reine, Madame et Madame Élisabeth assistèrent de la tribune, fut célébrée par l'évêque de Senlis et chantée par la Musique du Roi. Dès que le premier aumônier eut quitté l'autel, Louis XVI vint s'asseoir à son trône, dans le chœur, pour recevoir le serment des récipiendaires. Rochambeau, encadré de ses parrains, s'agenouilla, à son tour, au pied du trône, et, la main étendue sur le livre des Évangiles que le chancelier de l'ordre tenait ouvert sur les genoux du roi, prêta le serment composé par Henri III, en 1578. Le maître de cérémonie le revêtit alors du manteau de velours noir, doublé de satin orange, semé de flammes d'or, et aida le roi à lui passer au cou le collier de ruban « bleu céleste » à l'extrémité duquel, une colombe, les ailes ouvertes sur une croix d'or, symbolisait le « benoît Saint-Esprit ».

Le roi n'arrêtait pas là ses bienfaits. Le 3 avril, il confiait à Rochambeau le commandement en chef en Picardie, Calaisis et Boulonnais, vacant par la mort du maréchal de Croy et y ajoutait, le 2 mars 1788, celui de l'Artois « ce qui, au dire de Rochambeau lui-même, le rendit un des plus beaux commandements militaires de France ». Le comte fit son entrée dans Calais le 15 juillet 1784. Les *officiers* municipaux ne manquèrent pas de le complimenter, mais montrèrent moins d'empressement à garnir de meubles et de linge le logement qu'ils lui destinaient. « Pardon, M. le comte, écrivaient-ils, assez ridiculement, après un an de pourparlers, si nous insistons, si nous vous disputons plus longtemps nos draps que nos ennemis ne vous ont disputé leurs drapeaux, mais nous savons seuls la gêne dans laquelle cette nouvelle dépense nous jetterait. » Rochambeau, sans plus attendre, s'établit, un semestre sur deux, dans le bel hôtel que le duc de Croy avait occupé avant lui et qui servit de résidence à sa belle-fille³⁴ et à son fils, colonel du régiment d'Auvergne, en garnison à Calais. Rochambeau, qui n'avait pas perdu le goût des grandes manoeuvres, assista, avec un plaisir évident, aux opérations du camp de Saint-Omer qui se déroulèrent sous le regard paternel du prince de Condé. Les occasions de montrer ses troupes ne lui manquaient d'ailleurs pas. Calais

34 Marie-Françoise-Éléonore de Harville des Ursins, fille du marquis de Trainel. Elle avait épousé le vicomte de Rochambeau en 1779 peu de temps avant le départ du corps expéditionnaire pour l'Amérique. [Note communiquée par M. le comte de Longvilliers.]

est sur le chemin de l'Angleterre et on ne comptait plus les voyageurs de marque qui passaient le détroit. Le comte rangea, sur le passage de l'un d'eux, l'archiduc Ferdinand, frère de la reine, les plus beaux hommes de la garnison et déploya, pendant quatre heures, une parade extraordinaire, mais inutile car le mauvais temps empêcha l'archiduc de s'y trouver. A son tour, Rochambeau qui était « assez heureux pour n'avoir ni parlement, ni chambre des comptes, ni cour des aides à combattre » dans son commandement, demanda un congé d'une douzaine de jours, qui lui permit de visiter Londres et Portsmouth où l'amiral Hood lui laissa voir les fortifications de la place. Tous les officiers de l'armée de Cornwallis qui se trouvaient dans la métropole tinrent à rendre hommage à la loyauté et à la générosité de leur adversaire, qui avait su concilier les exigences de sa conscience d'homme avec ses devoirs de Français.

En dehors de ce court voyage à l'étranger, si le comte n'était ni à Calais, ni au château de Rochambeau, on avait quelque chance de le trouver à Paris, dans son hôtel de la rue du Cherche-Midi. Il avait acheté, au n° 276 de cette rue, un pavillon à trois étages, d'où l'on apercevait le dôme de la chapelle des Invalides. Cette maison servit de cadre à une cérémonie historique, propre à resserrer les liens d'amitié qui unissaient la France aux États-Unis. La plupart des officiers supérieurs du corps expéditionnaire français ayant été admis dans une association que leurs camarades américains avaient formée sous le nom de *Société de Cincinnati*, Rochambeau les réunit, chez lui, un soir de l'hiver 1784 où le faubourg Saint-Germain disparaissait sous un pied de neige, pour leur remettre l'insigne de l'ordre. En présence de La Fayette et du major l'Enfant, délégué des Cincinnati américains, il distribua à ses subordonnés les aigles d'or et les régala d'un festin à l'issue duquel fut portée la santé de Washington, président général de la Société.

Les souvenirs communs incitaient Rochambeau à fréquenter les Américains de passage ou en résidence à Paris. Près de Thomas Jefferson, l'ambassadeur des États-Unis, il rencontrait souvent les diplomates Franklin et John Adam, le spéculateur Gouverneur Morris, le peintre Trumbull qui fit plusieurs fois son portrait. Au contact de ces réalisateurs qui, par l'obtention de traités commerciaux, préparaient la suprématie économique de leur pays, le comte regardait d'un oeil nouveau les affaires du royaume. Mais les circonstances le forcèrent d'abandonner ce rôle d'observateur. A l'automne de 1788, il reçut l'ordre de se rendre à Versailles pour participer aux travaux de la seconde Assemblée des Notables. Il était juste que ces messieurs, qui avaient acculé le gouvernement à la convocation des États généraux, fussent consultés sur la forme à donner à ces États pour les rendre utiles au pays. La plupart demandaient « la représentation par tiers des États de 1614 ». Rochambeau vota avec la minorité qui se groupa autour de Monsieur, frère du roi, pour la double représentation du Tiers-État. A la surprise générale, Louis XVI suivit l'avis de cette minorité. Il décréta, sur le conseil de Necker, que « le nombre des députés du Tiers-État serait égal à celui des deux autres ordres réunis ». Vingt-quatre millions d'hommes, qui, la veille, n'étaient politiquement rien, devinrent subitement « quelque chose ».

*

* *

Six mois plus tard, par un de ces revirements qui donnaient au peuple une fâcheuse impression de duplicité, Louis XVI cherchait l'occasion de disperser les États généraux transformés en Assemblée Nationale et d'exiler Necker. Il avait rassemblé, dans ce but, sous le commandement suprême du maréchal de Broglie, plusieurs régiments, autour de Versailles. Brusquement, le 11 juillet 1789, il pria Necker de s'éloigner à la dérobée, pour éviter un mouvement populaire. Le lendemain, qui était un dimanche, Rochambeau, que le duc de Broglie avait fait nommer au commandement en chef de l'Alsace, l'une des provinces les moins sûres du royaume, se présentait au château pour recevoir les dernières consignes du secrétaire à la guerre. Broglie, qui exerçait cette fonction depuis le matin seulement, s'écria en le voyant : « **Mitte sapientem, et nihil dicas**; quand on envoie un sage, on n'a rien à lui dire : mais allez vite à votre commandement. »

Rochambeau rentra, sur-le-champ, à Paris, où l'incroyable nouvelle du renvoi de Necker l'avait précédé. «

Arrivé dans ma maison, écrit-il, pendant que je m'occupais à faire mes paquets, j'entendis des coups de fusil du côté des Tuileries ; je voyais, dans les rues, les habitants s'attrouper, s'armer³⁵, » et suivre des manifestants qui portaient sur leurs épaules les bustes en cire de Necker et du duc d'Orléans. Dans l'impossibilité d'avoir des chevaux de poste et de traverser Paris, il prit le parti, le 13 à midi, de sortir avec ses chevaux, par la barrière de Fontainebleau : « Je trouvai Sens en insurrection, écrit-il ; j'y traversai une foule de peuple armé dans les rues ; on y pillait des bateaux de grains³⁶. » A Troyes et à Langres, la consternation était générale. Le 17, Rochambeau couchait à Phalsbourg et arrivait le lendemain à son poste.

La prise de la Bastille, la cherté des vivres, la peur des «brigands» causaient à Strasbourg, ville démocratique par excellence, beaucoup de fermentation. Le jour même où le courrier apporta la nouvelle du rappel de Necker et du voyage du roi à Paris, une bande d'émeutiers, armés de haches, pénétra dans l'hôtel de ville, cassant les meubles et enfonçant les pièces de vin dans les caves « où plusieurs d'entre eux se noyèrent ». Dès qu'il eut connaissance de ce pillage, Rochambeau se porta sur les lieux à la tête du régiment d'Alsace : « Mes enfants, s'écriait-il, ce sont vos papiers qu'on pille et vos contrats qu'on saccage. Ne souffrez pas un pareil brigandage, entrez et chassez à coups de crosses tous ces malfaiteurs. » L'un d'eux l'apercevant jeta par une fenêtre « un gros poêle de fonte » qui, sans le blesser, emporta un pan de son habit. Malgré la bravoure de leur chef, les troupes, qui devaient se mutiner gravement quelques jours après, agissaient sans entrain. Le calme ne parut se rétablir que dans le courant de la nuit. Il n'en était pas de même dans le reste de la province.

Un vent d'insurrection soufflait sur la plaine d'Alsace. Les maisons des juifs étaient brûlées, les châteaux mis à sac, les abbayes dévalisées. Rochambeau envoya un lieutenant général à Saverne pour protéger le cardinal de Rohan et ses propriétés. Lui-même ne bougeait de Strasbourg : « Accoutumé à une vie active, écrira-t-il plus tard, je passais la mienne autour d'une table, à dicter, à quatre aides de camp et à deux secrétaires, les ordres continuels qu'il fallait donner dans toute la province³⁷. » A peine avait-il le temps d'aller faire une ronde sur les remparts. Sa santé en fut altérée, ses jambes enflèrent, et il dut demander un congé. Il arriva à Paris vers la fin de décembre 1789, consulta un médecin, et se rendit à Rochambeau pour y prendre ses remèdes.

Le comte se vit forcé d'abrégier sa convalescence. Le royaume ayant été divisé en quatre circonscriptions militaires, il fut choisi, le 4 septembre 1790, pour diriger celle du Nord, « vu la connaissance que Sa Majesté avait de sa capacité, du zèle qu'il avait constamment montré pour le bien du service, et de son dévouement à la chose publique ». Une fois de plus, Louis XVI, par ce choix, n'avait fait que combler « le voeu des troupes et du public ».

35 *Rochambeau, I, 351.*

36 *Ibid., I, 351.*

37 *Rochambeau, I, 367.*



LA REDDITION DE L'ARMÉE ANGLAISE APRÈS LA VICTOIRE DE YORKTOWN
D'après le dessin de LE BARBIER, peintre du roi, gravé par GODEFROY.
Le général O'HARA présente son épée à ROCHAMBEAU qui, du geste, lui indique WASHINGTON.
(Collection du château de Rochambeau.)

C'est que Rochambeau jouissait d'un prestige auquel La Fayette, faute de cheveux blancs, ne pouvait prétendre. Le général qui, selon le mot de Louis de Noailles, avait appris aux Français « à défendre la liberté » était, par surcroît, le gardien vigilant des traditions nationales, le continuateur de Maurice de Saxe, son premier maître, et des maréchaux de Louis XIV qui voulurent la patrie unie et forte dans ses limites naturelles. Témoin d'un passé et d'un présent également glorieux, il n'était pourtant pas que cela. A une époque « où l'herbe était courte en officiers supérieurs » on le regardait comme le meilleur soldat que comptât la France.

Rochambeau qui prévoyait tous les dégoûts qu'il devrait essayer quitta sa retraite « avec la plus grande répugnance ». Avant d'accepter le commandement de cette armée qui de Granville à Givet, en passant par Dunkerque, s'échelonnait sur dix-huit départements, il voulut voir le roi. Louis XVI passait l'été à Saint-Cloud avec peu de monde. Il le reçut peut-être au moment où la reine donnait à Mirabeau, dans les bosquets du parc, sa première entrevue. Le roi parla avec tant de chaleur que Rochambeau n'osa rejeter le fardeau dont on chargeait ses vieilles épaules.

On le vit d'abord, devant l'Angleterre menaçante, relever le *Rixban* de Dunkerque et hâter les travaux du port de Cherbourg. Puis, comme les Pays-Bas se soulevaient contre l'empereur, il se retourna vers la frontière du Brabant. Au mois de décembre 1790, il commence une rapide inspection des forteresses que Vauban a construites pour surveiller les routes de l'invasion. Il répare Condé sur l'Escaut, trace, dans la

vallée de la Sambre, près de Maubeuge, un vaste camp retranché³⁸, bastionne Avesnes et Rocroy qui ferment la trouée de l'Oise. Mais il ne suffit pas d'élever des palissades, il faut encore s'inquiéter du moral de l'armée qui les défendra. Le 20 décembre, de Douai, il lance, avec une autorité patriarcale, dont les accents nous touchent encore, cette proclamation : « Mes enfants, nous sommes tous égaux aux yeux de Dieu et de la Loi ; mais croyez un vieux général de cinquante ans de service, soldat comme vous, qui a couru les deux mondes. Il n'y a point de société, il ne peut y avoir de militaire surtout, sans discipline et subordination. Les officiers doivent être au milieu de leurs soldats comme des pères dans leurs familles ; punir avec fermeté tous ceux qui manquent aux ordonnances militaires ; et, conformément aux décrets sanctionnés par le roi, distinguer tous les soldats vertueux qui servent avec honneur.

Ainsi, loin d'exciter ses subordonnés à l'insurrection, comme La Fayette le faisait avec une imprudence coupable, Rochambeau s'efforçait de les calmer « en les ralliant tous à la soumission due à la loi ». De Paris, il écrivait à M. de Chalup qui commandait, en son absence, l'armée du Nord : « Ne permettre aucune réflexion ni critique sur les décrets, remonter la discipline, attendre avec respect et en silence la constitution militaire. Tout officier qui ne croira pas devoir s'y soumettre sera alors libre de demander sa retraite. » Quant à lui, fidèle à une certaine mystique militaire qui interdit à l'homme de guerre toute incursion dans le domaine de la politique, il était plus que jamais « exclusivement plein de son métier ». On lui fit offrir, au début de 1791, le ministère de la Guerre. Il le refusa net. Avant tout, il tenait à rester un spécialiste, comme nous dirions de nos jours.

C'est en cette qualité, qu'il surveilla la rédaction de toutes les ordonnances que « le nouvel ordre de choses rendait indispensables » et qu'il se tint à la disposition du comité militaire de l'Assemblée Constituante jusqu'au 21 juin. Ce jour-là, il était à sa table de travail lorsque la rumeur publique lui apprit la fuite du roi et de la famille royale. L'instant d'après, il entendait crier, à son de trompes, un décret de l'Assemblée qui le chargeait de la défense de toutes les frontières du royaume. Tandis que cette publication, répétée de carrefour en carrefour, calmait l'inquiétude du peuple, Rochambeau, littéralement « frappé de consternation », s'enfermait chez lui, bien résolu à n'accepter un commandement que de la main du roi, dont il blâmait, certes, l'équipée, mais qu'il regardera, jusqu'à la chute définitive, comme le chef suprême de l'armée. Aussi, est-ce seulement après avoir obtenu que le redoutable généralat dont on le menaçait serait annulé, qu'il accepta de paraître à la barre de l'Assemblée, où il donna, il faut le reconnaître, des preuves de son courage civique.

On venait, à son arrivée, de fixer la formule d'un serment. A la question du président, qui lui demanda si les événements avaient changé ses « intentions patriotiques », Rochambeau répondit qu'il assurait l'Assemblée « de son zèle, de toute sa fidélité et de son entière soumission ». Alors, tous les députés anciens combattants de la guerre de l'Indépendance quittèrent leurs gradins et, groupés « sous les ailes » du vieux soldat qui, dix ans auparavant, les entraînait à la victoire, s'écrièrent, le bras tendu : « Nous jurons de défendre la patrie et de maintenir, contre les ennemis du dedans et du dehors, la Constitution ! »

Dès que fut connue la nouvelle de l'arrestation du roi, Rochambeau, afin de surveiller de plus près les mouvements des Impériaux, gagna son quartier général de Valenciennes. Mais soit qu'elle soupçonnât le loyalisme du général, auquel, dans un instant de désarroi, elle avait confié la défense du pays, soit qu'elle voulût connaître les véritables sentiments de l'armée, l'Assemblée délégua les députés Alquier et Bouillé pour accompagner Rochambeau et recevoir le serment des garnisons qu'il avait l'intention d'inspecter. Le *Moniteur universel* a relaté la première de ces revues qui, le 2 juillet, eut Lille pour théâtre et, pour figurants, les volontaires de la Garde nationale, rangés en ordre de bataille sur le Champ de Mars. Le récit du gazetier permet d'imaginer le général, la municipalité et les commissaires de l'Assemblée, la poitrine barrée de l'écharpe tricolore, descendant de voiture pendant que les tambours battent au champ et que les canons tonnent ; le député Bouillé gesticulant sous les averses pour « expliquer la sainteté du serment » ; puis, le «

³⁸ Sans le savoir, Rochambeau avait assis son camp sur une hauteur fortifiée naguère par Vauban : « J'ai trouvé dans les champs écrivait-il, en juillet 1791, un vieux tracé de M. de Vauban de la guerre de Succession et je vous avoue que mon amour-propre a été flatté de me rencontrer avec ce grand homme.

concert charmant » formé par les cris des volontaires et le cliquetis des baïonnettes à la pointe desquelles fleurissent les chapeaux ; et, pour finir, le défilé des troupes et des drapeaux sur les plis desquels s'étale la farouche devise : *La liberté ou la mort!*

L'exaltation de ces braves garçons, pétris de bonne volonté plus que de discipline, eût pu être dangereuse pour l'armée de ligne, si Rochambeau n'avait pas sévi. Le second bataillon du régiment de Beauce ayant ajouté à sa tenue un ruban tricolore, Rochambeau, malgré les protestations de Robespierre, député d'Arras, le fit enfermer dans la citadelle de cette ville en disant que seule la cocarde était réglementaire et que lui-même ne portait rien d'autre. Mais cette cocarde, si discrète fût-elle, et le texte d'un serment où le nom du roi n'était pas prononcé, suffisaient à effaroucher les officiers de la vieille armée royale, tous gentilshommes. La plupart, sans attendre la venue de leur chef, passaient « avec scandale à l'étranger » abandonnant leurs bataillons aux sous-officiers en majorité issus du peuple. Rochambeau récompensa la fidélité de ces bas-officiers, comme on les appelait, en leur donnant la plus grande partie des places que « la maladie de l'émigration » rendait vacantes. « Il faut, disait-il rondement, aller au bien de l'État avant tout. » Encore quelque vingt ans, ces fils d'artisans seront ducs et princes de l'Empire et coifferont des couronnes !

Les commissaires ne purent s'empêcher de constater dans le rapport qu'ils déposèrent sur le bureau de l'Assemblée « qu'il est impossible de déployer plus de surveillance, plus de zèle et plus de talents pour la défense de l'État » que n'en montrait Rochambeau. Le duc de Lauzun, qui depuis quelque temps se faisait appeler M. Biron tout court, voulait, de son côté, obtenir une récompense pour son lieutenant général. Au début de décembre, il écrivit au nouveau ministre de la guerre, le comte de Narbonne, qui était son ami : « Tu ferais bien aussi de t'occuper de M. de Rochambeau. On cherche à le dégoûter et à le décourager de toutes les manières possibles ; il est peu riche, il a perdu à la Révolution tout ce qu'il avait de bienfaits du roi et 40 000 francs sont loin de suffire à un commandant d'armée en lui supposant même l'économie la moins convenable. S'il était possible de le faire maréchal de France ainsi que Luckner, cela augmenterait son traitement. » A l'Assemblée, Mathieu Dumas appuya si chaudement cette proposition que les députés, après quelques hésitations, adoptèrent « cette mesure extraordinaire » le 28 décembre. Narbonne partit aussitôt avec les lettres patentes des nouveaux maréchaux, celle de Rochambeau signée de la main du roi. Il visita Douai, Cambrai, Lille et arriva à Metz « après avoir passé six nuits sans se coucher ». Devant la garnison et la garde nationale assemblées, il remit aux généraux leurs bâtons de commandement sur lesquels s'épanouissaient, pour la dernière fois, les lys capétiens. Après avoir complimenté Luckner, il s'adressa à Rochambeau : « Vous, M. de Rochambeau, vous savez que dans l'histoire moderne, nulle guerre n'a été commandée par la volonté générale d'un peuple, sans que le succès n'en ait été heureux, et que tous les efforts de l'art et du génie ont toujours été repoussés par la seule persévérance de l'amour de la liberté. »

Rochambeau vint remercier l'Assemblée, le 27 janvier 1792, des étrennes qu'elle lui offrait. « Messieurs, s'écria-t-il dans un discours que hachèrent les applaudissements, mon premier devoir est de renouveler à l'Assemblée les assurances de ma reconnaissance pour le décret qu'elle a rendu en ma faveur sur la proposition du roi. J'ai voué à la défense de ma patrie les restes d'une vie laborieuse, je continuerai ma carrière militaire autant que mes forces physiques et morales pourront le supporter, et je répète ici le serment d'être fidèle à la nation, à la loi et au roi. Je dois vous parler des troupes de ligne et des gardes nationales : je suis trop vieux pour être leur frère, mais je suis leur père. Les soldats de ligne sont dans l'ordre et la discipline. Les gardes nationales sont remplies de bonne volonté et de patriotisme mais elles n'ont pas eu le temps d'apprendre toutes les manoeuvres qui leur sont nécessaires. Je pense que le commandement de la campagne doit appartenir aux officiers de ligne. J'ajoute que dans ce cas, les troupes ne peuvent être payées qu'en argent ; je ne l'ai jamais aimé pour moi, j'en atteste mes anciens frères d'armes. En ce moment encore les principaux officiers de l'armée et moi, nous n'avons presque jamais été payés qu'en papier... J'espère que par vos délibérations, vous aplanirez la route que se propose de parcourir un sexagénaire dont l'âme est encore brûlante. » C'est au milieu d'un brouhaha indescriptible que le président

plaça sa réponse : « Les représentants du peuple reçoivent vos serments et ne doutent pas de votre fidélité... Vous êtes accoutumé à combattre et à vaincre pour la liberté ; la même cause vous est confiée. Un père combattant avec ses enfants pour la défense de ses foyers ne connaît ni la crainte ni les revers. L'Assemblée nationale vous ménagera toujours les moyens de vaincre. »

*

* *

Jamais Rochambeau n'avait parlé avec plus de sincérité. Il aimait retrouver dans la formule du serment les noms du roi, de la nation, de la loi pour lesquels il sacrifiait sa vieillesse. Il était venu à Paris pour suivre les premiers essais de la monarchie constitutionnelle qui promettait une ère d'ordre et de paix. Mais les paroles du président n'étaient point les seules à briser cet enchantement. Le roi, comme l'Assemblée, désirait la guerre pour s'évader de la constitution. Narbonne, l'infatigable ministre de la Guerre, pour flatter l'un et l'autre pouvoir, se lançait dans des plans chimériques. Il créa sur les frontières trois armées d'opération dites du Nord, du Centre et du Rhin dont il donna le commandement à Rochambeau, La Fayette et Luckner. L'hiver pluvieux ne permettant aucune opération, il réunit à Paris les trois généraux, comme précédemment à Metz, « pour examiner le plan de campagne que les événements pourraient amener un jour ou l'autre à développer ». Le roi les entendit en son conseil. Luckner « à demi abruti, comme disait Mme Roland, sans esprit, sans caractère, sentant le vin » affirmait en un jargon farci de mots allemands qu'il fallait attaquer mais « restait absolument court quand on lui en demandait les moyens. Il disait comme les charlatans que c'était son secret ». La Fayette « parla peu et ne se prononça pas ». Rochambeau montra moins de circonspection. Il déclara que dans la situation des armées, avec les éléments disparates dont on disposait, le plus sage était de renoncer momentanément à l'offensive ; d'aguerrir les troupes et d'attendre, appuyé à notre excellent système de places fortes que l'ennemi fit une faute dont on pourrait profiter. Dans ce dernier cas, il proposait de faire déboucher La Fayette sur la Meuse, d'exécuter lui-même sur la Lys un mouvement semblable qui bousculât l'ennemi par ses ailes et l'obligeât à la retraite. Deux ans avant le Comité de Salut Public, Rochambeau dictait le plan qui devait conduire Pichegru et Jourdan aux victoires de Menin et de Fleurus. En terminant, il adjurait le roi « d'éviter une guerre étrangère qui serait certainement suivie d'une guerre civile et qu'il y allait jouer sa couronne sur sa tête et sur celle de sa postérité. » Le roi qui savait Rochambeau aussi noble cœur que bon soldat se rangea à son avis. Et le belliqueux Narbonne qui s'opiniâtrait fut prié de se retirer.

L'adoption d'un plan jugé terne et craintif et le renvoi de Narbonne n'étaient point fait pour satisfaire les appétits de l'Assemblée. Vergniaud attaqua la cour et, comme le roi restait partisan d'une « petite guerre », il forma un ministère brissotin dont Dumouriez devint le ministre des Affaires étrangères.

Le nom même de Dumouriez était tout un programme. Par l'intermédiaire de Graves, ministre de la Guerre, le futur vainqueur de Valmy demanda aux généraux un plan plus énergique. La Fayette, qui faisait toujours « la grande action qui se présentait », crut le moment venu d'accepter un premier rôle. On renforça son armée aux dépens de celle du Nord. En cas de guerre, il devait occuper Namur et Liège ; Rochambeau ne s'ébranlerait qu'après les premiers succès de La Fayette. Ce nouveau plan fut accepté par le roi le 22 mars. Rochambeau se flattait d'avoir le temps de discipliner dans les camps de Maubeuge et de Valenciennes des troupes qui « depuis trente ans, à l'exception des guerres partielles de l'Amérique et de la Corse n'avaient pas entendu siffler une balle ». Il écrivit à son « cher Biron » que La Fayette endossait la responsabilité d'une offensive brusquée et ajoutait, assez ironiquement, que « cette guerre révolutionnaire est plus dans son genre ».

Cette lettre ne fut pas du goût de Lauzun. Il n'aimait pas La Fayette et il lui déplaisait de le voir cueillir les lauriers de la victoire. De plus, à Valenciennes, où il remplissait les fonctions de chef d'état-major de Rochambeau, Biron se croyait indispensable : « J'ai tant servi sous lui, écrivait-il à Dumouriez, je le connais si bien qu'il se passerait je crois difficilement de moi. Il a plus d'activité que de force. Avec un autre il

voudrait se mêler de tout et se crèverait en six mois. » Dans son désir de voir attribuer à l'armée du Nord un rôle prépondérant, Lauzun dénaturait les faits. Il montrait les Belges prêts à se soulever et les régiments autrichiens, à désertter. Il n'en fallait pas tant pour enthousiasmer Dumouriez. Son imagination puissante entrevoyait déjà toute l'armée impériale enrôlée sous les drapeaux français. Quel coup d'éclat en Europe ! Et quelle manière peu banale de terminer la guerre ! Il en parle dans toutes ses dépêches : « Tâchez, dit-il, de nous envoyer à Paris des déserteurs que nous puissions carrosser et promener. Il faut qu'on les voie à Paris, qu'on les y fête et que tous les papiers publics en retentissent. » Et, le 14 avril : « Le plus tôt que nous pourrions faire promener des uniformes au Palais Royal sera le mieux. » Il promet à Lauzun le bâton de maréchal et lui écrit : « Si la totalité de l'armée du Nord n'agissait pas offensivement, il y aurait une partie de cette armée employée très activement et c'est vous qui la commanderiez. » Lauzun, sans beaucoup de mal, avait obtenu ce qu'il désirait.

Rochambeau ne sut rien de ce changement. On avait d'autant moins de scrupule à le mettre à l'écart qu'un « gros catarrhe et une nouvelle enflure de jambes » semblaient l'empêcher, pour longtemps, de rejoindre l'armée. Dumouriez avait compté sans l'énergie du vieux soldat. Le 13 avril, il se traîne au ministère de la Guerre pour faire rédiger définitivement les *Instructions* du 22 mars qu'il croit toujours en vigueur. Le 21 avril, le jour même de la déclaration de guerre, il quitte Paris et arrive assez tôt à Valenciennes pour signer avec le général autrichien une convention qui empêchait les patrouilles de s'entr'égorguer.

Dumouriez, qui n'avait pas eu le courage de tout avouer, se déchargea de ce soin sur son complice : « Je crois le maréchal toujours très opposé au plan d'offensive, écrivait-il à Biron ; quand il aura les ordres, vous vous chargerez de le convertir. » A la lecture de tels aveux, on comprend l'indignation d'Arthur de Ganniers, qui a étudié de très près les débuts de cette première campagne de la Révolution : « C'est un des détails les plus pénibles de cette étrange affaire, écrit-il, de voir ces deux hommes s'ingénier à tenir le maréchal de Rochambeau en dehors de leurs agissements, à lui dissimuler également leurs tentatives d'embauchage à l'étranger et leurs combinaisons stratégiques pour l'invasion des Pays-Bas ; à agir en un mot, non point en hommes d'État poursuivant la réalisation d'une idée avouable, mais en politiciens véreux cherchant à faire aboutir par des chemins détournés une entreprise louche. »

Maret, le futur duc de Bassano, apporta le 24 avril à Rochambeau les nouvelles *Instructions*. Dumouriez avait attendu le départ du maréchal pour les rendre publiques. Il n'était plus question de subordonner les mouvements de l'armée du Nord à ceux de l'armée du Centre. Le roi ordonnait de se porter immédiatement en avant et de prendre Bruxelles. Sous son enveloppe, le maréchal trouva trois paquets pour MM. Biron, d'Aumont et d'Elbecq, qui devaient diriger les trois avant-gardes et se présenter, le 29 avril, devant Mons, Tournai et Furnes afin de favoriser une insurrection générale du Brabant. On ne pouvait blesser le maréchal plus profondément qu'en l'atteignant dans son autorité. Il était intolérable que les ministres, sous le couvert mal déguisé du roi, donnassent des ordres, par-dessus sa tête, à ses subordonnés.

Il fit appeler Biron sur-le-champ : « Je l'ai trouvé convaincu, écrivit ce dernier à Dumouriez, qu'on lui avait caché cette disposition, que j'étais dans le secret et qu'elle était le résultat d'une petite intrigue à la tête de laquelle j'étais. Vous pouvez juger qu'après cela, je n'ai pas été bien reçu. Il m'a dit sèchement qu'il ne pouvait pas approuver une mesure à laquelle il s'était toujours opposé, mais que cela ne l'empêcherait pas de concourir de tout son pouvoir à son succès. »

Le maréchal tint parole. Pendant cinq jours, il déploya une activité dont on ne le croyait plus capable. Il habille les troupes de vieux effets ; réunit les fourrages, la viande, les légumes secs et l'eau-de-vie dont on aura besoin. Le 29, au petit jour, les trois corps s'ébranlaient. Rochambeau assista au départ de la garnison de Maubeuge que son fils commandait ; puis, pour se conformer aux *Instructions*, il rentra à Valenciennes se mettre à la tête des gardes nationales qui formaient sa réserve. C'est là que les mauvaises nouvelles, qu'il

avait trop prévues, lui furent apportées.

Il reçut le lendemain une lettre que le lieutenant général d'Aumont, blessé à la hanche, avait griffonnée sur la selle de son cheval. Il y disait que, sous le feu de l'ennemi, la cavalerie s'était débandée et avait écrasé l'infanterie sur le pont de Baizieux « dans une déroute qui n'a pas d'exemple »; puis que les fuyards avaient massacré dans Lille, à la faveur de la nuit, le chef de l'expédition, Théobald Dillon.

Il apprenait en même temps que Biron, qui n'avait pu approcher de Mons, se retirait, depuis six heures du matin, en bon ordre, sur le camp de Quiévrain. « Les troupes étaient épuisées de fatigue et de besoin ; on n'avait pu empêcher les soldats harassés par la chaleur de jeter presque tout leur pain. Les chevaux de troupe et d'artillerie n'avaient point de fourrage. » En touchant le camp, deux régiments croisèrent le fer pour une bagatelle ; le bruit des armes affola les hommes qui refluèrent sur Valenciennes dont ils parlaient de forcer les portes.

Rochambeau évita ce geste regrettable en leur livrant la ville. A la vue des premiers fuyards, il monta à cheval et vint couronner, avec quelques troupes fraîches et huit pièces de canon, les hauteurs de Saint-Sauve, sur la route de Mons. Il passa la nuit à la tête des grenadiers du 5^e régiment, protégeant la retraite de Biron et arrêtant la poursuite de l'ennemi. C'est du faubourg de Saint-Sauve qu'il écrivit au roi, vers minuit, une lettre pathétique où, après avoir résumé les événements de la journée, il avouait dans les larmes que les troupes n'avaient plus confiance en lui. « Je supplie Votre Majesté, ajoutait-il, d'accepter ma démission et de me permettre d'aller continuer mes remèdes et le soin de ma santé soit ici, soit dans les environs de cette ville, d'où je puisse, au premier instant d'une place menacée sur la frontière, aller me jeter dedans et en défendre les palissades jusqu'à la mort contre tous les ennemis de l'État, suivant le serment que j'en ai fait.

Le 2 mai, Rochambeau envoyait au roi des nouvelles un peu moins mauvaises. Il annonçait que M. d'Elbecq avait pris Furnes où les corporations étaient venues le complimenter ; que les troupes moins agitées cantonnaient derrière la Ronnelle et que Louis de Noailles avec le 1^{er} régiment de chasseurs refoulait les uhlands sur Quiévrain. « Je tâche, disait-il, de remettre toutes les têtes, je refuse toutes les démissions ; j'engage à la réflexion, à la patience, à attendre le retour de l'ordre et de la discipline ; enfin, je fais dans la crise où nous nous trouvons tout ce qu'il est possible aux forces physiques et morales que la nature m'a laissées. »

Non content de s'adresser directement au roi et sans ménager plus longtemps ses ministres, Rochambeau le pria de donner à ses lettres une « publicité indispensable ». Dumouriez en fit à l'Assemblée une lecture tronquée. Rochambeau l'apprit et ne craignit pas d'écrire le 8 mai au président une longue lettre pour se justifier. Théodore Lameth et Dumas n'avaient point attendu cet incident pour mettre leur mâle éloquence au service de leur vieil ami. Les témoignages de la municipalité de Valenciennes enlevèrent les dernières hésitations : « Nous apprenons que M. de Rochambeau veut nous quitter, nous ne prévoyons pas de plus grands malheurs. Quel est l'officier qui, comme lui, connaît le pays, qui comme lui, ait visité tous les points de la frontière, qui, plus que lui, ait mérité et obtenu la confiance du pays ! » On adopta, après délibération, la proposition de M. Vaublanc : « L'Assemblée nationale ayant entendu la lecture d'une lettre de la municipalité de Valenciennes, dans laquelle est exprimée la confiance que les citoyens et l'armée ont témoignée au maréchal de Rochambeau, décrète que son procès-verbal fera mention de la satisfaction avec laquelle elle a entendu la lecture et passe à l'ordre du jour. »

Quoiqu'il fût sensible à ces marques de sympathie, surtout lorsqu'elles venaient de ses soldats, Rochambeau ne se laissa pas entamer. Il persista à demander son rappel. Louis XVI se fit prier, accorda d'abord un congé, puis proposa d'envoyer Luckner en qualité d'aide de camp. Luckner, si bizarre que parût la combinaison, accepta le poste. Rochambeau le reçut avec les honneurs qu'on accorde à un remplaçant. Puis, comme il avait pris fantaisie à l'ennemi de s'emparer de Bavay, il y marcha pour le déloger. Il épuisa ses dernières forces dans cet effort. Il rentra « avec un érépèle universel » et fit son « testament militaire » en présence de son successeur éventuel et de La Fayette qui venait d'arriver. Ainsi libéré, Rochambeau

s'éloigna.

On était peu pressé de le revoir à Paris. Le maréchal le savait si bien qu'il se claquemura chez lui, grelottant de fièvre. Mais les ministres eurent la maladresse de lui chercher querelle. Rochambeau fit répondre qu'il se défendrait comme un lion devant n'importe quel tribunal et qu'il avait dans ses portefeuilles de quoi les réduire au silence.

Dans Paris, cependant, le règne de la loi faisait place au règne des clubs. L'émeute était dans l'air. Marat, qui chaque jour appelait le peuple à l'insurrection, guettait ses victimes.

Les amis du maréchal craignirent que son nom ne figurât sur la liste rouge des Jacobins qui débitaient sur les généraux, « tous bons valets de cour », les pires infamies. Ils pressèrent Rochambeau de quitter la ville. Il s'y résolut le 15 juin, le jour même où le refus du roi de sanctionner les décrets révolutionnaires armait les faubourgs et forçait Dumouriez à démissionner. En traversant les plaines de la Beauce où des orages récents avaient haché les récoltes, le maréchal eut tout le temps de réfléchir. Il pouvait se rendre cette justice qu'il avait servi le nouveau régime sans arrière-pensée. Peut-être n'y avait-il pas eu un mérite bien grand, car la monarchie constitutionnelle correspondait à ses désirs intimes. Elle agonisait maintenant. Était-ce une raison d'émigrer? Certes non ; car un militaire n'émigre pas, il déserte. Le maréchal regagnait seulement sa terre de Rochambeau pour attendre des jours meilleurs et rester fidèle à l'antique serment du roi Henri III qu'il avait juré d'observer, le 1^er janvier 1784 « Je jure et vous promets, Sire, que je vous porterai entière obéissance sans jamais y manquer, comme un bon et loyal sujet doit le faire et *que je ne sortirai jamais de votre royaume spécialement pour aller au service d'un prince étranger.* »

CHAPITRE IX - LE CITOYEN VIMEUR

La famille de Rochambeau ouvrit la Révolution, à Vendôme, par un acte de générosité. Le 13 janvier 1789, le vicomte de Rochambeau, fils du maréchal, en sa qualité de grand bailli de Vendôme avait déclaré « à l'audience du bailliage royal, qu'il renonçait expressément à tous les privilèges de noblesse qui pourraient l'exempter des charges pécuniaires dues à l'État ». Le corps municipal se transporta le jour même, vers 3 heures, au collège de l'Oratoire où Rochambeau le jeune était logé « à l'effet de le remercier du dévouement généreux qu'il vient de témoigner envers le Tiers État ». Et les Vendômois acclamèrent leur jeune bailli lorsqu'il se rendit à la séance générale des trois ordres qui devait se tenir dans la nef de l'abbaye cardinale de la Sainte-Trinité, tendue de riches étoffes, pour recevoir le serment des quatre députés de la région.

La comtesse de Rochambeau, de son côté, n'attendit pas le retour de son mari pour envoyer à Vendôme les deux canons offerts par le congrès américain et qui décoraient la terrasse du château de Rochambeau. Toutes les autorités de la ville, précédées de la musique de l'école royale militaire, escortèrent ces glorieux trophées jusqu'au collège où ils devaient rester en dépôt.

L'histoire de ces canons est significative et serait amusante à conter. La municipalité les promène, les cajole, les revêt de feuillage et de banderoles portant ce cartel : *Vivre libre y mourir*, qui est un démarquage du cri de guerre des Rochambeau. Une parade militaire a-t-elle lieu sur le Champ-de-Mars, les canons sont de la fête et le duc de Chartres³⁹ — le futur roi Louis-Philippe — s'amuse à les faire parler. Un prêtre insermenté a-t-il célébré une messe clandestine, on les braque sur la place d'Armes. Tant et si bien que le département de Loir-et-Cher s'en offusqua. Il exigea la remise immédiate de ces jouets dangereux. La municipalité résista et fut suspendue.

En juin 1792, à l'époque de sa retraite, le maréchal de Rochambeau aurait pu facilement faire figure de rebelle au sein de cette municipalité frondeuse, qui était sa chose puisqu'en 1790, sur l'ordre du roi, il en avait contrôlé l'élection. Mais plutôt que de se compromettre inutilement, il préféra mettre entre les élus et lui l'étendue de ses forêts. Si bien que la grave nouvelle de la chute de la royauté le surprit au plus fort de la moisson.

La récolte était mauvaise cette année-là ; les inondations du Loir avaient emporté les foins coupés. La cherté des grains provoqua des émeutes. Des hommes avec des feuilles de chêne à leurs chapeaux apparurent un jour sous la halle de Vendôme pour taxer le blé puis, soulagés, regagnèrent leurs villages.

Les élections des députés à la Convention déchaînaient encore plus violemment les passions. Rochambeau apprit que Cheroute, le notaire de sa terre de Renay, avait été assassiné à l'assemblée primaire de Morée et « que sa tête avait été portée au bout d'une pique par ses assassins ». Le 1^{er} septembre 1792, il vit passer sur la route de Montoire à Vendôme qui borde le parc du château la cavalcade pittoresque de l'évêque constitutionnel Grégoire qui faisait sa tournée à la fois électorale et pastorale. Les piques qu'il avait ramassées dans les communes sortaient par les portières de sa voiture. Son grand vicaire, François Chabot, l'assistait ; il portait des bottines élégantes, une culotte de soie, une veste rouge et un bonnet en forme de bonnet de police coiffé sur l'oreille. La tenue de l'évêque en voyage n'était pas moins singulière. Le lendemain, ce prêtre de club, qui cachait des pistolets sous sa soutane et vivait avec la femme d'un loueur de voitures, fut élu, dans l'église de la Trinité, député de la Convention par l'assemblée primaire de Vendôme.

Certaines provinces, foncièrement catholiques, supportaient difficilement un spectacle aussi scandaleux. Brusquement, le 10 mars 1793, l'insurrection éclata dans plus de cent paroisses de Vendée. Les paysans réclamaient leurs bons prêtres. La République leur envoya ses soldats et comme ils ignoraient la géographie, le Vendômois fut traité en pays conquis. Les réquisitions sont continuelles : blé, fourrage, selles de chevaux,

39 Colonel du 14^e régiment de dragons en garnison à Vendôme (juin-août 1791).

pièces de toile, draps pour faire des chemises et linge élimé pour être transformé en charpie prennent le chemin de l'armée. La nuit, au château de Rochambeau, on vole les chevaux dans les écuries. A Vendôme, le bataillon des Champs-Élysées mit la ville au pillage. Les officiers exigèrent les clefs du château, pénétrèrent dans la collégiale Saint-Georges, la livrèrent aux soldats « qui brisèrent le tabernacle, commirent plusieurs dégâts aux vitrages, cassèrent des portes et des meubles, arrachèrent le lambris du choeur, découvrirent un caveau et traînèrent dehors les cercueils de plomb ».

Mais lorsque la prise de Saumur par l'armée « catholique et royale » fut connue dans la vallée du Loir, on oublia, en un instant, toutes ces déprédations. Il fallait coûte que coûte arrêter les « brigands vendéens ». Une demande de fusils et de canons est faite à la Convention. Les nouvelles les plus contradictoires jettent la panique dans la population. Les Vendéens sont à La Flèche ; ils ont pris le Mans ; on a vu à Montoire un parti de cavaliers dont « le commandant montait un cheval orné d'une bride superbe, parsemée de fleurs de lys ». Le 4 décembre, les administrateurs de Sablé qui ont abandonné leur ville arrivent à Vendôme : « Dans leur précipitation, ils n'ont mis aucun ordre dans le chargement des voitures. Dans l'une, on a trouvé une caisse de balles et de pierres à fusil et une barrique ficelée contenant l'argenterie des églises. » Le 12 frimaire, à Vendôme, l'émotion est à son comble. La municipalité a convoqué « le citoyen Vimeur dit Rochambeau à l'effet de le consulter sur les moyens de la défense ». Le maréchal fait ce qu'il peut pour retrancher Vendôme qui n'a pour toute fortification que des courtines démantelées et envahies de végétation qui sont, à sa ville natale, une parure plutôt qu'une défense.

Les services qu'il rend ne mettent point Rochambeau à l'abri de dénonciations calomnieuses. Le 23 frimaire, il est obligé de se rendre à Blois pour se disculper et le Comité de surveillance du département le renvoie avec un certificat de civisme. Le village de Thoré dont dépend le château de Rochambeau possède lui aussi un Comité de surveillance, mais pour satisfaire les bas instincts de quelques-uns. Il n'y a pas petites tracasseries qui ne soient faites au maréchal. Un jour, on confisque la vaisselle d'argent ; un autre jour, on fait l'inspection du chartrier ; on ouvre toutes les lettres et on y met si peu de mystère que le maréchal reçoit les siennes décachetées.

Les mois tristes et froids de nivôse et de pluviôse passent sans que Rochambeau ose sortir de son parc. On vient, jusque chez lui, manifester la haine des aristocrates. Une fois, on tira plusieurs coups de fusil sous ses fenêtres. Une autre fois, comme il se promenait en vue du château, une quarantaine d'hommes l'entourèrent le menaçant de leurs fusils s'il ne leur délivrait pas immédiatement le droit de chasse. Rochambeau leur parla d'abord avec douceur, puis s'animant, il leur dit : « Croyez-vous intimider un vieux général qui n'a jamais connu la peur devant des milliers d'ennemis ? » Ce ton les surprit et ils se dispersèrent.

Sur le chemin passe maintenant la berline magnifique où se prélassent, entre ses conseillers, Garnier de Saintes. Il est vêtu d'un habit brodé, harnaché d'une écharpe, d'un grand sabre nu et d'un chapeau à plumes. C'est un bon rabatteur du Tribunal révolutionnaire : « S'il n'est pas coupable, a-t-il l'habitude de dire de quiconque est arrêté par lui, la justice en décidera. » Et la liste funèbre grandit chaque jour. Rochambeau pense à toutes ces choses pendant que la comtesse, le notaire Blondel et son fils, secrétaire du maréchal, font, dans le grand salon, leur partie de Whist... Luckner et Biron ont été guillotins ; La Fayette et Dumouriez ont dû fuir. Lui seul reste en France sans être inquiété. La Convention veut-elle l'oublier ? Il ne se poserait pas cette question s'il pouvait voir, dans une auberge de Beauce, quatre hommes qui viennent vers lui à petites journées et ont, depuis le 16 pluviôse, son mandat d'arrêt dans leur poche.

Le 19 germinal seulement, les commissaires du Comité de sûreté générale de la Convention se présentèrent au château. Ils exhibèrent leur mandat d'amener dans lequel les membres du Comité arrêtaient : « Que le ci-devant maréchal et général de Rochambeau, collègue de Luckner et de La Fayette, retiré à son ci-devant château de Rochambeau près Tours » et tous autres qui pourraient être trouvés suspects chez lui seraient amenés « ès-prisons de la Conciergerie pour être jugés par le Tribunal révolutionnaire ». Puis, les quatre commissaires examinèrent les papiers du maréchal, y apposèrent les

scellés et, en présence du maire de Thoré dressèrent un procès-verbal dans lequel ils déclaraient « qu'il n'y a rien de contraire aux lois dans les papiers dudit citoyen Rochambeau ». Comme leur mission n'était pas terminée, les commissaires internèrent le maréchal chez lui sous la surveillance de la municipalité de Thoré, en attendant leur retour.

Rochambeau profita de ce délai pour constituer un dossier en sa faveur. Le 24 germinal, il se faisait délivrer par le citoyen Ourry, « officier de santé du canton de Villiers », le certificat suivant : « Je, officier de santé, certifie que le citoyen Rochambeau porte les marques de plusieurs blessures considérables qu'il a reçues dans les différents combats où il s'est trouvé et notamment d'une à la tempe gauche qui fut avec fracture du bord inférieur du coronal et d'une portion du temporal ; d'une à la cuisse droite faite par une balle qui lui traversa la cuisse et d'une autre au bras gauche que ledit citoyen Rochambeau est obligé de tenir ouverte pour le mettre à couvert des accidents que lui cause un crachement de sang auquel il est sujet et qui ne manque pas d'arriver lorsque ladite plaie se referme, lesquelles infirmités jointes à une enflure des jambes à laquelle il est aussi sujet, l'obligent à observer un régime très régulier et ne lui permettent pas de voyager. *Signé : OURRY.* »

Le même jour, sur la demande du maréchal, le maire et les membres du Conseil général de la commune de Thoré certifiaient que le citoyen Vimeur Rochambeau « domicilié en cette commune s'est toujours comporté depuis qu'il est ici en bon citoyen, qu'il a toujours été strict observateur des lois et soumis à tous les décrets de la Convention nationale, qu'il a même été utile à ses concitoyens dans des circonstances difficiles, que sa conduite en tout nous paraît irréprochable, enfin qu'il n'a cessé de donner des marques de son civisme ».

Afin d'obtenir un certificat semblable du Conseil général de la commune de Vendôme, Rochambeau écrivit à ses membres, le 26 germinal : « J'ignore, citoyens, les motifs de cette arrestation. Je suis fort de ma conscience, mon zèle et mon patriotisme sont connus de tous mes concitoyens ; si mon âge et mes infirmités m'ont empêché de servir la République, je n'en ai pas moins été dévoué à ses intérêts.

« Je suis voisin de votre commune, vous connaissez ma conduite particulièrement depuis la Révolution puisque je n'ai pas quitté le pays depuis mon retour de l'armée du Nord. Je vous prie donc de vouloir bien attester que je me suis toujours conduit en bon citoyen et que vous n'avez aucune connaissance qu'il ait jamais été porté aucune plainte ni dénonciation contre moi aux autorités constituées de Vendôme et ferez justice à la vérité : Vimeur Rochambeau. » Les Vendômois, qui n'eurent pas le courage de rendre hommage à la vérité, se rappelèrent, fort à propos, que le pétitionnaire n'habitait pas leur commune et que, de ce fait, ils ne pouvaient rien pour lui. Pourtant, ils voulurent bien, dans leur réponse, faire allusion au rôle patriotique de Rochambeau pendant la guerre de Vendée et attester qu'il vivait « en homme paisible » dans le voisinage de leur ville.

Ainsi muni de ces témoignages officiels, Rochambeau attendit le retour des commissaires. Ils parurent suivis d'un cortège comme on en montre sur les images. Des gardes en sabots, armés de faux et de piques, à califourchon sur des chevaux de labour, encadraient des guimbardes délavées où s'entassaient les personnages les plus disparates : Delahaye, un ex-constituant du département de la Sarthe ; Mesnager, un ex-procureur fiscal de Montmirail, soi-disant propriétaire d'un prieuré et son régisseur ; Barbé, à la fois juge de paix et concierge du château de Montmirail ; un chapelier, un ex-vicaire épiscopal, et le ci-devant intendant de la Martinique, Foulon d'Écotais, qu'on avait été quérir dans sa terre de Onzain. Rochambeau monta dans sa propre voiture avec son valet de chambre Jérôme et Blondel, son secrétaire, qui ne voulaient pas l'abandonner et se mit à la file.

Il semble bien que les commissaires laissèrent, dans les prisons de Chartres, leurs prisonniers, à l'exception de Foulon d'Écotais et de Rochambeau qu'ils réservaient pour la Conciergerie. Le convoi, ainsi réduit, arriva le 21 avril 1794 devant cette « morgue toujours en mouvement et en rumeur comme une halle un jour de marché » selon la forte expression du maître de la « Petite Histoire », G. Lenôtre. Rochambeau était

exténué de fatigue. Mais, comme il n'y avait plus de place, les geôliers après l'avoir brutalement fouillé voulurent le jeter sous le préau. De braves militaires s'y opposèrent et cédèrent au vieux maréchal le meilleur coin de leur chambre. A peine y était-il arrivé qu'un gros homme, la perruque ronde posée de travers et le jabot maculé de tabac, le prit à bras-le-corps et l'interpella bruyamment. C'était Lamoignon de Malesherbes.

— Eh! Bon Dieu, monsieur le maréchal, dit-il, qu'est-ce que vous faites ici?

— Et vous, qui vous y amène?

— De l'argent que l'on dit que j'ai reçu des Anglais pour défendre Capet ; j'ai mon acte d'accusation et je monterai demain au tribunal. Ce qui comble ma douleur est d'avoir ma fille, mon petit-gendre et ma petite-fille qui ont été arrêtés à Malesherbes avec moi et qui m'accompagnent au tribunal.

Les deux amis sortirent en causant dans le corridor qui desservait toutes les chambres et que les prisonniers appelaient la « rue de Paris ». Rochambeau vit venir à lui Chapelle, Thouret et Desprémenil, anciens députés de l'Assemblée Constituante, avec leurs actes d'accusation à la main. On coudoyait, en un instant, la collection la plus discordante de gens de toutes espèces : des condamnés qu'on allait tondre, des geôliers suivis de dogues énormes, des garçons restaurateurs qui apportaient les repas du dehors, des malades qui fuyaient leur grabat humide, des huissiers qui distribuaient les actes d'accusation. Une odeur âcre de sueur et de crasse émanait de tous ces hommes qui n'avaient point quitté leurs vêtements depuis plusieurs jours.

Rochambeau s'approcha de la fenêtre pour respirer une bouffée d'air pur. Il remarqua, en bas, dans la cour des femmes, un attroupement de toilettes claires. C'étaient les duchesses de Grammont et du Châtelet qui venaient d'arriver et faisaient mille politesses à leurs compagnes d'infortune.

Les deux duchesses firent partie avec Malesherbes et sa famille de la fournée du lendemain. Le courageux défenseur du roi voulut embrasser une dernière fois son ami Rochambeau. Le maréchal, malgré le branle-bas général, tint à l'accompagner jusqu'à l'escalier obscur, percé dans le gros mur du fond de la chapelle, et qui menait à la salle d'audience. Malesherbes, dont la vue était mauvaise, buta contre une marche et eut le courage d'en plaisanter : « Voilà, souffla-t-il à l'oreille de Rochambeau, un bien mauvais présage ! A ma place un Romain serait rentré chez lui. » Il repassa une demi-heure plus tard, à la suite d'un semblant de jugement pour monter à l'échafaud.

A l'exception de Rochambeau, personne ne le vit, personne ne le plaignit. C'était dans l'ordre des choses. La plupart de ces prisonniers, qui n'avaient plus que vingt-quatre heures à vivre, voulaient épuiser avant de mourir toutes les jouissances de la vie. Ils bravent les juges et les bourreaux, la mort même ; rien ne les intimide. Ou plutôt, leurs nerfs sont tellement surexcités, qu'ils ne sentent plus rien. Une gaieté féroce plane sur leurs réunions. On joue, on fume, on boit jusqu'à l'ivresse ; on chante, car les chansons couvrent le bruit des sanglots. L'une de ces chansons, hymne favori des prisonniers, devait rester gravée dans la mémoire de Rochambeau. En voici un couplet :

Je vous ai quittés polir jamais,
Adieu, plaisirs, joyeuse vie,
Propos libertins, et vins frais,
Qu'avec quelque peine j'oublie ;
Mais j'ai mon passe-port, demain
Je prends la voiture publique,
Et vais porter mon front serein
Sous la faux de la République⁴⁰.

Rochambeau obtint, le troisième jour de son internement, qu'un chirurgien vînt visiter ses blessures. Comme la Conciergerie n'avait pas d'infirmier, le praticien demanda très certainement à l'Accusateur public de faire transporter son client à l'hospice national du Tribunal révolutionnaire. Cet hospice avait été aménagé dans l'ancien palais des archevêques de Paris, situé entre la cathédrale Notre-Dame et le petit bras

40 *Rochambeau, II, 37.*

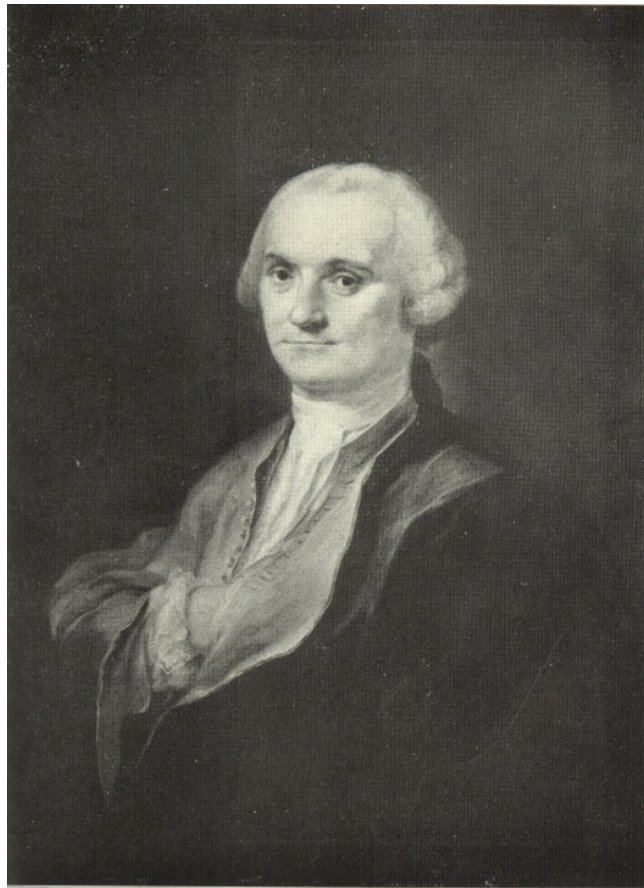
de la Seine, dans l'île de la Cité. On avait choisi cette demeure parce qu'elle était proche de l'Hôtel-Dieu et un peu isolée. Fouquier-Tinville accéda au désir du médecin et, le 5 floréal, il ajouta sur une liste de malades destinés à l'hospice, le nom de Rochambeau.

Le concierge de l'hospice national prit livraison de son monde dans la petite cour qui se trouvait alors entre la grande sacristie de Notre-Dame et les bâtiments du palais épiscopal. Un à un descendirent, après Rochambeau, de la charrette à claire-voie, Loménie de Brienne, ancien ministre de la Guerre, et ses neveux, Mme de Montmorin, vieillie et blanchie prématurément, Antoine de Montmorin son fils et sa fille la vicomtesse de la Luzerne, les deux frères de Sérilly, leurs femmes et leurs domestiques, accusés d'avoir caché dans leur cave, après le 10 août, le baron de Viomesnil blessé à l'attaque des Tuileries.

L'économe Ray sépara les femmes des hommes et conduisit ces derniers dans deux salles du premier étage où se trouvaient quelques convalescents. A la vue des larges fenêtres qui distribuaient la lumière à profusion, du parquet soigneusement balayé, des lits de chêne numérotés et garnis de linge blanc, les échappés de la Conciergerie pensèrent embrasser les mains de leur guide.

Mais ce repos fut de courte durée : « Quinze jours après notre arrivée, écrit Rochambeau, les huissiers du tribunal apportèrent à cette chambre où nous étions treize, douze actes d'accusation, qui équivalaient à douze billets d'enterrement, pour accompagner Madame Élisabeth, soeur de Louis XVI, au tribunal pour le lendemain matin. J'étais appuyé sur ma canne à attendre le mien, lorsque le premier huissier, accompagné du chirurgien de l'hospice, me cria : Tu n'as donc pas entendu, maréchal, ce que j'ai dit en entrant? Il n'y a rien pour toi. — Je suis sourd, lui répliquai-je ; mais tu peux bien le répéter deux fois. Je rentraï dans mon réduit, et je passai la nuit, avec eux tous, à examiner leurs actes d'accusation, à leur donner les conseils que mon amitié pour Brienne et la situation de tous ces malheureux pouvaient me dicter. A huit heures du matin ils vinrent encore m'embrasser ; ils me firent leurs derniers adieux, avec un courage qui les accompagna, ainsi que la vertueuse princesse Élisabeth, jusqu'à leur dernier moment⁴¹. » Rochambeau apprit certainement les détails de cette tragédie par la bouche de Mme de Sérilly que l'on ramena, le soir même, les cheveux coupés et le corsage ouvert, à l'hospice de l'Évêché. Elle avait, au dernier moment, sur les instances de son mari, déclaré une grossesse pour sauver ses quatre petits enfants.

41 *Rochambeau*,II, 39.



LE MARÉCHAL DE ROCHAMBEAU AGÉ

D'après une peinture anonyme.

(Cabinet de M. ROGER CLAUSSE ancien conseiller d'ambassade de France à Washington)

Le lendemain, Rochambeau fut transporté à son tour, au début de l'après-midi, dans « l'une des salles de l'auditoire » du Palais de Justice pour être interrogé en présence de l'accusateur public par Gabriel Delière juge au tribunal. Delière laissa le greffier Girard poser les questions générales :

« Ce jourd'hui, vingt-deux floréal de l'An Second de la République française, une et indivisible, nous avons fait amener de la maison de l'hospice le prévenu auquel avons demandé ses noms, âge, profession, pays et demeure ; a répondu se nommer Jean-Baptiste Donatien, Vimeur-Rochambeau, âgé de soixante-neuf ans, né à Rochambeau près Vendôme, ci-devant maréchal et général de l'armée du Nord, demeurant depuis deux ans qu'il a donné sa démission à Rochambeau qu'il n'a quitté que pour aller passer vingt-quatre heures à Blois.

« D. — S'il n'a pas conspiré contre la sûreté et la liberté du peuple français?

R. — Certainement jamais et que personne n'a plus combattu que lui pour la cause de la liberté dans les deux hémisphères.

« D. — S'il n'a pas entretenu des intelligences et correspondances avec les ennemis intérieurs et extérieurs de la République notamment avec le traître La Fayette?

« R. — Aucunes, surtout depuis son départ de France et depuis que lui répondant a quitté le commandement de l'armée.

« Observe sur la demande qui lui a été faite s'il avait des enfants émigrés, qu'il n'a qu'un fils actuellement au service de la République aux Isles du Vent où il commande.

« D. — S'il a un défenseur?

« R. — Qu'il fait choix de Chauveau⁴². »

Le juge termina son interrogatoire en parlant à Rochambeau de sa lettre de démission à l'Assemblée nationale, disant « qu'il se la rappelait fort bien comme ayant été alors fort applaudie ». Rochambeau prit la parole à son tour pour demander s'il recevrait son acte d'accusation le lendemain, « comme cela se pratiquait alors assez constamment ». Grand fut son étonnement lorsqu'il s'entendit répondre que tous les prévenus n'étaient pas condamnés, qu'on n'avait rien de particulier contre lui et qu'il pouvait se retirer.

Les journaux de la Conciergerie avaient annoncé la descente de Rochambeau dans ces cachots « sous le titre du dernier maréchal de France de la promotion du dernier tyran ». Ce titre n'était sans doute pas suffisant pour faire tomber une tête ; on en chercha de plus authentiques dans les papiers intimes du maréchal. Le 14 prairial, deux citoyens de la section du Bonnet-Rouge se présentaient rue du Cherche-Midi, au logis de Rochambeau, et apposaient leurs cachets de cire rouge sur les portes du cabinet de travail, de la lingerie, de la salle de bains et d'un escalier dérobé ainsi que sur le battant d'un secrétaire qui contenait, d'après les dires du valet de chambre Jérôme, un plat à barbe, un porte-savon, un porte-éponge et un gobelet en argent. Le 5 thermidor, les mêmes citoyens procédaient à un examen plus minutieux. Un serrurier fut requis pour ouvrir le fameux secrétaire qui ne recélait qu'un petit sac plein de pièces d'or et une brochure intitulée : *Façon de voir d'une bonne vieille qui ne radote pas*. Le butin eût été maigre si l'on n'avait trouvé, au dernier moment, dans la chambre de Blondel, une grande quantité de lettres qui pouvaient orienter le Comité de Sûreté générale sur une piste intéressante.

Pendant que son procès s'instruisait, Rochambeau, à l'hospice national, n'était malade que d'ennui. Chaque matin, de bonne heure, il voyait se pencher sur sa couche les visages du premier médecin Enguchard dont la panacée « était la saignée, encore la saignée et toujours la saignée », du chirurgien Bayard qu'on appelait « l'ange tutélaire des détenus » et de l'apothicaire Quinquet. Ce dernier, comme le geai de la fable, s'était paré des plumes d'autrui. On avait mis à sa disposition les instruments de cuivre de la maison « des ci-devant soeurs grises de Saint-Lazare » et une grande bassine d'argent d'une contenance de trente pintes. Ce moyen peu coûteux d'enrichir son laboratoire paraissait à Quinquet si expédient qu'on l'entendait souvent dire « qu'il lui manquait encore beaucoup d'objets pour le perfectionner; mais j'espère, ajoutait-il, qu'on guillotina quelques apothicaires pour que rien n'y manque ». Or, ses talents inspiraient si peu de confiance aux malades que « tous les jours, les médecines, tisanes, potions, étaient aux commodités ».

Comme l'hôpital ne possédait pas de réfectoire, les repas étaient pris dans les salles des détenus où les infirmiers portaient les mets et faisaient la distribution « sous la direction de l'infirmier-major qui désignait à haute voix les aliments prescrits ». La ration de viande et de vin était suffisante. Quand l'état du malade l'exigeait, la viande était remplacée « par des oeufs, de la panade, du riz et autres aliments plus légers ».

Une autorisation spéciale permettait aux malades peu atteints de se promener dans le vaste jardin. Pendant les chaudes après-midi de cet été accablant, on y venait pour prendre le frais. Une brise délicieuse montait de la rivière aux moments les plus pénibles de la journée. Ceux qui sentaient poindre en eux le goût des architectures gothiques pouvaient admirer, au-dessus des frondaisons des grands arbres, la forêt des contreforts et des arcs-boutants de la cathédrale qui soutenait la large toiture miroitante au soleil, et les hautes baies des tours muettes. Mais la plupart, l'âme moins romantique, jouaient à la balle ou donnaient aux dames, dans l'ombre de la grande sacristie, des rendez-vous galants.

Vers 5 heures du soir avait lieu le départ des malades guéris ou des accusés pour la Conciergerie. C'est de l'évêché que, le 9 thermidor, la princesse de Monaco qui s'était déclarée grosse afin de se donner le temps de couper elle-même sa chevelure pour l'envoyer à ses filles, partit au supplice. Elle montra un courage stoïque. « Tous les détenus le coeur navré de douleur, raconte Pâris de Lépinard, fondaient en larmes et quoique ces

42 Chauveau-Lagarde, avocat de Marie-Antoinette.

horribles scènes dussent nous être familières, jamais après-midi ne fut plus sombre. »

Il aurait pu ajouter, jamais nuit ne fut plus angoissante. Des nuages, lourds d'orage, montaient à l'assaut du ciel. Les infirmiers, avec des gestes nerveux, allumèrent les lampes dont les abat-jour inscrivait sur le plancher de grands disques de lumière et baissèrent les stores de coton écru pour empêcher les hannetons d'entrer. Après l'appel fait par le concierge, les malades se couchèrent en silence. Mais, comme on craignait le renouvellement des massacres de septembre, la plupart restèrent éveillés, l'oreille tendue. Le tocsin, de clocher en clocher, répondait au grondement du tonnerre. Vers minuit, une pluie torrentielle sembla éteindre les ardeurs des manifestants qui vociféraient dans la chapelle des Ordinations transformée en salle de réunion. Puis, tout à coup, sur l'autre rive de la Seine, on entendit un roulement de canons, le martèlement d'une troupe en marche. Une ronde passa dans les salles et Rochambeau, comme tant d'autres, s'endormit sans comprendre que la Terreur était finie et qu'il était sauvé.

L'annonce de la mort de Robespierre provoqua dans les prisons une explosion de joie. Mais lorsqu'on apprit que Coffinhal, président du tribunal, et Fouquier-Tinville, pourvoyeur de la guillotine, étaient arrêtés, on comprit qu'une révolution venait de se faire dans la Révolution. Rochambeau courut au lit du vieux président Angran d'Alleray qui avait reçu la veille son acte d'accusation et lui apprit ces bonnes nouvelles :

— Eh bien ! dit le vieillard en souriant, le billet que j'ai dans ma poche n'a donc plus de valeur !

Lorsque Grandpré vint visiter l'hospice, le 15 thermidor, dans la soirée, il fut reçu comme un libérateur. Il promit aux détenus que leur sort s'adoucirait bientôt car « les personnes sanguinaires allaient payer de leurs têtes tous les forfaits ». Dans la chambre des femmes, il « fit beaucoup l'agréable » et disparut avec une liasse de mémoires.

Tout alla plus lentement qu'on le supposait. Les agriculteurs et les artisans furent rendus les premiers à leur village. Rochambeau écrivait pétition sur pétition. Au cours d'une visite du nouvel Accusateur public, il lui remit une longue lettre dans laquelle il disait : « Je crois que je suis le dernier général dans les prisons de la Conciergerie; j'ose espérer que ma position intéresse ta justice et ta probité pour finir une détention aussi longue et aussi peu méritée. » Et, dans une autre supplique où il justifiait sa conduite, Rochambeau s'écriait : « Citoyens, je n'ai jamais été intrigant ni ambitieux, je n'ai jamais couru les affaires, elles sont toutes venues me chercher⁴³. »

Cette voix fut enfin entendue. Le 6 brumaire an III, le Tribunal révolutionnaire rendait un jugement par lequel il déclarait qu'il n'y avait pas lieu à accusation contre ledit Jean-Baptiste Donatien Vimeur Rochambeau et ordonnait qu'il serait à l'instant mis en liberté. Le soir même, il regagna sa maison de la rue du Cherche-Midi où, vers 7 heures, les délégués de la section du Bonnet-Rouge vinrent lever les scellés.

Foulon d'Écotais avait été élargi par le même jugement. Les deux hommes reprirent en sens inverse la route qu'ils avaient parcourue six mois auparavant entre les commissaires de la Convention. La foule aurait pu se découvrir sur le passage de ce grand vieillard que la Révolution avait respecté. Le juge Delière avoua lui-même au chirurgien de l'hospice « qu'il n'avait pas une ligne d'écriture » contre Rochambeau, chose incroyable à une époque où la délation n'épargnait personne.

Mais le maréchal avait déjà oublié toutes ses souffrances pour se plonger dans la lecture des bulletins de victoires des armées françaises. Il avait bourré ses malles de gazettes pour ne rien ignorer. Et lorsqu'il rencontra le premier soldat de l'an II :

43 On pourrait citer plus de dix suppliques au « citoyen Président du Tribunal », écrites de la même encre, qui prouvent que Rochambeau n'avait pas abdiqué sa ténacité légendaire ni perdu sa bonne humeur : « Chauveau de La Garde, écrit-il, me mande qu'il est forcé d'aller à la campagne passer au moins une décade. Je ne veux d'autre défenseur officieux auprès du Tribunal que toi-même. Songe que je reste le seul général de tous ceux qui ont été traduits à la Conciergerie. Comme le plus vieux et le patriote le plus constant pour la cause de la liberté dans les deux hémisphères je dois sans doute faire l'arrière-garde. Mais, en bonne tactique, il ne faut pas la laisser trop longtemps isolée et abandonnée à ses propres forces. Je recommande ma vieillesse, mes blessures et mes infirmités à ta justice et à ta probité. »

«...l'âme sans épouvante
Et les pieds sans souliers, »

on l'entendit murmurer cet acte de foi dans l'avenir : «O France, ô ma patrie, quelle est la puissance dans le monde qui eût pu résister, par la seule force de son tempérament, à toutes les secousses que tu as éprouvées, dans le cours de cette année! Trahison et perfidie de ministres et de généraux ; tout ce que la discorde a pu jeter de brandon dans le sein de la Convention nationale ; guerre civile à l'intérieur ; guerre étrangère sur toutes les frontières... O nation unique ! Tu as démontré à tout l'univers ce que tu es capable d'exécuter quand des têtes mieux organisées dirigeront tes conseils et commanderont tes armées. »

CHAPITRE X - L'ÉRMITAGE DE ROCHAMBEAU

Le cours du Loir, à deux lieues de Vendôme, dessine une presqu'île rocheuse que le village de Thoré domine de sa flèche de pierre. Sur la rive gauche, tapi entre la rivière et le coteau, le château de Rochambeau surveille, depuis huit siècles, l'opulente vallée que commande, à son autre extrémité, la forteresse des comtes de Vendôme. Au commencement du seizième siècle, le fief de Rochambeau était la propriété d'un chanoine de la collégiale Saint-Georges de Vendôme, Louis de Belon. Ce chanoine légua le manoir à sa soeur Christine, épouse de Mathurin de Vimeur. C'est ainsi que la terre de Rochambeau entra dans la famille de Vimeur pour n'en plus sortir. Les descendants de Mathurin de Vimeur, par des acquisitions successives sur les paroisses voisines, joignirent bientôt aux seigneuries de Rochambeau et de Thoré, celles de Nourray, de Villetrun, de Naveil, de Villarceau, de Marcilly, de la Tour-de-Varennes et de Villiers. Mais c'est le maréchal de Rochambeau qui devait donner au château et au parc leur aspect définitif.

Cette maison lui plaisait à cause de son agreste solitude. Il y trouvait l'air qui convenait à ses poumons fatigués, et souvent les ordres du roi vinrent l'y surprendre. C'était, un peu, son Mount Vernon. Avant que le maréchal n'en eût fait une demeure de plaisance, Rochambeau était un château fort flanqué de tours qui baignaient dans le Loir. Il démolit ces tours à demi ruinées au temps des guerres de religion. Il garda le grand corps de logis et sa toiture à la française, mais supprima les meneaux des fenêtres. Puis il encadra la vieille bâtisse, ainsi transformée, de deux gros pavillons qui coûtèrent chacun plus de trente mille livres. En dépit du large perron qu'un maçon de Montoire plaqua, en 1801, sur la grande façade, l'ensemble forme un édifice d'une majesté un peu austère.



AU CHATEAU DE ROCHAMBEAU, LA CHAMBRE A COUCHER DU MARÉCHAL
Au-dessus de la vitrine qui contient les armes et les décorations du maréchal, on aperçoit le portrait
de G. WASHINGTON par le peintre américain Charles-Willson PEALE.

Quant au parc, la beauté en est incomparable. Du vivant du maréchal, les voyageurs s'arrêtaient pour en admirer les curiosités naturelles. La tradition veut que Rochambeau en soit l'auteur. Il aimait du moins y guider les élèves du collège de Vendôme qui, souventes fois par an, choisissaient le château comme but de leurs excursions.

La visite commençait par la chapelle et par les communs taillés dans le roc de la colline, selon l'usage de

la contrée. Mais les communs de Rochambeau offraient un spectacle unique. Pour les atteindre, il fallait traverser une haute galerie, dans le rocher, toute embaumée de la senteur des orangers et des myrtes dans leurs caisses. On pénétrait alors dans une sorte de puisard à ciel ouvert dont les parois se tapissaient de lierres séculaires. Cette immense excavation, faite, disait-on, de mains d'hommes, délimitait une cour ronde sur laquelle les remises, l'écurie, le bûcher, les caves et les greniers prenaient jour. Lorsque ses hôtes étaient revenus de leur surprise, Rochambeau les entraînait vers la grande avenue. Il était particulièrement fier d'avoir tracé cette superbe route à double rang d'ormes et de tilleuls. Elle cheminait, sur un parcours d'une demi-lieue, entre le Loir indolent et les escarpements boisés du coteau. Ce « bois d'agrément », où le maréchal avait su « ménager une grande étendue de promenades dans un espace très resserré », renfermait naturellement tout ce qui faisait la vogue des jardins anglais : des sources vives, des rochers, des grottes profondes,

Antres moussus à demy front ouverts,

que Ronsard chanta dans ses vers et où il plaçait le jeu des Faunes et des Dryades. Mais le maréchal prit bien garde d'embellir la nature. Ici point de tombeaux factices, mais l'anfractuosité où le duc de Beaufort se terra après son évasion ; point de fabriques puérides, mais, au hameau de Varennes, le pignon gothique d'une maison où Henri IV fit la sieste ; point de belvédère, mais, de la crête du coteau, la perspective de la rivière, avec ses moulins et les clochers de ses villages. La visite de ce que Rochambeau, pour céder à la mode, appelait son « hermitage » s'achevait sur ce tour d'horizon.

On peut refaire cette visite, car les dehors et les jardins du château sont intacts. Si Balzac, collégien à Vendôme, revenait à Rochambeau, il retrouverait « l'admirable paysage » qu'il a décrit dans *Louis Lambert*. Les arbres seuls ont grandi depuis plus d'un siècle et donnent à l'avenue un aspect quasi religieux. Mais il était sans doute dans l'intention du maréchal que les abords de cet asile ressemblassent à ceux d'une cathédrale.

Rochambeau, en bon militaire, s'était donné, dans son ermitage, un règlement de vie. Le fidèle Jérôme ouvrait, de bon matin, les croisées de sa chambre. Sous la courte-pointe, brodée, dit-on, par la maréchale, pendant la guerre d'Amérique, Rochambeau s'éveillait au milieu des souvenirs de cette glorieuse campagne : le portrait de Washington dans son cadre doré, les deux gouaches de Van Blarenberghe, don de Louis XVI, et qui représentaient, l'une le siège, l'autre la capitulation de Yorktown, son épée de combat posée sur le marbre de la commode, et, dans le tiroir du bureau, couvert de maroquin noir, un paquet de lettres de George Washington avec le ruban bleu et blanc de l'ordre de Cincinnatus.

Comme le citoyen romain, auquel ses amis le comparaient, Rochambeau s'intéressait aux travaux de la campagne. Si on ne le vit pas aux mancherons de la charrue, on le rencontrait souvent la serpette à la main, nettoyant les allées ou élaguant les arbres de son avenue. Mais il laissait à Jean-Baptiste Gaillandre la direction du domaine. Ce jeune picard, qui était régisseur et maître d'hôtel, s'était imposé au maréchal par ses capacités. La terre de Rochambeau était, depuis la Révolution, l'une des plus considérables du Vendômois. Le maréchal avait, en effet, habilement profité de la vente des biens nationaux pour acquérir quatre nouvelles métairies. Gaillandre signait, au nom de son maître, les baux des métayers, le jour de la Toussaint. Il recevait les fermages, engrangeait les sacs de farine et comptait les couples de canards que le meunier de Chantereine devait annuellement. Il ne supportait aucun empiétement sur le domaine de son maître, aucune restriction à ses droits.

L'après-dîner, le maréchal allait quelque-fois à Vendôme, dans son cabriolet tendu de velours d'Utrecht. Mais, le plus souvent, vêtu de tons bleus qui convenaient à son âge et chaussé de souliers à boucles d'argent, il herborisait dans son parc. La cueillette était abondante, car les simples foisonnent sur le coteau. Parfois, la poésie, dont son père lui avait, jadis, enseigné les règles, le sollicitait au détour d'une allée. Mais la muse que le maréchal fréquentait ne lui inspirait que de sages couplets en l'honneur de sainte Thérèse, patronne de celle qui, depuis bientôt soixante ans, faisait le bonheur de sa vie et qu'il entourait de « la plus

tendre amitié. »

Au retour de ses promenades solitaires, Rochambeau retrouvait, avec plaisir, sa souriante épouse et la nombreuse compagnie qui l'attendait au salon, dont les fenêtres, tendues de basin blanc, regardaient à la fois la cour d'honneur et la terrasse. Outre César de Lardière, un compagnon de jeunesse, il y avait là, au hasard des rencontres, l'aimable chevalier de Boufflers, Blondel, l'ancien secrétaire du maréchal devenu notaire et maire de Villiers, Hippolyte de la Porte, l'ami de Rivarol, François Mareschal, l'un des directeurs du collège de Vendôme, surtout, Mlle de Musset, une voisine, qui habitait le célèbre manoir de la Bonaventure et dont l'un des neveux fut l'auteur des *Nuits*. Dans la glace d'une console d'acajou se reflétaient l'uniforme de M. Tascher de la Pagerie, oncle de Joséphine, et la physionomie mobile du physicien Charles qui venait d'épouser, en Touraine, une délicate créole, l'Elvire de Lamartine, et que le maréchal avait convoqué pour savoir s'il devait mettre des paratonnerres sur ses toits. Les comptoirs garnis de pêches confites et les coupes de vin de Tokay circulaient entre les tables de jeu et jusque dans la chambre de Mme de Rochambeau, où des hôtes se glissaient pour admirer la collection de coquillages que la maîtresse du logis avait patiemment constituée. Le reste de la société se livrait, sous le grand lustre à six branches, au plaisir de la conversation, dont le maréchal « faisait l'agrément, d'après Duchemin de la Chesnaye, un de ses auditeurs, soit par quelques saillies, effet de sa gaieté naturelle, soit par l'intérêt qu'il inspirait en parlant des affaires politiques, mais toujours avec la plus grande discrétion ».

Au reste, tout n'était pas que causeries, collations et promenades dans l'existence ponctuelle de Rochambeau. « Il avait aussi, remarque Duchemin, ses heures réglées tant pour lire les journaux que pour écrire dans son cabinet. » Ce cabinet était meublé d'un secrétaire, de quatre fauteuils, d'une dormeuse, d'un écran de taffetas vert et blanc, de rideaux d'indienne doublés de mousseline.

Un grand corps de bibliothèque où plus de trois mille volumes alignaient leurs reliures de veau et de maroquin superposait ses tablettes jusqu'au plafond. Une écritoire de campagne et trois portefeuilles de cuir noir, où le maréchal enfermait sa volumineuse correspondance, encombraient la table à écrire. C'est sur cette table que Rochambeau composa ses *Mémoires*. Pour cela, il n'eut qu'à puiser parmi les documents de toutes sortes qu'il avait amassés, au jour le jour, à côté des parchemins de famille, dans les armoires de son cabinet. Ainsi put-il parcourir le cycle des guerres du siècle précédent, sans s'écarter, disait-il, « d'une minute de la vérité qui doit être la base fondamentale de l'histoire ». Le maréchal, qui était resté bon latiniste, exprima cependant le désir, dans son testament, qu'on ne fit point paraître son ouvrage, sans que le style en eût été révisé par un homme de lettres⁴⁴.

Luce de Lancival, qui fut chargé de cette besogne, s'est contenté d'y mettre une préface, d'un tour élégant, qui s'achève sur ces mots : « Dans d'autres livres, on cherche, on désire des ornements ; dans celui-ci, entraîné par l'intérêt même des faits, on remercie l'écrivain de s'être entièrement oublié pour ne penser qu'à la vérité. » La curiosité moderne nous rend plus exigeants. Nous remercierions Rochambeau bien davantage si, sans négliger la vérité, il s'était moins oublié. Cette rédaction un peu trop impersonnelle permit à Rochambeau d'annexer à ses *Mémoires* les guerres du premier Empire. Douce illusion d'un vieillard qui prend le sol de son cabinet, tout jonché de cartes géographiques, pour un champ de bataille ! Mais, si le maréchal, comme les vieux militaires, eut la manie de ratiociner sur les opérations qu'il ne dirigeait plus, il le fit sans amertume. Il suivait dans les gazettes la marche des armées françaises et souvent prévoyait leurs succès. Il admirait ces états-majors où « Mars comme Vénus caressait la jeunesse », et déplorait de ne plus pouvoir mettre son épée au service du chef de génie qui tenait tête à la coalition.

Bonaparte, qui avait l'art d'utiliser tous les hommes, semblait regretter aussi que celui-là ne fût plus en posture d'être employé. Rochambeau lui fut présenté en 1801, au cours d'un voyage qu'il fit à Paris pour accueillir sa soeur qui rentrait d'émigration. Le premier Consul le reçut « avec la plus grande distinction », en présence de plusieurs généraux parmi lesquels Rochambeau reconnut Alexandre Berthier, son ancien aide

44 Son choix s'était porté sur l'ancien médecin-chef du corps expéditionnaire français en Amérique, Jean-François Coste (1741-1819). Voir l'appendice : *Testament de Rochambeau*.

de camp :

— Général, s'écria Bonaparte, en les désignant du geste, voilà vos élèves.

— Général-Consul, répondit Rochambeau, les élèves ont bien surpassé le maître.

Un siège de sénateur lui fut offert, comme à La Fayette. Il le refusa en prétextant son grand âge et sa surdité. Le maréchal, que les honneurs ne tentaient plus, avait hâte de retrouver son ermitage. Ils vinrent le chercher jusque-là.

Le 4 frimaire an XII (26 novembre 1803), le Grand Conseil de la Légion d'honneur admettait, à l'unanimité, le maréchal parmi ses membres. L'année suivante, le 4 brumaire, Rochambeau était nommé grand officier. Il reçut dans son lit, où la goutte le torturait, le nouvel insigne et les lettres closes par lesquelles l'Empereur l'invitait à son sacre. Il posa lui-même, sur sa chemise, l'étoile à cinq rayons sur laquelle se lisaient, autour de l'aigle impérial, les mots : *Honneur et Patrie*.

On revit Rochambeau à Paris, au mois de mars 1805. Lorsque son grand carrosse, tapissé de drap blanc et tiré par deux vieux chevaux noirs, se présenta aux Tuileries, Napoléon, rapportent certains historiens vendômois, ordonna que le poste d'honneur se mît sous les armes et battît aux champs. L'anecdote n'est pas invraisemblable. L'Empereur s'inclinait toujours devant ceux qui, disait-il, «auront une page dans l'histoire»⁴⁵.

Le maréchal usait le plus clair de son crédit à soulager les infortunes de son fils. Le vicomte de Rochambeau qui avait vivement disputé la Martinique aux Anglais, pendant la Révolution, sembla tout naturellement désigné à Bonaparte pour faire partie du corps expéditionnaire qu'il envoyait à Saint-Domingue, en 1802, sous les ordres de son beau-frère, le général Leclerc. L'expédition avait pour but de réprimer la révolte des nègres de cette colonie soulevés par Toussaint-Louverture. Le chef noir fit sa soumission. Mais, au début de la saison pluvieuse, une maladie contagieuse décima la petite armée. Leclerc atteint, à son tour, réussit, avant de mourir, à faire proclamer le général de Rochambeau capitaine général de Saint-Domingue. Les manières brutales et le ton cassant du vicomte lui aliénèrent bientôt les nègres de l'île et les bureaux du ministère de la Marine. Le maréchal en eut vent dans sa retraite. Il écrivit au « citoyen ministre » pour désapprouver les emportements dont son fils était coutumier, mais aussi pour l'excuser : « Je ne l'ai jamais connu avide, disait-il, mais au contraire très généreux pour récompenser les actions brillantes, » et il ajoutait : « Il a fait planter toutes les denrées du pays dans tous les terrains qui sont à portée d'être défendus par les armes, et je crois, par la connaissance que j'ai de son caractère, qu'il donnera l'exemple à son armée d'en vivre jusqu'à la dernière patate. » Au moment où son père traçait ce portrait, le vicomte, assiégé depuis sept mois dans la ville du Cap par une flotte anglaise et les bandes noires de Dessalines, était réduit à la plus horrible disette. Pour éviter à la population blanche de la ville une mort atroce, le capitaine général se rendit aux Anglais, prisonnier sur parole. Les frégates ennemies le conduisirent en Angleterre, où, en butte aux pires vexations, il attendit son échange plus de sept années. Le malheureux général ne devait recouvrer la liberté que pour terminer sa tragique existence sur le champ de bataille de Leipzig⁴⁶.

S'il est vrai que leurs petits-enfants redonnent aux vieillards lassés de la vie le courage de vivre, le maréchal de Rochambeau avait de bonnes raisons de vieillir et d'oublier les malheurs de son fils. Depuis que sa belle-fille avait obtenu de Fouché l'autorisation de rejoindre le prisonnier, le maréchal avait recueilli à Rochambeau ses trois petits-enfants. Augustine et Thérèse-Constance emplissaient de leurs rires la vieille maison. Lorsqu'elles furent en âge de se marier, Rochambeau les dota, et donna pour époux, à la première, Emmanuel Merle de la Gorce et à la seconde Louis de Vallon d'Ambrugeac. Mais le maréchal réservait au

45 Le 5 février 1811, il devait accorder à la veuve du maréchal une pension « annuelle et viagère » de 6 000 francs.

46 Mortellement blessé le 16 octobre 1813, il mourut, trois jours après, dans sa cinquante-neuvième année, chevalier de la Légion d'honneur et baron de l'Empire.

cadet le meilleur de son affection. Philippe de Vimeur était l'unique héritier d'un nom glorieux⁴⁷. Par le testament qu'il rédigea le 1^{er} juillet 1805, le jour de ses quatre-vingts ans, le maréchal lui léguait le château ancestral, « vu le peu de goût, disait-il, que mon fils a pour la campagne ». L'enfant, qui suivait à Strasbourg les cours de l'École d'artillerie, répondait d'ailleurs aux espérances du grand-père. A dix-huit ans, il recevait une sous-lieutenance dans le 1^{er} régiment de chasseurs à cheval et chargeait à Austerlitz avec toute la cavalerie du prince Murat. Sa conduite fut si brillante à Auerstædt que Davout en écrivit à Rochambeau : « C'est avec plaisir, M. le maréchal, que je confirme les rapports avantageux que vous avez dû recevoir sur la belle conduite de votre petit-fils dans la bataille du 14 octobre. Non seulement son colonel m'en a rendu le meilleur compte, mais je l'ai vu moi-même ayant eu son cheval tué sous lui par un coup de mitraille, se jeter dans une compagnie de grenadiers du 108^e, dans le moment où elle attaquait une batterie ennemie, et y mériter les suffrages de ces braves gens. » Enfin, le 4 avril 1807, Philippe était attaché à la personne du grand-duc de Berg, en qualité d'aide de camp. Il avait vingt ans.

L'annonce de cette nomination fut, sans doute, la dernière joie du « cher bon papa ». Il prit au printemps de 1807, qui fut extrêmement humide, un gros rhume que le « sieur Fournier », médecin à Vendôme, ne put enrayer. Afin d'éviter l'oppression, le malade, enveloppé d'une robe de chambre de ratine blanche, restait de longues heures assis auprès de la fenêtre de sa chambre, d'où il guettait les premiers signes de la belle saison. Le mardi 12 mai, se trouvant plus mauvais visage que de coutume, il eut le courage d'en plaisanter. Un de ses jardiniers l'ayant invité au mariage de sa pupille, il dit à la maréchale : « Il faut convenir que j'aurais fait hier une jolie figure à la noce. » Quelques instants après, vers deux heures de l'après-midi, on le trouva inanimé, dans son fauteuil, ayant encore les gazettes à la main.

Les cloches des villages voisins qui portaient le nom du maréchal sur leur robe de bronze, annoncèrent son trépas, avant l'angélus du soir. Le lendemain, les communes d'alentour suspendirent leurs travaux « par un mouvement spontané » et vinrent se masser sur les pentes du parc que l'ancolie sauvage piquait de sa fleur de deuil, pour saluer Rochambeau, une dernière fois. Les métayers du domaine portèrent le cercueil de leur maître, « avec une certaine pompe », jusqu'à l'église de Thoré, puis le déposèrent dans le nouveau cimetière où personne encore n'avait été enterré.

Longtemps le maréchal de Rochambeau reposa seul, au milieu des labours, presque anonyme, sur la terre vendômoise qu'il aimait. Par la suite, la veuve du maréchal couvrit cette tombe d'un mausolée de marbre blanc et noir, sur lequel le chevalier de Boufflers grava un résumé lapidaire des états de service du défunt et une épitaphe. Aux lamentations de cette épitaphe, Rochambeau eût certainement préféré le quatrain, que son vieil ami Lardière, rimailleur incorrigible, composa le soir même des obsèques :

Il n'est plus ce Nestor des guerriers de notre âge ;
De Wasington (**sic**) l'émule, il fut tout à la fois
Un héros par ses exploits ;
Et par ses vertus un sage.

Vendôme, 1930-1933,

47 Auguste-Philippe-Donatien de Vimeur, marquis de Rochambeau (1787-1868).

APPENDICE - TESTAMENT DE ROCHAMBEAU

Le testament olographe du maréchal de Rochambeau a été trouvé par Me Blondel, dans les papiers du défunt, et déposé, au même notaire, après les formalités d'usage, pour être mis au rang de ses minutes. Le voici dans sa teneur primitive

Ce 1^{er} juillet 1805 ou 12 Messidor an treize nouveau style, jour que j'ay 80 ans révolus.

Au nom du Père et du Fils et du St-Esprit.

Ceci est mon testament.

Je donne à ma femme la jouissance de tout ce que je possède. Après cinquante cinq ans du mariage le plus heureux, et après avoir reçu d'elle une dotte très considérable qui a été fondue dans mes biens, c'est la moindre reconnaissance que je lui doive. Au surplus je lui donne et lègue tout ce que les loix me permettent et me permettront de luy donner, je désire que mes enfans et mes petits-enfans lui donnent toute confiance et supriment tous frais d'inventaire. Elle a fait des preuves pour l'avoir mérité.

Je donne à Jérôme mon domestique qui ne m'a pas quitté pendant le temps que j'ay été à la Conciergerie et qui voulait s'y enfermer avec moy, cinq cens livres de pension viagère bien entendu qu'il reste⁴⁸ encore à mon service à l'heure de ma mort, ainsi que tout mon linge et ce qui concerne ma garde-robe. Au surplus je m'en raporte à ma femme pour le mieux traiter s'il le mérite.

Ayant marié mes deux petites filles de concert avec ma belle-fille pendant le temps de la prison de mon fils en Angleterre, et voulant au moins l'égaliser à ses soeurs, je donne et lègue à Philippe de Vimeur Rochambeau mon petits-fils la somme de cent vingt mille francs à prendre en biens fonds sur la terre de Rochambeau par préférence sur le château et tous autres lieux en dépendans qui après le décès de ma femme se trouveront à la convenance de mon petit-fils, j'y joins en outre tout le mobilier [bien entendu que mon fils et ma belle-fille en auront la jouissance avec luy, à moins qu'ils ne le luy donne par son contrat de mariage vu le peu de goût que mon fils a pour la campagne] ⁴⁹.

Je prie Monsieur Coste, premier médecin des invalides et des assistés, mon ami de se charger de lire et corriger mes mémoires de leur défauts de style et de les faire imprimer avec soin sous ses yeux. Je laisse à ma femme le soin de luy en marquer ma reconnaissance.

Jean-Baptiste Donatien de VIMEUR ROCHAMBEAU,
ancien maréchal de France.

48 Mot douteux.

49 Membre de phrase rayé dans le texte.

SOURCES

ARCHIVES NATIONALES. — C. 142, dossier 150 ; C. 148, dossier 239, 240, 241 ; DXL 17 ; AA 52, dossier 1484 ; D "I 235 ; C. 221, dossier 160'474'8 ; A. 3002 et 4053 ; M. M. 812. *Affaire Rochambeau et Foulon d'Ecotais.* — W 475, n° 317 ; W. 84-95. *Comité de Sûreté générale.* — Série alphabétique : Robin-Rocha. .7 4774-95.

ARCHIVES DU MINISTÈRE DE LA GUERRE. — *Dossier du comte de Rochambeau (Jean-Baptiste-Donatien de Vimeur), n° 256. Dossier du vicomte de Rochambeau (Donatien-Marie-Joseph de Vimeur), n° 1299.*

Carton LXV ; carton LXIX ; carton LXXI ; carton XLVIII (campagne d'Amérique). Sur la guerre de Sept ans. — 3462, 3439, 39., 40', 3520, 3552, 3557, 3560, 3561, 3563, 3564, 3611, 3642, 3515. Sur la guerre de l'Indépendance américaine. — Volumes: 3734, 3735 et 3736. .r : 3732, 3207, 3419, 3736. Mémoire sur l'Infanterie et observation sur l'Infanterie, n° 1709. — Ordonnance 1764, n° 1710. — Désertions, n° 1783. — Quartiers d'hiver 1760, n° 1518. — Lettre de mylord Granby, n° 1797.

ARCHIVES DU PALAIS DE LA LÉGION D'HONNEUR. — *Dossier Rochambeau (Jean-Baptiste-Donatien).*

ARCHIVES DE LA PRÉFECTURE DE POLICE. — Série AA. Carton 18. Pièce 145 bis. Carton 27. Pièce 74.

ARCHIVES COMMUNALES DE CALAIS. — AA 19 f° 170 V° ; BB 58 f° 15 R° ; AA 19 f° 190 V° ; AA 10, f° 119 ; AA 19 fo 220 R° ; GG 7.3. Série I. Police.

ARCHIVES DU CHATEAU DE ROCHAMBEAU. — *Correspondance officielle et intime. — Commissions. — Contrats de mariage. — Mémoires. — Pétitions. — Lettres patentes, Provisions, Brevets. — Pensions. — Généalogies.*

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. — *Nouvelles acquisitions françaises : n°' 1307-22085.*

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE VENDÔME. — *Mémoires historiques et chronologiques sur la ville de Vendôme et sur l'ancien pays vendômois, par M. Duchemin de la Chesnaye, ms., n° 322. — Recueil de l'Académie des Belles-Lettres de Vendosme : 2 vol., ms., n° 329. — Calendrier historique et chronologique de l'église collégiale de Saint-Georges de Vendôme, par le chanoine Charles du Bellay.*

MINUTIER DE M^c CROYÈRE, NOTAIRE A VENDÔME. — *Vente par encan des effets composant la garde-robe de feu M. le marquis de Rochambeau (3 au 8 février 1780). — Vente des meubles, livres et effets trouvés en l'hôtel de M. le marquis de Rochambeau, sis rue Potterie et dépendant de sa succession (mars 1780). — Vente d'héritage par Mme la marquise de Rochambeau à M. Jacques Le Moyne de la Godelinière (26 février 1780).*

MINUTIER DE M^c RENARD, NOTAIRE A VILLIERS (LOIR-ET-CHER). — *Catalogue des livres qui composent la Bibliothèque de feu M. le maréchal de Rochambeau. — Inventaire des meubles et effets mobiliers dépendant de la succession de Jean-Baptiste Donatien de Vimeur de Rochambeau (8 juillet 1807). — Inventaire des Titres et papiers du chartrier de Rochambeau (27 juillet-22 septembre 1807). — Dépôt du testament de Jean-Baptiste-Donatien de Vimeur de Rochambeau (1807). — Procuration (2 juillet 1807).*

REGISTRES PAROISSIAUX. — *Notre-Dame-d'Araines(Loir-et-Cher). — Années 1779 et 1784. Saint Jean-en-Grève de Paris. — Années 1749 à 1755. Sainte-Marie de Selommes (Loir-et-Cher). — Années 1716 à 15730. Saint-Denis de Thoré (Loir-et-Cher). — Années 1750 à 1807. Sainte-Madeleine de Vendôme. — Années 1694 à 1790. Saint-Martin de Vendôme. — Années 1730 à 1741. Saint-Hilaire de Villiers (Loir-et-Cher). — Années 1793 à 1807.*

Table des matières

PREFACE.....	4
CHAPITRE II - LE HARNOIS DE MARS.....	12
CHAPITRE III - LA BELLE CAMPAGNE DE MINORQUE.....	19
CHAPITRE IV - SUR LES ROUTES DE L'EMPIRE.....	23
CHAPITRE V - A BORD DU DUC DE BOURGOGNE.....	31
CHAPITRE VI - RHODE-ISLAND.....	36
CHAPITRE VII - LA TRANCHÉE DE YORKTOWN.....	43
CHAPITRE VIII - LE DERNIER MARÉCHAL DU ROI.....	51
CHAPITRE IX - LE CITOYEN VIMEUR.....	61
CHAPITRE X - L'ERMITAGE DE ROCHAMBEAU.....	70
APPENDICE - TESTAMENT DE ROCHAMBEAU.....	75
SOURCES.....	76